



Mercredi 30 novembre 1994

No 35823 - 114e année  
J.A. 2300 La Chaux-de-Fonds  
Fax: 039/210 360  
Fr. s. 2.- / FF 6,00

Administration: 039/210 310  
Rédaction: 039/210 210  
Abonnements: 039/210 311  
Annonces Publicitas: 039/210 410

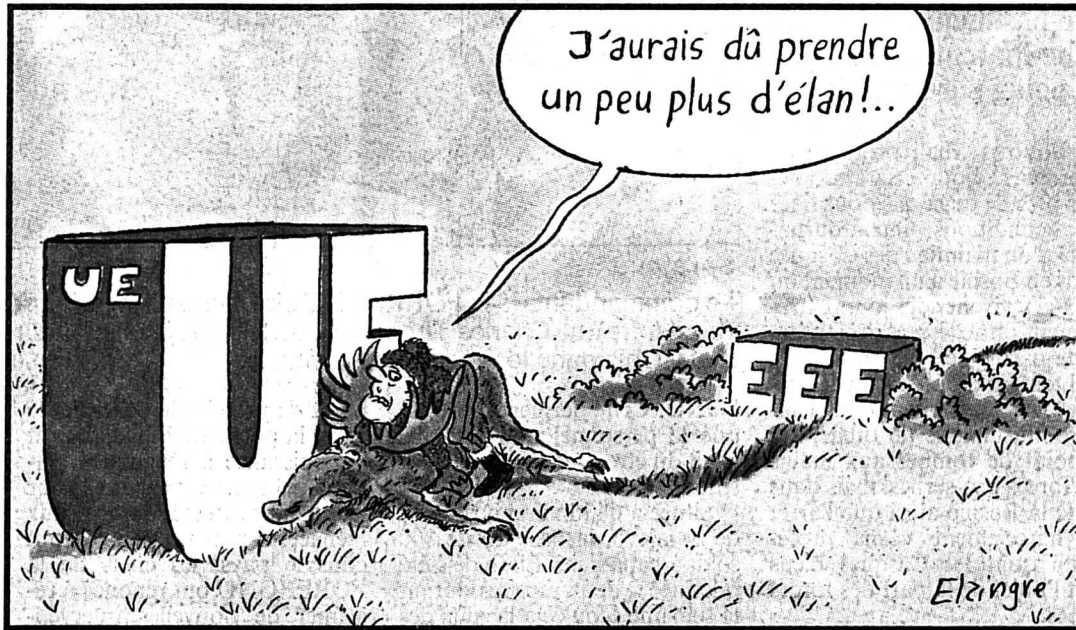
# L'Impartial

OPINION

Après son refus d'adhérer à l'Union européenne

## La Norvège désorientée

La Norvège a refusé par référendum d'adhérer à l'Union européenne. Elle s'interrogeait hier sur son avenir économique et sur son rôle international. Les principaux partenaires ont affiché leur déception face à ce «non». Pour Bruxelles, il s'agit désormais de réfléchir à la réforme des institutions afin de faire fonctionner une Europe des Quinze.



Les Norvégiens se sont prononcés à 52,5 % contre l'adhésion à l'UE, selon les résultats officiels portant sur 626 des 628 cantons du pays. Le scrutin a connu une participation record (88,5 %).

Cette victoire du «non» constitue une défaite pour le gouvernement travailliste qui n'avait cessé de répéter que la Norvège paierait son isolement en cas de rejet de l'adhésion. Par leur choix, une majorité de Norvégiens ont exprimé leur défiance vis-à-vis d'une organisation qu'ils estimaient susceptible de leur confisquer leur souveraineté et le contrôle de leurs ressources pétrolières et maritimes.

### SOURCE D'INCERTITUDE

Le secrétaire d'Etat norvégien à l'Industrie et au Pétrole, Gun-

nar Myrvang, a affirmé qu'à long terme, le rejet de l'UE sera une source d'incertitude sur les investissements dans l'industrie norvégienne». Des responsables économiques ou du gouvernement ont souligné que la Norvège sera toujours liée au marché des Douze grâce à l'Espace économique européen (EEE).

Le «non» à l'UE «représente une rupture dans la politique étrangère et de sécurité que la Norvège a toujours suivi depuis la guerre (de 1939-45)», écrit en outre le quotidien «Aftenposten». Le quotidien «Verdens Gang» estime pour sa part que

l'issue du référendum a créé «une situation difficile pour le pays en matière de politique étrangère.

Le refus des Norvégiens achève le long processus de l'élargissement de l'UE aux pays de l'association européenne de libre échange (AELE) et de l'EEE. Les Douze vont devenir les Quinze au 1er janvier 1995 et devront trouver les réponses aux problèmes de fonctionnement de l'UE et préparer son élargissement à l'Est.

### IMMENSE MARCHÉ

Seuls la Suisse, la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein ne font pas partie de l'UE. Tous les autres, soit les Douze membres actuels plus l'Autriche, la Suède et la Finlande, vont faire partie d'un ensemble de près de 370 millions d'habitants sans frontières économiques internes.

Le fonctionnement des institutions européennes, prévu initialement pour six membres, n'est plus adapté à une Union politique et économique à quinze. Certains Etats membres veulent aussi un rééquilibrage des pouvoirs entre les trois institutions de l'Union, le Parle-

ment, la Commission et le Conseil des ministres.

Malgré ces perspectives, le «non» d'Oslo a suscité la déception dans les capitales européennes, où les dirigeants ont toutefois tenu à laisser une porte ouverte au pays nordique.

### SOLUTIONS ÉQUITABLES

Pour le commissaire européen aux relations extérieures, Hans Van Den Broek, il faut maintenant «trouver des solutions équitables» dans les relations entre la Norvège et l'UE. Le chancelier allemand Helmut Kohl a affirmé que «la porte de l'Union européenne pour la Norvège reste ouverte».

Pour le premier ministre finlandais Esko Aho le «non» norvégien aura pour effet «d'affaiblir l'influence des pays nordiques» dans la future UE élargie. Le premier ministre suédois Ingvar Carlsson a déploré l'absence de la Norvège. (ats, afp, reuter)

### Salaires horlogers

## La FTMH durcit le ton

Après le refus du patronat d'entrer en matière sur une augmentation des salaires réels de 1,5% en 1995 dans l'industrie horlogère suisse, la FTMH choisit de durcir le ton.

Hier à Neuchâtel, Christiane Brunner a annoncé que le conflit sera porté devant le Tribunal arbitral. Du côté de la Convention patronale, Jean Grédy souligne que les travailleurs de l'horlogerie n'ont «pas beaucoup de raisons de se plaindre». Et d'ajouter que les négociations ne sont pas rompues mais interrompues.

Elles devraient reprendre à mi-décembre. Bras de fer en perspective. (mdc)

● Page 21

Bonn

### 64e sommet franco-allemand

Le 64e sommet franco-allemand, le dernier du président François Mitterrand, s'est ouvert hier à Bonn sur fond de désaccords entre les deux capitales sur la Bosnie et sur l'avenir de l'Union européenne.

Page 2

Tchéchénie

### La tension monte

Quatre avions ont effectué un raid hier sur la capitale tchéchène, et la DCA a répliqué, tandis que le président tchéchène Djokhar Douaev tenait calmement une conférence de presse. L'aéroport a été bombardé et quatre appareils de type Tupolev 134 ont été complètement détruits.

Page 4

Déficit de la Confédération

### Arrêtés urgents adoptés

Le Conseil national a adopté hier trois arrêtés fédéraux urgents pour alléger le déficit du budget 1995. Parmi ces mesures d'économie: l'anticipation au 1er janvier du délai d'attente de cinq jours imposé aux chômeurs avant de toucher des indemnités. Mais les revenus modestes seront épargnés.

Page 7

Hautes écoles spécialisées

### Neuchâtel dans la course

Le canton de Neuchâtel est déterminé à participer à la réforme majeure du système éducatif suisse que constituera l'avènement des Hautes écoles spécialisées. Trois écoles du canton sont dans la course.

Page 15

### Programmes Radio + TV

Page 34

## Suisse: le point mort

Les grands partis politiques helvétiques ne souhaitent pas relancer le débat sur la participation de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE) pour le moment, en dépit du refus de la Norvège d'adhérer à l'Union européenne (UE).

C'est ce qu'ont expliqué hier les présidents des quatre partis gouvernementaux. Le Conseil fédéral a fait savoir qu'il continuera à miser sur les négociations bilatérales avec l'UE.

L'issue du scrutin norvégien a réjoui le conseiller national anti-européen Christoph Blocher (UDC/ZH), même si elle ne changera à son avis rien pour la Suisse. Il est satisfaisant qu'un autre pays européen se soit prononcé pour l'indépendance, a déclaré Christoph Blocher. (ap)

Patrick Bruel et Roch Voisine

## Les séducteurs se confient



Patrick Bruel (notre photo ASL) et Roch Voisine. Le premier estime que les retrouvailles avec son public sont encore plus fortes que la rencontre d'il y a quatre ans. Le second est à la recherche de l'âme sœur. Avis aux candidates.

Les deux chanteurs les plus craquants du show-biz se confessent dans notre page Tempo, avant leurs concerts respectifs à Neuchâtel.

● Page 29

Avec le soutien

JOURNÉE TÉLÉTHON

SAMEDI 3 DÉCEMBRE 1994

DÈS 14 HEURES

Organisation: Val-de-Ruz Jeunesse

Salle des Fêtes de Cernier

de L'Impartial



Les Serbes maintiennent la pression sur l'ONU dans toute la Bosnie

# M. Boutros-Ghali à Sarajevo

Les Serbes ont maintenu hier dans toute la Bosnie leurs pressions sur l'ONU. Une délégation du groupe de contact est arrivée à Sarajevo pour tenter de relancer le processus de paix mis à mal par les combats de Bihac. Le secrétaire général de l'ONU est attendu aujourd'hui dans la capitale bosniaque, où on lui prête l'intention de taper du poing sur la table.

M. Boutros-Ghali profitera de ce premier séjour à Sarajevo depuis près de deux ans pour fixer les «conditions incontournables» d'un maintien des Casques bleus en Bosnie à un moment où ceux-ci y vivent «des jours extrêmement difficiles», a déclaré un porte-parole de l'ONU.

Il tentera d'obtenir un cessez-le-feu, non seulement dans l'enclave musulmane de Bihac, sur le point de tomber aux mains des forces pro-serbes, mais dans toute la Bosnie ainsi que l'arrêt du harcèlement «sans précédent» dont les Casques bleus font l'objet de la part des forces serbes.

## PRESSION ACCRUE

Le secrétaire général doit rencontrer successivement le président bosniaque Alija Izetbegovic dans la capitale et Radovan Karadzic dans son fief de Pale. M. Boutros-Ghali a fait dire qu'il serait «gravement déçu de quitter Sarajevo sans que les choses n'aient bougé sensiblement».

Les hommes de Radovan Karadzic ont encore accru leur pression sur la FORPRONU. Ils ont menacé de bombarder de nouveau la base des Casques bleus canadiens de Visoko, dans le centre du pays, a fait savoir



Sarajevo

Le commandant de la FORPRONU sir Michael Rose (à g.) salue l'arrivée d'Alexei Zotov (au centre) et Charles Thomas (à dr.), les représentants respectifs de la Russie et des Etats-Unis dans le «groupe de contact».

l'ONU. Cette dernière a précisé que le personnel non essentiel avait dû être évacué de cette position.

Située à 64 km au nord-ouest de Sarajevo, la base abrite 800 soldats canadiens. Elle a déjà été pilonnée à deux reprises durant la semaine écoulée à la suite des interventions de l'OTAN contre les assaillants serbes de la poche de Bihac.

## BIHAC À L'AGONIE

D'après la FORPRONU, 55 Canadiens sont en outre toujours retenus en otages dans la région de Visoko par les Serbes, à titre d'«assurance sur la vie» contre d'éventuels nouveaux raids de l'OTAN. Les Serbes détiennent en outre 400 Casques bleus britanniques et français qui escortaient des convois humanitaires dans l'est de la Bosnie en dépit de leur promesse de les laisser circuler librement.

Les forces serbes sont sur le

point de prendre le contrôle de toute la poche de Bihac, devant l'impuissance à réagir des Nations Unies. Craignant pour leur troupes au sol soumises aux menaces serbes un peu partout dans le pays, les chefs de la FORPRONU ont renoncé à réclamer de nouvelles interventions de l'OTAN à Bihac.

Cette dernière a fait valoir qu'elle ne pouvait agir sans mandat de l'ONU, maîtresse des opérations sur le terrain. Les combats se sont poursuivis mardi dans les faubourgs de Bihac même. Les soldats serbes ne seraient plus qu'à quelques centaines de mètres du centre-ville où «la situation reste grave», a rapporté la FORPRONU.

## EXPERTS DU GROUPE DE CONTACT À SARAJEVO

L'ONU a également fait état de violents combats à l'intérieur de la ville de Velika Kladusa. Située

à 40 km au nord de Bihac, cette localité pourrait tomber dans les 48 heures aux mains de l'ex-«seigneur» local, Fikret Abdic. Un tel dénouement lui ouvrirait ainsi la voie de Bihac, où les Serbes semblent lui avoir mâché le travail.

Une délégation du groupe de contact est arrivée à Sarajevo. Après son appel au cessez-le-feu lancé lundi de Paris, les experts doivent réaffirmer devant les autorités bosniaques la conviction du groupe de contact que seule une solution diplomatique peut mettre fin au conflit qui ravage la Bosnie depuis 30 mois.

La délégation pourrait discuter avec les autorités de Sarajevo de «nouvelles idées» avancées pendant l'été par Moscou puis reprises par Paris, selon lesquelles les Serbes bosniaques devraient être autorisés à se confédérer avec la Serbie, à l'instar de la fédération croato-musulmane avec la Croatie. (ats, afp, reuter)

**30 novembre 1974** - On découvre Lucy, petite «femme» de 1 m 20 environ, pesant entre 20 et 30 kilos, à Hadar, au cœur de l'Afar, dans le nord-est de l'Ethiopie. Son visage était proéminent, mais elle devait se tenir debout, stable sur ses jambes et ses pieds. Lucy mourut à 20 ans, selon sa dentition. Elle a dû vivre il y a... trois millions d'années. Il s'agit d'un «australopithecus afarensis», soit le plus ancien hominidé connu.

## BRÈVES

### Népal

#### Nouveau premier ministre

Le roi Birendra a nommé hier au poste de premier ministre le dirigeant du Parti communiste népalais, Mana Mohan Adhikari, a-t-on appris de source officielle.

### Etats-Unis

#### Dan Quayle hospitalisé

L'ancien vice-président de George Bush, Dan Quayle, a été hospitalisé lundi pour une embolie pulmonaire. L'ancien vice-président républicain, qui pourrait s'engager en 1996 dans la course à la Maison Blanche, devrait rester hospitalisé environ une semaine.

### Tiffany and Co

#### Ciel mes bijoux!

Tiffany and Co., la célèbre maison de joaillerie installée sur la 5e avenue à Manhattan, a été condamnée à verser 365.000 dollars (1,8 million de ff) à une ancienne employée qui avait été licenciée fin 1983 après s'être plainte d'être victime de harcèlement sexuel.

### Cuba

#### Délégation militaire nord-coréenne

Une délégation militaire de Corée du Nord a été reçue lundi par le ministre cubain de la Défense, le général Raul Castro. Les entretiens ont porté sur la situation économique et politique des deux pays et sur le renforcement des relations entre les forces armées cubaines et nord-coréennes.

### Haïti

#### Elections reportées

Les élections haïtiennes prévues pour décembre seront repoussées de 14 à 22 semaines, a annoncé hier le premier ministre Smark Michel. Les premières élections à se tenir depuis le retour en octobre du président Jean-Bertrand Aristide n'interviendront donc pas avant mars.

### ONU

#### Le 185e membre

Le Conseil de sécurité a approuvé hier la demande d'adhésion de Palau qui devient ainsi le 185e membre des Nations Unies. Palau, dont les 16.000 habitants vivent sur huit des 200 îles de l'archipel du Pacifique dont est composé le pays, était administré depuis 1947 par les Etats-Unis.

## Aide internationale aux Palestiniens

### Moins que prévu

Yasser Arafat a demandé hier à Bruxelles aux donateurs internationaux de tenir leurs engagements. En difficultés, l'Autorité autonome palestinienne n'a reçu cette année que 60 millions de dollars sur 700 promis. De son côté, la Suisse aura versé 22,5 millions de francs fin 1994.

Confrontée à de graves problèmes économiques et sociaux, à un déficit budgétaire grandissant et à la montée en puissance du mouvement intégriste Hamas, l'Autorité autonome n'a reçu cette année que 60 millions de dollars sur les 700 millions qui lui avaient été promis, selon M. Arafat. Le président palestinien dirigeait la délégation palestinienne qui participait à Bruxelles à une réunion du comité de liaison ad hoc des pays donateurs de l'aide internationale aux Palestiniens, qui s'est ouverte hier.

Révision à la baisse. «Ce n'est pas que l'argent n'est pas arrivé, c'est qu'il n'est pas arrivé avec l'ampleur que nous prévoyions», a précisé Caia Koch Weeser, vice-président de la Banque mondiale pour le Moyen-Orient. Une fois les promesses traduites en projets concrets, la Banque mondiale avait espéré que 410 millions de dollars (530 millions de francs) pourraient être effectivement déboursés cette année. Mais le chiffre devra être revu de moitié. Koch Weeser a signé à

Bruxelles avec le président de l'Autorité autonome palestinienne Yasser Arafat une convention prévoyant une assistance de 58 millions de dollars (75 millions de francs). Cette somme est destinée à la réhabilitation des infrastructures à Gaza, où le taux de chômage atteindra 58 %.

Cette aide, fournie par la Suisse (13 millions de francs), l'Arabie Saoudite (39 millions) et le Danemark (23 millions), doit permettre de financer des projets petits et moyens de réfection des routes, du système éducatif et de fourniture d'eau potable, a précisé M. Koch Weeser. Cette assistance fait partie d'une enveloppe de 166 millions de francs, dont 39 millions ont déjà été versés par la Banque mondiale. Le solde doit être pris en charge par le Koweït et le Fonds arabe, composé de plusieurs pays arabes.

La Suisse a versé trois millions de francs à la fin de 1993. Ces fonds sont destinés à l'amélioration des écoles et des centres médicaux dans la bande de Gaza. En 1994, 4,5 millions ont été versés pour des projets d'assistance technique, par le biais de la Banque mondiale, et pour la préparation du fonctionnement administratif en Palestine. Sur les 60 millions de francs promis par la Confédération, répartis sur cinq ans, quinze millions devraient être versés cette année encore.

(ats, afp)

## Chambre des représentants des Etats-Unis

### Oui à l'accord du GATT

La Chambre des représentants, écartant de nombreuses objections soulevées aux Etats-Unis, notamment en ce qui concerne la légitimité du Congrès sortant, a ratifié hier l'accord commercial international du GATT portant création d'une Organisation mondiale du commerce.

Le vote a été acquis par 288 voix contre 146 au terme de quatre heures de débat. C'est maintenant au Sénat de se prononcer, où une majorité n'est

toutefois pas acquise. Le sénateur Bob Dole, le prochain chef de la majorité républicaine, s'est toutefois rallié au GATT.

De son côté, le président de la Chambre des représentants, Thomas Foley, avait incité ses collègues à voter en faveur du GATT en déclarant notamment: «Il est impossible d'imaginer un seul acte de ce Congrès qui puisse faire plus pour contribuer à notre croissance économique».

## Angola: premiers observateurs de l'ONU

### Les combats continuent

Les Nations Unies ont envoyé leurs premiers observateurs militaires à Huambo (centre). Les affrontements se poursuivent dans tout le pays notamment dans les provinces du centre.

La Mission de vérification des Nations Unies en Angola (UNAVEM) a envoyé lundi cinq observateurs à Huambo, l'ancien quartier général des rebelles de l'UNITA (opposition armée) repris par l'armée gouvernementale le 11 novembre. Le gouvernement a demandé aux Nations Unies d'en déployer également dans la province de Cuando-Cubango (sud-est). La semaine dernière, un hélicoptère de l'armée angolaise avait été abattu dans cette

province, près de Cuito-Cuanavale. Un porte-parole de l'UNAVEM a précisé que les observateurs (actuellement environ 80) seraient dépêchés uniquement dans les secteurs où le cessez-le-feu en vigueur depuis le 22 novembre est effectivement respecté.

Le 27 octobre, le Conseil de sécurité des Nations Unies avait autorisé un renforcement des effectifs (350 observateurs militaires et 126 observateurs policiers) de l'UNAVEM après la signature d'un accord de paix et l'application «effective» d'un cessez-le-feu. La force totale des Nations Unies en Angola pour l'application des accords de paix devrait être comprise entre 6000 et 7000 hommes, selon l'ONU. (ats, afp)

## Sommet franco-allemand

### Profondes divergences

Le 64e sommet franco-allemand s'est ouvert hier à Bonn dans un climat alourdi par les divergences sur une levée de l'embargo sur les armes en Bosnie et sur la construction européenne. Ce sommet, le dernier du genre entre François Mitterrand et Helmut Kohl, s'achèvera aujourd'hui.

Le sommet a débuté par un entretien en tête-à-tête du président français avec le chancelier Helmut Kohl. M. Mitterrand devait avoir ensuite un entretien avec le président allemand Roman Herzog. Le premier ministre français Edouard Balladur devait lui aussi s'entretenir avec le chancelier Kohl.

Les discussions seront dominées par les questions européennes et par la situation en Bosnie. Sur ces deux sujets, Paris et Bonn sont loin d'être d'unisson.

## LEVÉE DE L'EMBARGO?

Dès la veille du sommet, alors que la ville de Bihac (nord-ouest de la Bosnie) menaçait de tomber aux mains des Serbes, M. Kohl et son parti ont adopté une motion demandant la levée de l'embargo sur les armes vers la Bosnie. Pratiquement au même moment à Paris, la présidence et le gouvernement réaffirmaient solennellement leur opposition à une telle mesure et lançaient un appel à l'ONU et à l'OTAN afin que des mesures soient prises pour faire respecter les zones de sécurité en Bosnie.

Le gouvernement allemand apparaît de surcroît divisé sur ce sujet. Le ministre des Affaires étrangères Klaus Kinkel, chef du parti libéral FDP, a jugé hier qu'il n'était «pas opportun» de lever cet embargo, tout en cherchant à minimiser les divergences de vues avec la CDU.

## QUELLE EUROPE?

Sur l'Europe aussi, Paris et Bonn privilégient des approches différentes, plus fédéral côté allemand, renforçant l'autorité des Etats côté français. Dans un article publié hier dans le quotidien «Le Monde», M. Balladur résume une nouvelle fois la perspective du fédéralisme, qualifiée de «débat idéologique». Il se prononce pour un renforcement de la coopération franco-allemande pour «adapter aux temps nouveaux», avec la signature d'un nouveau «Traité de l'Elysée».

Ce traité, conclu en 1963, constitue la pierre angulaire de la coopération entre les deux pays. (ats, afp)

## Belgique

### Transports paralysés

Les transports aériens et ferroviaires belges ont été paralysés hier par une grève de 24 heures des entreprises de service public. Les vols de Sabena ont été annulés à l'aéroport de Bruxelles-Zaventem. Swissair a détourné les siens sur Maastricht. Les trains internationaux au départ de la Suisse ont été bloqués au Luxembourg.

Les grévistes protestent contre la réorganisation des entreprises du secteur public. Ils craignent qu'elle entraîne des suppressions de postes et une insécurité de l'emploi. La compagnie téléphonique Belgacom doit notamment être partiellement privatisée, peut-être en 1995 (ats, afp)



INTÉGRITÉ



TRANSPARENCE



Mairie  
de  
Saint-Imier

JACQUES ZUMSTEIN

PS, Saint-Imier

Resp. A. Geiser

296-710700

MINI-ANNONCES

demandes d'emploi

**CUISINIER**, expérience traiteur, 30 ans, cherche place. Date à convenir. Ecrire sous chiffres T 132-763617 à Publicitas, case postale 2054, 2302 La Chaux-de-Fonds.

Dame cherche travail: **HEURES DE MÉNAGE ET REPASSAGE.**  
☎ 039/26 67 13 132-763649

immobilier

A louer à La Chaux-de-Fonds: **GARAGE.** Quartier de l'Abeille.  
Peseux: ☎ 038/31 81 81 28-6310

Chézard-Saint-Martin: **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES.** Cachet artisanal exceptionnel. Ouvert sur jardin. Prix: Fr. 1400.-/1200.-, travaux entretien. Libre à convenir.  
☎ 038/31 17 93 28-6394

A louer au Locle à proximité du collège: **MAGNIFIQUES APPARTEMENTS SOCIAUX DE 4 1/2 ET 5 1/2 PIÈCES.** Cuisine agencée, 2 salles de bains, 1 cave, 1 balcon, ascenseur. Libres à convenir.  
☎ 039/23 26 57 132-761131

A louer au centre du Locle: **APPARTEMENT DE 4 PIÈCES.** Cuisine agencée, machine à laver, lave-vaisselle, 2 salles de bains/WC. ☎ 039/23 26 55 132-762106

A louer au Locle: **APPARTEMENT DE 3 PIÈCES.** Entièrement rénové. Libre tout de suite ou à convenir. ☎ 039/232 656 132-762735

A louer au Locle: **MAGNIFIQUES DUPLEX DE 4 1/2 PIÈCES** dans quartier calme. ☎ 039/23 26 57 132-762822

A louer, La Chaux-de-Fonds: **APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES.** Confort. Promenade. ☎ 039/23 64 03, heures bureau. 132-763319

Le Locle. A louer **JOLI APPARTEMENT** de 2 pièces. Tout confort, cuisine agencée. Loyer de Fr. 420.-, charges comprises.  
☎ 039/23 15 22 132-763623

A louer **APPARTEMENT 3 PIÈCES**, Saint-Imier. Rénové, cuisine agencée, tout confort, garage. Fr. 1060.-, charges comprises. ☎ 039/41 25 04 132-763638

A louer, pour 1er janvier 1995: **STUDIO 1 PIÈCE**, Croix-Fédérale. Cuisine habitable, salle de bains, baignoire. Fr. 432.-, charges comprises. ☎ 039/26 20 01 132-763661

A louer **APPARTEMENT 6 PIÈCES**, duplex. Fr. 1560.-, plus charges.  
☎ 039/28 40 00 ou 039/28 35 22 132-763671

A louer, centre ville Le Locle: **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES MANSARDÉ.** Cheminée, WC/douche séparée, cuisine agencée refaite. Fr. 850.-, charges comprises.  
☎ 039/31 17 94 157-714269

A vendre, région des Brenets: **PARCELLE VIABILISÉE**, 930 m<sup>2</sup>. Quartier très tranquille, ensoleillé, avec vue sur le Doubs. Faire offres sous chiffres P 157-714363 à Publicitas, case postale 151, 2400 Le Locle.

A louer, centre ville. Le Locle: **APPARTEMENT 3 1/2 PIÈCES MANSARDÉ.** Cheminée, WC/douche séparés, cuisine agencée refaite. Fr. 850.-, charges comprises.  
☎ 039/31 17 94 157-714269

à vendre

**BATTERIE LAZER**, 4 tomes, 4 cymbales. Montée sur échafaudage. Fr. 1800.-, à discuter. ☎ 039/44 18 93 132-763639

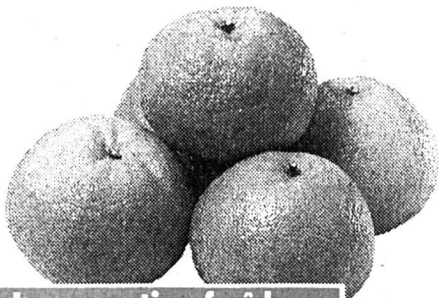
divers

**LIRE OU ÉCRIRE VOUS POSE DES PROBLÈMES?** Il n'est jamais trop tard pour apprendre... Cours de base, en petits groupes, pour adultes de langue française par l'**ASSOCIATION LIRE ET ÉCRIRE**, Françoise Gogniat. ☎ 039/23 75 75 132-763211

**ACCORDÉONISTE:** la musique que vous aimez encore. Toutes soirées.  
☎ 039/31 52 27 157-714431

Tarif Fr. 1.- le mot (min. 10 mots)  
Rubrique réservée uniquement aux particuliers, annonces commerciales exclues

# LA QUALITÉ EN ACTION



**La promotion-fraîcheur**  
du 30.11 au 6.12

**Clementines d'Espagne** le filet, 2 kg **260**  
(1 kg 130)

**La méga-promotion**

du 30.11 au 6.12

**Escalopes de poulet panées, surgelées** le sachet de

**1150**

10 pièces de 100 g  
1 kg



**La super-promotion**  
JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!

**Spirales Tipo M**  
le lot de 4 x 500 g  
3 kg

**450**  
(100 g 225)



**La promotion-fraîcheur**  
du 30.11 au 7.1

**Spécialités fumées «Favorit»**  
(à réchauffer dans l'emballage sous vide)

**Jambon roulé**  
(de la cuisse sans couenne)

Le kg **21.-**

**Palette (désossée)**

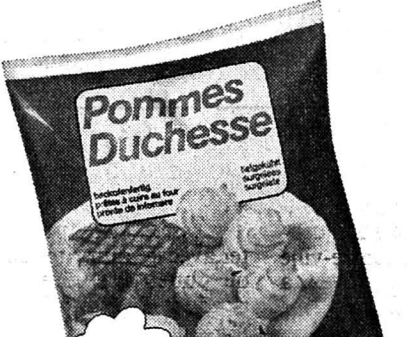
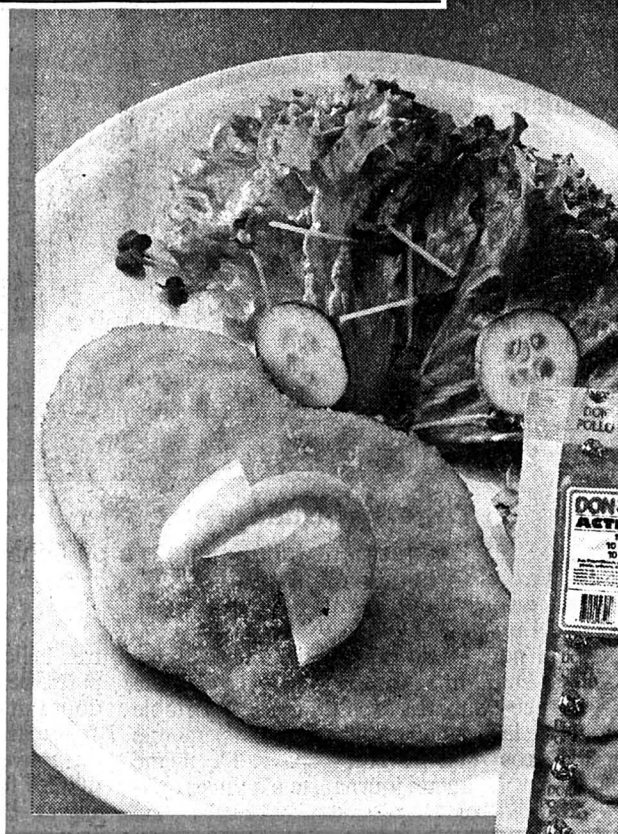
Le kg **19.-** au lieu de 25.-

**Cou de porc**

Le kg **17.-** au lieu de 22.50

**Langue de boeuf**

Le kg **19.-** au lieu de 25.50



**Action**

du 30.11 au 6.12

**Croquettes, Pommes Duchesse et Pommes rissolées, surgelées**

-70 de moins  
Exemple: Pommes Duchesse, prêtes à cuire au four, surgelées  
500 g **330**  
(100 g -66)

**Action**  
du 30.11 au 6.12

**Toutes les crèmes** en lot de 4 x 125 g 500 g **150**  
(100 g -30)



**Action**

MULTIPACK du 30.11 au 13.12

**Tout l'assortiment Magic Styling**

-50 de moins  
Exemple: Laque Magic Styling non aérosol 150 ml  
A partir de 2 produits au choix **370**  
(100 ml 247)



**Action**

du 30.11 au 13.12

**Tous les produits de lessive en poudre en sac de recharge**

4.- de moins  
Exemple: Total color concentré 3 kg **880**  
(1 kg 293)

**Action**  
du 30.11 au 3.12

**Pommes de terre «Nicola» du pays** le cabas de 2,5 kg **290**  
(1 kg 116)

**Jus d'orange «M-Queen»** 1 litre -30 de moins  
2 litre -50 de moins

**Mélange de Noël** 500 g **4.30** au lieu de 5.30  
(100 g -86)

**Biberli fourrés** 220 g **2.60** au lieu de 3.30  
(100 g 118)

**Action**  
du 30.11 au 6.12

**Huile universelle Suprema** 1 l **3.50** au lieu de 4.30

**Noix de Californie** le sachet de 500 g **2.-**  
(100 g -40)

**Cervelas** le lot de 5 x 2 pièces 1 kg **6.50**

**Champignons de Paris coupés et champignons mélangés** en sachet de 200 g, -70 de moins  
Exemple: Champignons de Paris coupés 200 g **2.40** au lieu de 3.10  
(100 g 120)

**MULTIPACK** du 30.11 au 6.12

**Asperges «Del Monte»** en boîte de 460 g (Eg. = 280 g) **2.60** au lieu de 3.50  
(100 g -93)  
A partir de 2 boîtes

**Tous les Bifidus aux fruits** en gobelet de 150 g **-55** au lieu de -70  
(100 g -37)  
A partir de 2 gobelets au choix

**Spécialités fumées traditionnelles à cuire**

**Jambon roulé** (de la cuisse) Le kg **19.-** au lieu de 25.-  
**Palette (avec os)** Le kg **14.-** au lieu de 19.50

**JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK!**

**Shampooing ultra doux Curl**  
**Shampooing volumisant Curl**  
**Shampooing 2 en 1 Curl**

en lot de 2 sachets de recharge de 300 ml 600 ml **4.20** au lieu de 5.40  
(100 ml -70)

144-713767/4x4

**MIGROS**

MINI-ANNONCES

nos amies les bêtes

Perdu, Chapeau-Râblé, La Chaux-de-Fonds: **CHATON ROUX** avec bracelet argenté. ☎ 039/26 17 05 132-763667

IMMOBILIER

**À LOUER** Quartier Hôpital

**APPARTEMENT DE 3 1/2 PIÈCES**

Cuisine agencée, salle de bains-WC, 1 cave.  
Libre: de suite. 132-761119

**GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA**  
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI

DIVERS

**Votations fédérales du 4 décembre 1994**

**NON**

**... mais oui**

**A l'étatisation de la santé**  
**A l'initiative socialiste sur l'assurance-maladie**

**à la révision consensuelle de l'assurance-maladie, favorable à la famille et maîtrisant le coûts de la santé**

Parti libéral suisse, Berne; resp.: Philippe Boillod





Escalade entre la Tchétchénie et Boris Eltsine

# Ultimatum russe rejeté

Le conflit entre la Russie et sa petite république caucasienne indépendantiste de Tchétchénie a connu une nette escalade hier. Le président Djokhar Douaïev a rejeté un ultimatum posé par Boris Eltsine. Une attaque aérienne a en outre visé l'aéroport de Grozny et le palais présidentiel.

«Vous entendez. Alors même que je suis en train de vous dire que nous voulons la paix, ils bombardent l'aéroport». En bruit de fond de la conférence de presse du président tchétchène Djokhar Douaïev, qui confirme le rejet de l'ultimatum russe, on entend les bombardements.

## HÉLICOPTÈRES FANTÔMES

Quelques minutes plus tard, les six Sukhoï-27 passent au-dessus du palais présidentiel et lâchent quelques rafales qui ne feront ni victimes ni dégâts. Du bureau du président - au neuvième étage - des couloirs, de la place, ripostent armes de gros calibres et lance-grenades.



Dzhokhar Dudayev

Le président tchétchène n'a pu échapper à l'épreuve de force avec la Russie. (ap)

De source officielle tchétchène, on affirme qu'un appareil a été abattu avec un missile portable sol-air Stinger, mais personne n'a pu voir l'épave. De même aucun journaliste n'a vu les qua-

tre hélicoptères qui auraient participé au bombardement et dont fait état Grozny.

Auparavant, un porte-parole du gouvernement avait affirmé que les forces loyalistes avaient

abattu avec des Stinger un avion et deux hélicoptères qui participaient à l'attaque contre le palais présidentiel.

## POINT D'ORGUE

L'attaque est venue mettre un point d'orgue à une journée décisive pour la Tchétchénie, Moscou ayant enfin décidé - devant les échecs répétés de l'opposition tchétchène qui malgré le soutien de Moscou tente en vain depuis quatre mois de renverser Djokhar Douaïev - de s'attaquer ouvertement et directement au problème.

Après avoir menacé Grozny de faire intervenir les troupes russes si les combats ne cessaient pas «d'ici à 48 heures», le président russe Boris Eltsine réunissait à nouveau hier soir à Moscou son Conseil de sécurité pour «prendre une décision définitive sur la Tchétchénie».

La Russie, qui après une vaine tentative de remise au pas fin 1991, juste après la déclaration d'indépendance unilatérale de la Tchétchénie, s'était contentée d'imposer un blocus économique, semble en effet avoir décidé qu'il lui faut une fois pour toutes mettre fin à «l'indépendance» tchétchène. Et semble avoir compris, après le retentissant échec de l'attaque de l'opposition sur Grozny samedi, qu'elle doit prendre les choses en main. (ats, afp, reuter)

30.11.1710 -

La Turquie déclare la guerre à la Russie.

30.11.1918 -

La Transylvanie proclame son attachement à la Roumanie.

30.11.1938 -

Des membres de la «Garde de fer» sont abattus en Roumanie dont le gouvernement tente d'éliminer le fascisme.

## BRÈVES

Amsterdam

### Un dentier voyageur

Un Néerlandais de 60 ans a retrouvé mardi le dentier qu'il avait perdu trois mois plus tôt en mer du Nord. Elle a été retrouvée par un amateur de pêche sportive d'Amsterdam dans le ventre d'une morue.

Grande-Bretagne

### Le gangster du rail se suicide

Ronald «Buster» Edwards, co-auteur de la grande attaque du train postal Glasgow-Londres en 1963, a été retrouvé hier pendu dans un garage de Londres, a indiqué la police.

Constantine

### Vétéran islamiste tué

Amor Lazhar, organisateur de l'attaque de la caserne de Guémmar, dans le Sud-Est algérien, en novembre 1991, et considéré comme le vétéran des chefs islamistes armés se réclamant du FIS, a été tué par les forces de sécurité près de Constantine, a-t-on appris hier de source gouvernementale.

Afghanistan

## Pourparlers de paix

Les factions rivales afghanes ont entamé hier à Téhéran des pourparlers de paix. Ils sont parrainés par l'Iran et l'Organisation de la conférence islamique (OCI). Les discussions visent à tenter de mettre fin aux combats qui ravagent le pays, a rapporté radio Téhéran.

Le gouvernement du président Bourhanouddine Rabbani a annoncé qu'il n'y participerait pas. Son absence est due à l'objection soulevée par le parti Itte-

had-i-Islami d'Abdourran Rouï Sayyaf à la représentation du général Abdoul Rachid Dostum, le chef de guerre du nord, à ces discussions, a précisé un porte-parole du gouvernement.

Quelque 15.000 personnes ont été tuées dans les combats qui opposent les factions rivales afghanes depuis le renversement du gouvernement communiste de Kaboul en avril 1992 après 14 années de guerre civile. (ats, reuter)

Liberia

## L'impasse

Les pourparlers en cours depuis un mois à Accra en vue de relancer le processus de paix au Liberia ont été suspendus sine die hier. Aucun accord n'a été conclu, a annoncé un porte-parole du ministère ghanéen des Affaires étrangères.

Les représentants des divers groupes et factions, civils et militaires, libériens doivent quitter la capitale ghanéenne mercredi, a-t-on appris auprès des participants. Les conversations avaient

débuté «secrètement» à la fin octobre avant de prendre un tour formel le 21 novembre sous l'égide du chef de l'Etat ghanéen Jerry Rawlings, président en exercice de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'ouest (CEDEAO, regroupant les 16 pays de la région).

Elles visaient à trouver une issue négociée à une guerre civile déclenchée en décembre 1989 et qui, depuis, a fait officiellement plus de 150.000 morts. (ats, afp)

Italie

## Berlusconi s'offre un sursis

Le président du Conseil italien, Silvio Berlusconi, semble être parvenu hier à ressouder son gouvernement autour de lui; il a en effet obtenu l'appui des différents ministres de sa coalition sur la politique suivie mais sans pouvoir toutefois avancer sur l'une des questions les plus controversées, la réforme du régime des retraites.

M. Berlusconi cherchait également à vérifier que ses ministres soutiennent bien la politique gouvernementale, notamment le programme d'austérité budgétaire et de réduction des aides sociales, alors que les syndicats appellent à une grève générale pour vendredi.

L'appui gouvernemental est considéré comme une déclaration de loyauté envers un Silvio Berlusconi qui doit répondre à des enquêtes ouvertes par la justice sur des faits concernant son action de chef d'entreprise à la tête de son empire télévisuel avant son accession au gouvernement. Il n'y a pas eu de vote en tant que tel, les ministres ayant apporté un soutien global à une liste d'objectifs généraux tels que de nouvelles privatisations, une législation anti-monopole plus sévère ou une plus grande décentralisation politique et économique, a précisé le porte-parole du gouvernement Jas Gawronski.

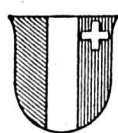
Il n'y a pas eu d'accord en revanche sur l'inclusion de la réforme des retraites dans le budget 1995. M. Berlusconi a proposé un plan de réduction du déficit en réduisant le généreux système de pensions italien, ainsi que les avantages acquis par les travailleurs. Mais ce plan a entraîné une levée de boucliers dans une partie de la population.

Le chef du gouvernement italien devait rencontrer les dirigeants syndicaux mercredi pour tenter de les faire renoncer à leur appel à la grève, le deuxième en six semaines. (ap)

Ford Escort 1,4i  
CL, 3 p.  
bleue, 1987,  
79 000 km, radio K7  
☎ 038/42 40 80  
28-6041

SOS  
**DETTES**  
aide efficace  
GESTIFIN sa MÉZIÈRES  
021 903 24 45

Ford Orion 1,8i  
16 V, CLX, bor-  
deaux, K7, ver. cent.,  
vitres élec., dir. ass.,  
1992.04, 44 000 km  
☎ 038/42 40 80  
28-6040



Office des poursuites de Boudry  
**ENCHÈRES PUBLIQUES**

Le mercredi 7 décembre 1994 à 14 heures à l'aérodrome de Colombier, l'Office des poursuites de Boudry vendra par voie d'enchères publiques

## un avion Cessna 310 N

(celui-ci n'est plus immatriculé, sans moteur ni hélice, démonté, à l'état d'épave)

La vente aura lieu au comptant, conformément à la LP.

Office des poursuites: le préposé, E. Naine

132-6104

## CREDIT RAPIDE

038 511833  
DISCRETION ASSURÉE  
TEL. DE 09.30 A 20.30  
MEYER FINANCE + LEASING  
TIRAGE 28  
2520 LA NEUVILLE  
EXPL. TAUX: 15.9%  
MONTANT DURÉE COUT MOIS  
5.000.- 12 M. 413.20 4510  
6-52746

## BENFINA

Crédits - leasings  
p. personnes solvables,  
cadres, y. c. salariés.  
Discretion assurée.  
R. Jean-Prouvé 6  
1762 Glivisiez  
037-26 82 10  
038-25 37 45  
Exemple:  
crédit de Fr. 5000.- avec  
un intérêt annuel effectif  
de 15.9%, total des frais  
de Fr. 413,20 par année

17-110801

Publicité intensive, Publicité par annonces

## IMMOBILIER

### Appartement 3 pièces

Original. Sous les toits.  
Cheminée de salon.  
Dans un petit immeuble neuf.  
**LA CHAUX-DE-FONDS**  
Mensualité «achat» dès Fr. 1206.- + ch.  
☎ 038/25 94 94 28-6082

## A LOUER Croix-Fédérale 36 Immeuble Fondation Rencontre

APPARTEMENTS RÉSERVÉS AUX PERSONNES À L'AVS/AI

Composés de 2 chambres, une cuisine agencée, salle de bains, WC.

Libres: de suite ou à convenir. 132-761116

**GECO GÉRANCE ET COURTAGE SA**  
75, RUE JARDINIÈRE - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS  
Tél. 039/23 26 55-56 UNPI



UNIVERSITÉ DE  
NEUCHÂTEL

Faculté des sciences

Judi 1er décembre 1994  
à 17 h 15

au grand auditoire des instituts de biologie

Présentation publique de la thèse de doctorat de M. Pierre Rossi, licencié ès sciences de l'Université de Neuchâtel:

**Utilisation de bactériophages comme traceurs en hydrologie et en hydrogéologie**

Le doyen: H.-H. Nägeli

28-6191



UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

Vendredi  
9 décembre 1994  
à 17 h 15

Aula de l'Université,  
avenue du 1er-Mars 26

## LEÇON INAUGURALE

de Monsieur Milad ZARIN-NEJADAN, professeur ordinaire d'économie politique, sur le sujet suivant:

**«Le socle du chômage»**

La leçon est publique

Le recteur

28-4029

## VACANCES - VOYAGES



Dimanche  
4 décembre 1994

Chemins de fer du Jura

Offre spéciale pour petits et grands à ne pas manquer

## Course surprise de Saint-Nicolas

Le forfait comprend:  
- une carte journalière CJ  
- un cornet surprise, des divertissements avec Saint Nicolas une animation (musique, chants, poésies) et le thé offert à chacun.

**Horaires des trains:**

Glovelier dp 14 h 21, La Chaux-de-Fonds dp 14 h 22, Tavannes ar 14 h 03

Train spécial: (destination surprise)

Saignelégier: dp 15.08 ar 16.57

Glovelier ar 17 h 35, La Chaux-de-Fonds ar 18 h 11, Tavannes ar 17 h 55

**Prix:**

Enfants avec carte-famille Fr. 13.-

Adultes avec abt 1/2 prix Fr. 18.-

Adultes sans abt 1/2 prix Fr. 21.-

2726 Saignelégier  
Tél. 039 51 18 25  
2720 Tramelan  
Tél. 032 97 40 06

Réservation indispensable jusqu'au 3 décembre à 12 h.

160-17036/4x4

A vendre  
**BOIS DE CHEMINÉE  
BOIS DE CHAUFFAGE  
BRIQUETTES**

sec, scié, bûché. Livraison à domicile. Prix avantageux.

Franz Schmutz, Sonvilier  
☎ 039/41 39 66 132-761339

Achete au plus haut prix  
**VOITURES**

bus, camionnettes, kilométrage, état sans importance. Paiement comptant.  
☎ 077/47 61 89 28-773897



**Dick Optique**  
Lunetterie  
Verres de contact  
Av. Léopold-Robert 64  
☎ 039/23 68 33 132-758624

## IMMOBILIER

A vendre ou à louer à CERNIER début 1995

### Locaux de stockage ou dépôt

de 60 à 275 m<sup>2</sup> équipés.  
Location dès Fr. 400.- par mois.  
☎ 038/53 55 74. 28-6419



**DEMANDE D'EMPLOI**

**Horloger**

cherche travail à domicile. Service après-vente, réparations, mouvements mécaniques, quartz et séries soignées. Ecrire sous chiffres P 36-220269 à Publicitas, 1920 Martigny

L'annonce, reflet vivant du marché

**FERMETURE DE CABINET MÉDICAL**

**Le Dr Philippe DREYFUS**  
Rue de la Serre 45  
**LA CHAUX-DE-FONDS**

a cessé ses consultations depuis le 28 novembre 1994 et remercie ses patients de leur confiance et de leur fidélité.

Pour toutes demandes concernant les dossiers médicaux, les patients sont priés de contacter le secrétariat du cabinet, jusqu'au 22 décembre 1994.

132-763673

**SPECTACLES - LOISIRS**

**ALAIN MORISOD & SWEET PEOPLE**  
**CONCERT DE NOËL**

avec la participation exceptionnelle de **JOHN STARR** (Country Music, Canada)

**La Chaux-de-Fonds**  
Temple de l'Abeille  
Mardi 13 décembre 1994  
à 20 h 30

Vente des billets:  
SUPER CENTRE VILLE  
La Chaux-de-Fonds  
Serre 37-43  
☎ 039/23 89 01



14-760150

**DIVERS**

**MÉTROPOLE CENTRE, GALERIE 2**  
LA CHAUX-DE-FONDS

Du 30 novembre au 1er décembre 1994

**Grande vente de CD**  
**3000 CD à 10.- et 12.-**

**POP**  
SANTANA, JONIS JOPLIN, JIMMY CLIFF, BOB DYLAN, MARVIN GAYE, TINA TURNER, SIMON & GARFUNKEL, EARTH WIND & FIRE, ARETHA FRANKLIN, ERIC CLAPTON, ETC.



**COMPILATION ITALIENNE**  
«SANREMO 94» TOTO COTUGNO, ADRIANO CELENTANO, PUPPO, DALIDA, UMBERTO TOZZI, VASCO ROSSI, ETC.

**CLASSIQUE**  
BEETHOVEN, BRUCKNER, SAINT-SAËNS, SIBELIUS, TCHAIKOVSKY, BARTOK, MOZART, CHOPIN, SATIE, RAVEL, CHOPIN, ETC.

**LASER DISC, rue de l'Hôpital 5, Neuchâtel**

Commandez vos disques par téléphone au 038/24 32 92

«LA BOURSE AUX DISQUES»: nous reprenons vos vieux CD

28-6421

**IMMOBILIER**

A louer à Dombresson  
**2½ pièces de 55 m²**  
**+ balcon**  
Loyer Fr. 900.- + charges.  
☎ 038/53 55 74.

28-6420

**HIVERNAGE**

Voitures, caravanes:  
il reste encore quelques places disponibles

**JEAN MAJAL** 2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 03 33  
Fax 039/23 03 66

132-763672

A vendre, quartier sud  
**Appartement de 3½ pièces**  
Avec balcon et place de parc.  
Pour traiter: Fr. 25 000.-.

**Pierre Grandjean**

Expertises - Courtage  
Conseils en immobilier  
Jardinière 15 / Parc 14  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/24 16 40 - Fax 039/24 16 45  
Membre UNPI - USPI - FIABCI

132-762842

Maitrise fédérale  
Tél. 039/28 16 24  
**SOL**  
HEIMO & FILS SA  
► Parquets ► Tapis  
► Plastiques ► Stores  
► Sols sans joints ► Entretien  
Rue du Parc 9 - 2300 La Chaux-de-Fonds

132-748626

**AUTOS - MOTOS - VELOS**

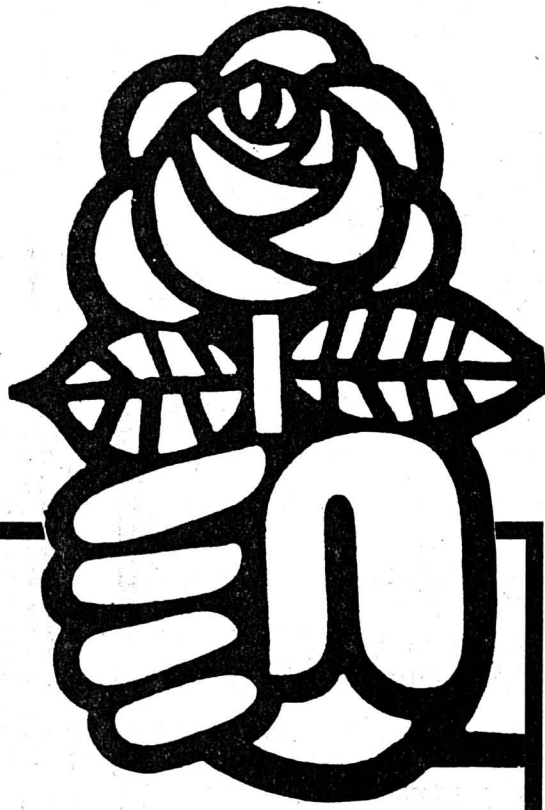
Occasion unique de privé  
**Ford Sierra Cosworth**  
Modèle 1992, 67000 km, noir métallisé, kit GTO, 265 CV, toit ouvrant électrique, 4 vitres électriques, sièges Recaro, climatisation, alarme, CD Pioneer. Service fait. Etat impeccable. Véhicule non-fumeur. Prix neuf: Fr. 62 750.-. Cédé: Fr 28 800.-. Reprise éventuelle.  
☎ 077/31 44 77 ou 066/66 51 55, M. Dürrer.

14-761178

**IMMOBILIER**

A vendre ou à louer à Cernier  
**SURFACES**  
**AVEC VITRINES**  
de 33 à 190 m² équipés.  
Location dès Fr. 450.- par mois.  
☎ 038/53 55 74.

28-6416



**VOTATIONS**  
**DES 3 ET**  
**4 DÉCEMBRE**

Rendre l'assurance maladie obligatoire.  
Supprimer les limites de couverture.  
Accorder des subsides aux revenus modestes.  
Supprimer les différences de cotisations selon l'âge et le sexe.  
Renforcer la solidarité confédérale,

**C'EST NÉCESSAIRE**

**OUI à la loi**  
**sur l'assurance maladie**

Calquer l'assurance maladie sur le modèle de l'AVS.  
Garantir la perte de gain.  
Supprimer les primes pour enfants,

**C'EST JUSTE**

**OUI à l'initiative pour une**  
**saine assurance maladie**

Assigner à résidence des étrangers.  
Les emprisonner sur un simple soupçon.  
Les garder en détention, dès l'âge de 15 ans avant de les réexpédier,

**C'EST**  
**ABOMINABLE**

**NON à la loi sur les mesures**  
**de contrainte.**

**PS PARTI SOCIALISTE**  
LA CHAUX-DE-FONDS  
La raison en action  
Resp. Ph. Merz  
132-762664

Publicité intensive, Publicité par annonces

**DIVERS**

**RÉGINE AEBISCHER**

a le plaisir de vous annoncer  
l'ouverture à plein temps  
de son cabinet de

- réflexologie (ANIR);
- drainage lymphatique (lymphothérapie, bandages Földi);
- approche corporelle (méthode Rosen)

dès le 5 décembre 1994

Pour renseignements ou consultations, s'adresser à:  
**Régine Aebischer**, Villa Stella Maris,  
Combe-Grieurin 41, 2300 La Chaux-de-Fonds,  
☎ 039/23 37 87.

132-763422

**BON**  
**JOUR**

**LE SERVICE DE**  
**L'ÉNERGIE**

a ouvert ses nouveaux bureaux  
à la rue du Collège 31d  
et vous offre gratuitement ses conseils  
et informations!

**BON**

**POUR VOTRE**  
**BUDGET:**

le Service de l'énergie vous propose  
des solutions personnalisées,  
orientées vers les investissements  
les plus rentables et  
une utilisation économique de l'énergie.

**BON**

**POUR VOTRE**  
**QUALITÉ DE VIE:**

le Service de l'énergie vous fait découvrir  
les derniers progrès dans les domaines  
du chauffage, de l'éclairage, des appareils,  
de l'enveloppe du bâtiment,  
des énergies renouvelables, etc...



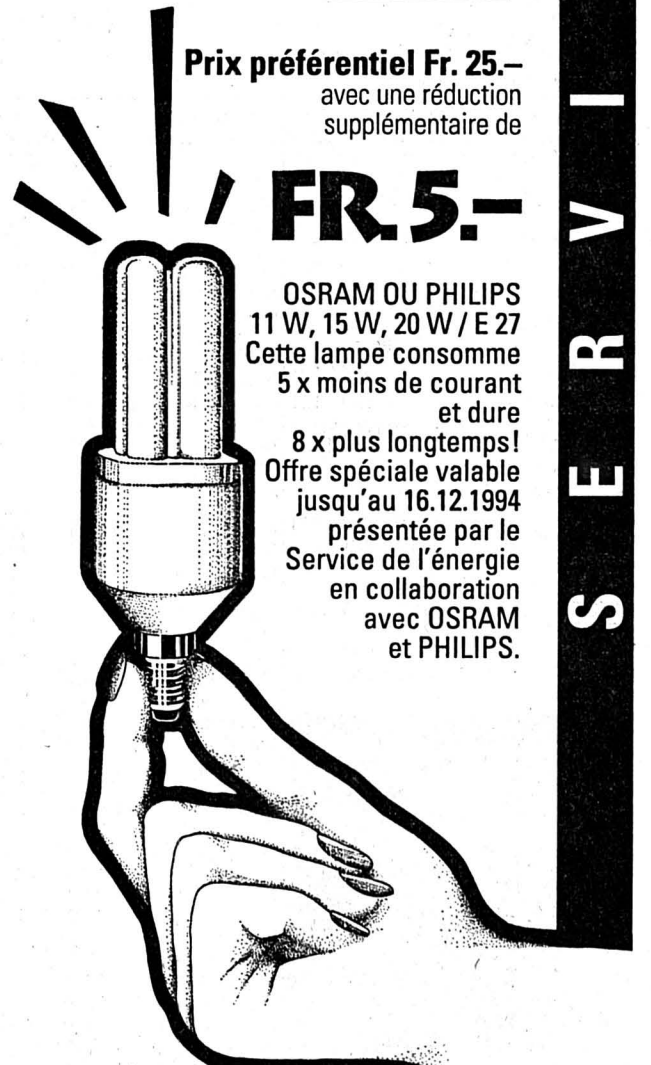
**BON**

**POUR L'ACHAT**  
**D'UNE LAMPE**  
**À ÉCONOMIE**  
**D'ÉNERGIE**  
**AU PRIX DE FR. 20.-**

Prix préférentiel Fr. 25.-  
avec une réduction  
supplémentaire de

**FR. 5.-**

OSRAM OU PHILIPS  
11 W, 15 W, 20 W / E 27  
Cette lampe consomme  
5 x moins de courant  
et dure  
8 x plus longtemps!  
Offre spéciale valable  
jusqu'au 16.12.1994  
présentée par le  
Service de l'énergie  
en collaboration  
avec OSRAM  
et PHILIPS.



A échanger au

**Service de l'énergie**



Collège 31d  
La Chaux-de-Fonds  
Tél. 276.677  
276.678

**Ville de La Chaux-de-Fonds**

132-763483

S E R V I C E D E L ' É N E R G I E



OFFRES D'EMPLOI



**Vous aimez le travail en équipe, prendre des responsabilités et persuader tout en diplomatie?**

Vous êtes peut-être le/la

**responsable de l'assurance qualité**

que nous cherchons.

Le profil requis exige une formation de technicien/ne en micro technique assortie d'un diplôme ASPQ TQII ou III et quelques années d'expérience de l'assurance qualité dans l'horlogerie.

De plus, si vous êtes de langue maternelle française et au bénéfice de bonnes connaissances d'allemand et d'anglais,

alors envoyez-nous vite votre dossier complet. Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

Omega SA, Service du personnel, rue Jakob Stämpfli 96, 2500 Bienne 4. Tél. 032/429 211.

SMH Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la micro-électronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!

**Société horlogère** située à La Chaux-de-Fonds recherche

**un galvanoplaste**

expérimenté. Pour tous renseignements veuillez contacter Martine Estermann au 022/741 17 70 ou envoyez votre dossier complet

c/o PERFORMANCE CONSULTANT 4, rue de Chantepoulet, 1201 Genève 18-193273

**SAVIMEC SA** MÉCANIQUE DE PRÉCISION

Nous cherchons MÉCANICIENS DE PRÉCISION pour travaux mécaniques de qualité à l'unité ou en petite série.

Nous offrons: - emplois stables - travail intéressant - bonne ambiance - petite équipe - horaire variable. Engagement immédiat ou à convenir. Téléphoner: Combe-Girard 8, 2400 Le Locle, ☎ 039/31 82 05 157-714439

Nous cherchons

**jeune sommelière**

Entrée tout de suite ou à convenir. ☎ 039/41 20 87 132-763663

Bar à Neuchâtel cherche tout de suite ou à convenir: **UN JEUNE CUISINIER** et **UN GARÇON DE BUFFET**

Fermé le dimanche. Veuillez écrire sous chiffres F 28-61216 à Publicitas, case postale 1471 2001 Neuchâtel 1

**Police-secours: 117**

OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons pour tout de suite

**une employée pour le service de midi**

du lundi au vendredi ☎ 039/26 06 98 132-763659

Boulangerie-pâtisserie-confiserie à La Chaux-de-Fonds, cherche

**UNE VENDEUSE**

pour les après-midi dès janvier. Veuillez faire votre offre complète sous chiffres V 132-763643 à: Publicitas, case postale 2054 3202 La Chaux-de-Fonds

**ADIA**

039/23 63 83 31, AV. LÉOPOLD-ROBERT 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

Pour un emploi fixe, nous recherchons un

**RÉGLEUR**

de machines de production De base mécanicien ou micromécanicien.

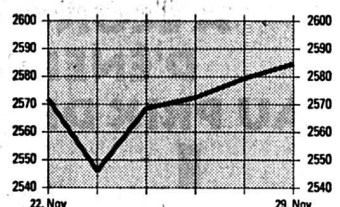
Cette personne devra avoir du tact et de la diplomatie ainsi qu'une expérience dans la micro-mécanique.

Appelez sans tarder **Patrice Blaser**

L'annonce, reflet vivant du marché

**BOURSE**

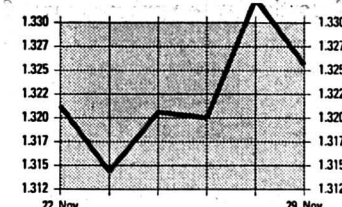
Swiss Market Index



Indices

	28/11	29/11
SPI	1701.37	1701.70
SMI	2579.40	2584.70
Dow Jones	3739.56	3738.55
DAX	2058.45	2044.28
CAC 40	1952.38	1939.97
Nikkei	18811.40	18926.50

Dollar US



Billets

	Achat	Vente
USA	1.28	1.36
Angleterre	2	2.12
Allemagne	83.25	86
France	24	25.2
Belgique	3.98	4.23
Hollande	73.5	76.5
Italie	0.0785	0.0845
Autriche	11.65	12.25
Portugal	0.77	0.87
Espagne	0.95	1.06
Canada	0.91	1.01
Japon	1.28	1.38

Devises

Devises jusqu'à Fr. 50'000.-

	Achat	Vente
USA	1.3055	1.3395
Angleterre	2.048	2.1
Allemagne	83.83	85.53
France	24.42	24.92
Belgique	4.075	4.155
Hollande	74.8	76.4
Italie	0.081	0.083
Autriche	11.9075	12.1475
Portugal	0.8175	0.8425
Espagne	0.999	1.029
Canada	0.948	0.972
Japon	1.325	1.359
ECU	1.5975	1.6295

Métaux précieux

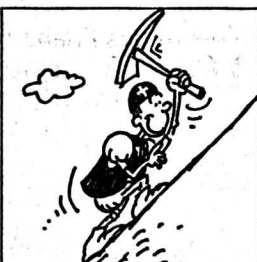
	Achat	Vente
OR		
\$ Once	383.1	383.6
Lingot	16150	16400
Vreneli 20.-	95	105
Napoléon	90	100
Souver new	89.17	92.26
Japon old	89.17	92.26
Kruger Rand	505	525

	Achat	Vente
ARGENT		
\$ Once	5.14	5.16
Lingot/kg	211	226

	Achat	Vente
PLATINE		
Kilo	17325	17575

	Achat	Vente
Convention Or		
Plage or		16600
Achat		16230
Base argent		260

Source  
**TELEKURS**  
Transmis par Orysta SA, Lausanne (Cours sans garantie)



Taux d'intérêts suisses

	3 mois	6 mois	12 mois
Crédit Suisse			
Comptes à terme de Fr. 100'000.- à Fr. 500'000.-	3.37	3.50	3.87

Oblig. de caisse

	3 ans	5 ans	8 ans
Banque Nationale Suisse	4.75	5.00	5.25
Rendement moyen des obligations de la Confédération	5.30	5.28	

Taux Lombard

	5.50	5.50

Taux d'intérêt étrangers

	3 mois	6 mois	12 mois
Euro-Marché à partir de Fr. 100'000.-			
CHF/Sfr	3.68	3.93	4.31
USD/US\$	5.93	6.31	6.93
DEM/DM	5.00	5.06	5.37
GBP/£	5.93	6.39	7.18
NLG/HLG	5.06	5.25	5.56
JPY/YEN	2.18	2.34	2.56
CAD/CS	5.68	6.24	7.12
XEU/ECU	5.62	5.87	6.37

Bourse suisse

	28/11	29/11
Adia p	218	216
Alusuisse p	646	653
Alusuisse n	653	656
Angold C.S.	135.5	132
Ares Serono	685	677
Ascom p	1400	1420
Attisolz n	760	760
Bâloise n	2500	2500
Baer Holding p	1280	1270
BB Biotech	2160	2160
BBC p	1129	1120
BCC p	850d	850d
BK Vision p	1260	1260
Bobst p	1585	1520
Buehrle p	130	128.5
Cementia	750d	750d
CFN	400d	400d
Ciba-Geigy n	772	769
Ciba-Geigy p	772	770
Cortailod n	5500	5100d
CS Holding p	552	559
CS Holding n	107	108.5
Electrowatt p	340	338
Elco Loser n	470	490
EMS Chemie p	4000	3970
Fischer p	1500	1485
Fischer n	272	273
Forbo p	2390a	2330
Fotolabo p	3050d	3050
Galenica n	430	420
Hero p	629	620d
Hero n	160d	163
Hilti p	990	980
Holderbank p	1050	1037
Immuno	665	663
Interdiscount bp	168	165a
Interdiscount p	1785	1780
Jelmoli p	772	760
Landis & Gyr n	733t	730
Lindt Sprüngli p	19800d	19700d
Logitech n	100	89
Merck	725	730t
Mercure n	341	340
Michelin	450	455
Motor Col.	1900	1920
Mövenpick p	430	438
Nestlé n	1206	1215
Pargesa Holding	1470d	1470d
Pharmavisio p	4020	4030
Pirelli p	178	175t
Publicitas bp	1010d	1010d
Publicitas n	1130	1140t
Rentch Walter	210	205
Réassurance p	785	790
Réassurance n	778	785
Richemont	1230	1245
Rieter bp	300	300
Roche bp	5775	5840
Roche p	11500	11350

Avant bourse

	28/11	29/11
Rorento C.S.	63	63.25
Royal Dutch C.S.	141t	143
Sandoz n	685	677
Sandoz p	715	708
Saurer n	425	420
SBSI bp	280d	295
SBS n	175.5	175
SBS p	363	365
Schindler p	7600	7620
Schindler bp	1560	1590
Sibra n	220d	220d
SIG P	2550	2500
Sika n	365	365
Sika p	62	62t
SMH p	668	649
SMH n	151	148
Sulzer bp	882	885
Sulzer p	902	896
Surveillance n	338d	340
Surveillance p	1840	1850
Swissair n	815	805
Swissair bj	145d	145d
UBS n	252	255
UBS p	1130	1138
Von Roll p	230	236
Winterthur n	633	630
Winterthur p	670	674
Zurich n	1237	1235
Zurich p	1240	1238

Amsterdam (HFL)

	28/11	29/11
ABN Amro	60.7	60.5
Akzo	195	194.6
Royal Dutch	186.7	188.8
Unilever	194.9	195.8

Tokyo (Yen)

	28/11	29/11
Canon	1710	1720
Daiwa Sec.	1250	1260
Fuji Bank	1960	2000
Hitachi	954	955
Honda	1620	1630
Mitsubishi el	1190	1170
Mitsubishi Heavy	726	729
Mitsubishi Bank	2190	2230
Mitsui Co	837	840
NEC	1150	1160
Nippon Oil	674	674
Nissan Motor	800	812
Nomura sec	1910	1940

Londres (ESTG)

	28/11	29/11
Amgld	65.625	63.8125
Anglo AM	35.5625	34.875
B.A.T.	4.44	4.4178
British Petrol.	4.1875	4.22
British Telecom.	3.73	3.73
BTR	2.855	2.87
Cable & Wir.	3.79	3.7881
Cadbury	4.28	4.29
De Beers P	14.375	14
Glaxo	6.25	6.22
Grand Metrop.	3.87	3.87
Hanson	2.3	2.335
ICI	7.445	7.47

Frankfurt (DM)

	28/11	29/11
AEG	149.5d	148.6
Allianz N	2386	2384
BASF	307.5	305.1
Bay. Vereinsbk.	455.5	460
Bayer	344.3	342.2
BMW	751	748
Commerzbank	323.6	323.5
Daimler Benz	748	738
Degussa	454	448
Deutsche Bank	741.2	740.5
Dresdner Bank	407.8	409
Hoechst	318	314
MAN	422.8	420
Mannesmann	413	410
Siemens	614	607
VEBA I	521	518.3
VW	441.2	425.6

Paris (FF)

	28/11	29/11
AGF	231.9	232
Alcatel	451	443.9



Nouvel arrêté urgent pour réduire le déficit de l'assurance-chômage

# Bas salaires épargnés

Les cotisations d'assurance-chômage passeront probablement, dès janvier prochain, à 3% du salaire. Par arrêté urgent, le Parlement devrait en outre imposer aux chômeurs une réduction de 25% de la première indemnité mensuelle. Hier, le Conseil national a toutefois refusé d'appliquer cette mesure à ceux qui gagnaient moins de 3500 francs par mois.

Berne  
François NUSSBAUM

La situation légale est devenue très compliquée. La loi actuelle sur l'assurance-chômage est en cours de révision au Parlement. Mais cette révision prend plus de temps que prévu et pourrait n'entrer en vigueur qu'en 1996.

Le premier arrêté urgent, introduit en avril 1993, se révèle donc insuffisant, notamment pour résoudre la question du financement de l'assurance.

## TROU DE 8 MILLIARDS

Depuis janvier 1993, le taux des cotisations est fixé à 2% du salaire. De quoi rapporter environ 3,5 milliards par an. Mais, avec le taux de chômage qui s'est installé, les dépenses atteignent près du double (le déficit cumulé depuis deux ans s'élève aujourd'hui à plus de 8 milliards). La différence est, jusqu'ici, fournie à parts égales par des prêts de la Confédération et les cantons.

C'est précisément le haut montant de ces prêts - remboursables à long terme - qui grève les budgets. Certes, la révision de la loi porte, entre autres, sur une augmentation des cotisations à 3% (ce qui rapporterait 5,2 milliards). Mais le Conseil fédéral, qui entend bénéficier de cette mesure pour son budget 1995 déjà, propose de l'introduire par un nouvel arrêté urgent dès janvier. Hier, le Conseil national a accepté cette hausse sans discussion.

Autre mesure, également contenue dans la révision mais qui serait aussi introduite en urgence en janvier: un délai de carence de cinq jours durant le premier mois de chômage (équivalant à une réduction de 25% de la première indemnité mensuelle). De quoi économiser environ 130 millions par an. Sur ce point, la discussion a été plus nourrie.

Le socialiste neuchâtelois François Borel s'insurge: «On frappe les plus faibles, alors qu'on vote parallèlement une amnistie fiscale qui innocenté d'un coup tous ceux qui ont volé l'Etat pendant des années!». Mais surtout, ajoute-t-il, «la droite veut une contrepartie à l'augmentation des cotisations, payée pour moitié par les employeurs. Mais les travailleurs paient l'autre moitié: voilà la contrepartie!».

## COMPROMIS

Sa proposition de renoncer au délai de carence ne passe pas la rampe: elle est rejetée par 115 voix contre 59. Mais les démocrates-chrétiens trouvent une solution de compromis: d'ac-

cord avec ce délai, à condition d'épargner les chômeurs dont le dernier salaire n'atteignait pas 3500 francs brut (plus 500 francs par enfant à charge).

Présentée par le Jurassien Gabriel Theubet, cette proposition obtient une courte majorité: 93 contre 82. Les deux mesures de

cet arrêté urgent (cotisations à 3% et délai de carence) passeront devant le Conseil des Etats la semaine prochaine. Si les deux chambres se mettent d'accord, la Confédération et les cantons n'auraient plus que 850 millions à prêter à l'assurance-chômage pour 1995, et non 2,7 milliards. F. N.

**30 novembre 1930 - Interdit d'enseignement de l'histoire au Gymnase de Neuchâtel en raison de ses convictions pacifistes, Pierre Ceresole avait dû accepter de donner des cours de mathématiques. Il démissionna de son poste pour se consacrer entièrement à son activité en faveur du désarmement et du service civil.**

## BRÈVES

### Groupe libéral aux Chambres Nouveau président

Suite à son élection à la vice-présidence du Conseil national, le Vaudois Jean-François Leuba a décidé de renoncer à son mandat de président du groupe libéral des Chambres fédérales. Hier, les parlementaires libéraux se sont donnés un nouveau président en la personne du conseiller national genevois Jean-Michel Gros. La vice-présidence sera assumée par le conseiller national neuchâtelois Rémy Scheurer, a indiqué hier le groupe libéral des Chambres fédérales.

### Contre les tumeurs du cerveau

#### Scalpel à rayons gamma

Première en Suisse: un hôpital privé zurichois, la «Klinik im Park», met en service un appareil pour irradier les tumeurs du cerveau. Le «Gamma Knife» remplace le scalpel traditionnel et permet de détruire les petites tumeurs du cerveau à l'aide de rayons. Prix d'achat: six millions de francs.

### Université de Zurich Piratage

Affaire de piratage informatique à l'Université de Zurich: deux étudiants ont utilisé illégalement le réseau Internet pour échanger des programmes dans le monde entier. Le pot aux roses a été découvert, entre autres, par le FBI. Une enquête disciplinaire a été demandée contre l'un d'eux.

### Les JO à Sion Le WWF critique

Si les Jeux olympiques d'hiver étaient organisés à Sion en 2002, la nature en subirait de lourdes conséquences. Au cours d'une conférence de presse organisée à Sion hier, le WWF-Suisse a émis des craintes sérieuses pour la santé de l'environnement valaisan.

### Etats-Unis Médicament suisse douteux

Le Laboratoire central du service de transfusion de sang de la Croix-Rouge suisse a retiré lundi (hier) aux Etats-Unis 68.000 flacons contenant une préparation d'immunoglobulines. Les lots retirés contiennent le plasma d'un donneur américain chez qui la maladie de Creutzfeldt-Jakob a été découverte.

## Asile et fonctionnaires aussi

Avant de passer à l'examen de détail des différents postes budgétaires, le National avait à se prononcer hier sur trois arrêtés fédéraux urgents (AFU) proposés par le Conseil fédéral. Ces AFU prévoient des mesures d'économie supplémentaires, indispensables pour contenir le déficit aux alentours de 6 milliards de francs. Outre l'assurance chômage (voir ci-dessus), ils concernent l'asile (73 millions) et les salaires des fonctionnaires (12 millions).

La Chambre du peuple a approuvé l'AFU sur l'asile par 114 voix contre 33. Celui-ci prévoit en particulier le remboursement forfaitaire des can-

tons qui assurent l'application du droit d'asile. L'objectif est avant tout d'économiser des frais administratifs.

Le troisième AFU, qui a été adopté par 143 voix contre 2, demande des sacrifices aux magistrats et aux hauts fonctionnaires de la Confédération. Leurs salaires doivent être amputés de 1%, 2% ou 3% selon la catégorie de traitements.

Le Conseil national poursuivra mercredi son débat sur le budget de la Confédération, qui doit l'occuper jusqu'à lundi prochain. Ce sera ensuite au Conseil des Etats de se prononcer.

(ats)

### Suisse-gouvernement

## La méfiance se confirme

La méfiance des Suisses envers leur gouvernement se confirme. L'analyse Vox, réalisée après le scrutin du 25 septembre dernier, montre que plus de la moitié des sondés doute de leurs dirigeants. Pour l'acceptation de la loi contre le racisme, les femmes semblent avoir joué un rôle déterminant.

Malgré le oui des Helvètes à la norme antiracisme, le Conseil fédéral ne doit faire preuve ni de triomphalisme, ni d'euphorie, estiment les politologues zurichois auteurs de l'étude publiée hier. Seules 30% des mille personnes interrogées durant les trois semaines suivant les votations font confiance au gouvernement. 17% n'ont pas voulu se prononcer et 53% éprouvent de la défiance envers leurs dirigeants. Ils étaient 52% pour les votations du 12 juin dernier.

Depuis la première analyse Vox de 1977, il n'y a jamais eu aussi peu de personnes faisant confiance à leurs dirigeants. De même, la différence entre personnes sans et avec confiance n'a jamais été aussi grande: 23%. Cette méfiance s'est installée dès 1991 surtout. Pour la loi contre le racisme, la différence entre les sexes est particulièrement significative: chez les femmes, le pourcentage de oui était de 17% plus élevé que celui des hommes. C'est la première fois que l'analyse Vox constate une telle différence.

Le bureau bernois de l'Institut de recherches GFS a effectué ce sondage auprès de 1009 personnes durant les trois semaines après les votations. (ats)

### Hausse du franc

## Un débat durant la session

La hausse du franc suisse et le risque d'une augmentation du taux hypothécaire devraient faire l'objet d'un débat lors de la session. Socialistes et démocrates-chrétiens ont déposé hier au Conseil national des interpellations en ce sens. Le bureau décidera aujourd'hui de leur urgence.

Le PS estime que la Banque nationale a mené une politique monétaire trop restrictive et menacé ainsi, ou du moins retardé, la reprise.

Une fois de plus la Banque nationale ne sait comment réagir face à la montée du franc suisse et aux nouveaux records atteints par les taux d'intérêt à long terme.

### DOUBLE ÉVOLUTION

Bien que l'inflation reste faible, les banques cantonales ont annoncé un taux d'intérêt de 6% pour les nouvelles hypothèques. Cette double évolution risque d'avoir de graves conséquences pour l'économie suisse, souligne le PS. Une hausse des loyers freinerait la conjoncture et augmenterait le renchérissement.

### QUEL RÔLE TIENT LA BNS?

Du côté du PDC, le Saint-Gallois Edgar Oehler remet en question une politique monétaire qui affaiblit la position de la Suisse sur les marchés étrangers.

Il demande au Conseil fédéral de s'exprimer sur le lien entre la politique de la Banque nationale et l'évolution des taux d'intérêt. (ats)

### Loterie romande

## Président jurassien

Le ministre jurassien Jean-Pierre Beuret, 47 ans, a été élu à la présidence de la Loterie romande, pour une période de quatre ans.

Il entrera en fonction le 1er janvier prochain, après avoir dirigé pendant 16 ans le Département de l'économie du canton du Jura.

Jean-Pierre Beuret, qui ne pouvait plus se représenter au gouvernement jurassien, succédera au Vaudois Alain Barraud, 70 ans. Ce dernier a confirmé hier cette information publiée le même jour par «Le Nouveau Quotidien».

C'est la première fois depuis la création de la Loterie romande en 1937 qu'un non-Vaudois est élu à sa présidence.

(ap)

### Conseil des Etats

## GATT: premiers débats

Pour un pays comme la Suisse qui gagne un franc sur deux grâce à ses exportations, il n'est pas concevable de se tenir à l'écart du GATT. Tel est le sentiment général qui a prévalu hier au Conseil des Etats, première Chambre à se pencher sur la ratification des accords de l'Uruguay Round du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce). Les répercussions de ces accords sur l'agriculture et les régions périphériques ont toutefois suscité quelques interrogations.

Les accords du GATT touchent près de 90% du commerce mondial et englobent entre autres le secteur des services d'une importance primordiale pour la Suisse. Leur ratification permettrait d'adhérer à la nouvelle Organisation mondiale du commerce (OMC) qui entrera en fonction au début de 1995 à Ge-

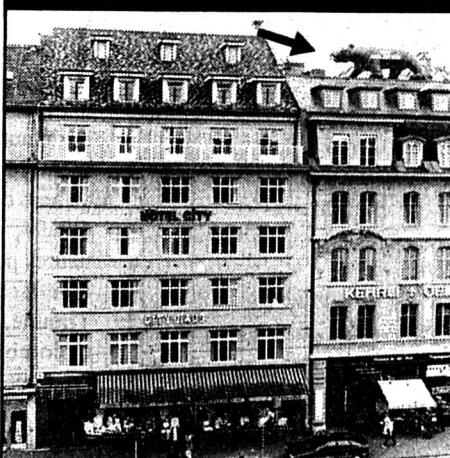
neve. La Suisse - sauf référendum - pourrait y adhérer au plus tôt le printemps prochain. Plusieurs orateurs ont souligné qu'un refus des accords du GATT aurait des conséquences dramatiques. La Suisse devrait passer des accords séparés avec plus de 120 pays. Une telle démarche coûterait cher et de plus, ne serait pas gage de succès, a dit Michel Flückiger (PRD/JU), rapporteur de la Commission de politique étrangère. Un non ne profiterait ni aux agriculteurs, ni aux plus démunis sur cette terre, ni à l'environnement, a observé René Rhinow (PRD/BL).

Du fait que plus de 20 orateurs se sont exprimés mardi, la déclaration du ministre de l'économie Jean-Pascal Delamuraz ainsi que le vote d'entrée en matière ont dû être reportés à aujourd'hui.

(ap)

### PUBLICITÉ

## NOUVEAU RECORD DU MONDE



Le plus grand ours de Bern présenté en première mondiale lors de la réouverture du NOUVEL HOTEL CITY à la Gare de Bern.

Record annoncé au: THE GUINNESS BOOK OF RECORDS

FASSBIND HÔTELS dans chaque ville près de la Gare!

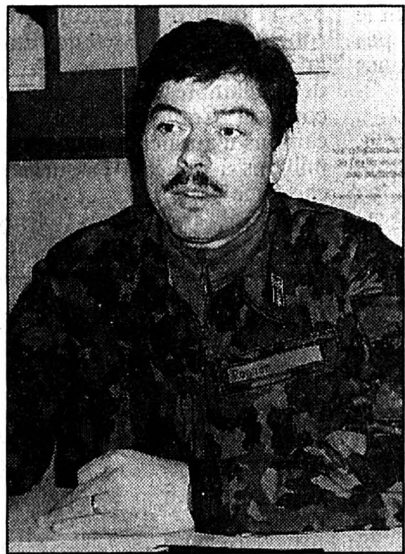
Berne: City am Bahnhof  
Ambassador  
Genève: Cornavin  
Cristal

Lausanne: Agora  
Alpha  
City  
Lugano: Continental



## Etat-major: nouveaux officiers

OFFICIER AUTO:  
PIERRE-ALAIN ROGNON



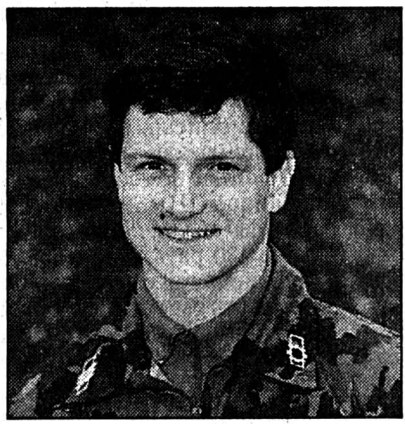
Ancien officier auto de la compagnie de renseignement 8, le capitaine Pierre-Alain Rognon revient cette année au régiment, après avoir effectué huit cours de répétition dans l'artillerie des troupes mécanisées. Il fonctionne comme officier auto au sein de l'état-major du régiment.

Père de trois garçons, le capitaine Rognon est, dans le civil, chef de vente dans le domaine des télécommunications. Il habite dans la région neuchâteloise, d'où il est originaire.

L'aspect sécurité constitue la principale préoccupation de l'officier auto: «Concrètement, il faut prendre des mesures en matière d'instruction et de formation des chauffeurs», dit-il.

Planifier et rationaliser les transports et les engagements des véhicules représentent le pain quotidien du capitaine Rognon. Les économies d'énergie figurent aussi à l'ordre du jour: un cours de conduite économique sera proposé aux chauffeurs, afin de les sensibiliser au problème de la consommation. L'officier auto tient aussi à ce que les chauffeurs ne forment pas un «club» à part au sein du régiment.

OFFICIER RÉPARATIONS:  
MICHEL PEGUIRON

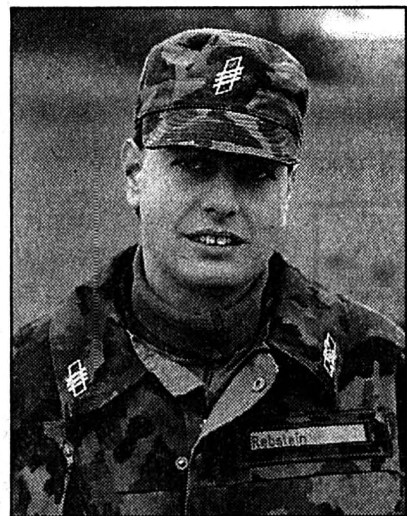


«Mon objectif: que chaque compagnie n'ait pas pour plus de 100 francs de pertes matériel.» Ce propos est tenu par le capitaine Michel Peguiron, le nouvel officier réparations du régiment. Marié et père d'une fille, le capitaine Peguiron exerce deux professions dans le civil: il est à la fois philatéliste à Yverdon où il réside, et responsable technique d'une entreprise industrielle.

«L'officier réparations est le patron de toute la partie réparation et entretien du matériel mis à disposition de la troupe par les arsenaux», explique-t-il. Pour le régiment, il a ainsi fallu une trentaine de camions-remorque pour transporter le matériel nécessaire pour le cours. Bien entendu, cela demande une solide planification avant le service.

Le capitaine Peguiron a servi dans plusieurs armes et troupes avant d'être appelé à l'état-major du régiment. Il se réjouit notamment de pouvoir travailler avec des spécialistes: «Il y a de nombreux professionnels parmi les mécanos qui œuvrent dans les ateliers de bataillon.»

OFFICIER AC:  
PATRICK REBSTEIN



C'est ce qui s'appelle occuper les personnes compétentes à bon escient. Le nouvel officier de protection AC accueilli au sein de l'état-major du régiment d'infanterie 8 n'est autre qu'un docteur en chimie! Le capitaine Patrick Rebstein a en effet repris, depuis le début de ce CR 94, la fonction occupée auparavant par Thierry Grosjean. Conseiller le commandant du régiment sur les mesures de protection anti-atmosphériques et anti-chimiques, voilà une tâche qui tombait «pile-poile» pour ce chimiste de 33 ans, qui travaille dans l'entreprise horlogère ETA à Bettlach et est établi avec son épouse au Landeron.

Ancien chef de section de la compagnie de fusiliers II/19, puis officier AC à l'état-major du bataillon de carabiniers 2, Patrick Rebstein est un passionné de photographie sous-marine. Les Maldives et la Polynésie n'ont d'ailleurs, pour lui, pas plus de secret qu'une alarme C! / rih

## La France en visite

Le cours de répétition 1994 du régiment d'infanterie 8 est placé sous le signe des visites venant de l'étranger. Premier à ouvrir les feux mercredi dernier, François Roussely, secrétaire général de l'administration militaire française, a donc pu assister à une partie pratique, au cours d'un séjour de vingt-quatre heures dans notre pays.

Venue de Berne, la délégation de l'Hexagone et ses guides ont pu se rendre compte de la rapidité d'adaptation de la vie civile à la vie militaire, au cours d'une démonstration d'engagement de la compagnie de chasseurs de chars 8, sur le terrain d'exercice de la caserne de Chamblon.

Auparavant, le commandant du régiment d'infanterie 8, le colonel Laurent Krügel, a expliqué aux invités du Département militaire fédéral quels étaient le fonctionnement et l'organisation du corps de troupes qu'il commande. La visite du secrétaire Roussely fai-

sant suite à celle que le premier secrétaire du Département militaire fédéral avait rendue à Paris, l'année passée.

Puis la délégation s'est déplacée sur les lieux de l'exercice, pour rendre visite à la troupe. Le capitaine Schumacher, qui commande la compagnie de chasseurs de chars 8, a exposé les buts de l'exercice effectué par une section de son unité, avant que tout le monde assiste à l'engagement.

Les questions des invités ont beaucoup porté sur la rapidité d'engagement de la compagnie. Trois jours après l'entrée en service, les soldats ont montré que les réflexes militaires revenaient vite, même s'il fallait encore un peu de rodage avant que tout soit parfait. De toute manière, la relative lenteur d'intervention, pour un troisième jour de cours de répétition, montrait que les trois semaines passées sous les drapeaux n'étaient pas de trop pour rafraîchir les mémoires... / rih

## Les armuriers ont moins de travail... pour l'instant! Nouveau fusil oblige...

Les armes, le soldat Philippe Trachsel connaît, qui fait office d'armurier de la compagnie d'état-major du bataillon de fusiliers 19, basée à Saint-Imier cette année. Fusils, pistolets, mitrailleuses, tubes-roquettes ou lance-mines: voilà son quotidien. Mais cette année, il a moins de travail qu'à l'accoutumée, nouveau fusil d'assaut oblige...

Mécanicien de précision, Philippe Trachsel devient donc armurier lorsqu'il porte l'uniforme. «Ce qui m'intéresse, précise-t-il, c'est le travail varié, et l'on est mieux dans un atelier que dans la forêt...» Ce qui peut se concevoir.

Cette année, et en l'absence d'un sellier, le job des armuriers est encore plus diversifié: «En gros, nous nous occupons de tout. Des armes, bien sûr, mais on fait aussi de la sellerie, et on répare dans le fond tout ce qui ne va pas.»

Jeudi passé, l'armurier Trachsel n'avait pas encore eu le loisir de réparer un fusil. Normal, dans la mesure où tout le

régiment a été doté du nouveau fusil d'assaut 90. «Les fusils sont trop neufs pour être déjà abîmés, explique-t-il. Mais nous aurons certainement du travail: le nouveau fusil est plus fragile que son prédécesseur, et certaines pièces vont donc se casser. C'est inévitable.»

Aussi étonnant que cela puisse paraître, les armuriers n'ont pas d'instruction particulière. «J'ai fait mon école de recrues avec le nouveau fusil, ajoute celui qui en est à son quatrième cours de répétition. Je le connais donc suffisamment bien pour pouvoir le réparer. En principe, nous avons tout ce qu'il nous faut dans notre atelier. Et lorsqu'une pièce nous manque, nous allons à l'arsenal qui nous la fournit. De toute manière, comme rien ne se jette à l'armée, c'est une à deux fois par semaine que nous descendons à l'arsenal de Colombier. Et puis, quand un canon est tordu, ce n'est pas à nous qu'incombe la réparation.»



PHILIPPE TRACHSEL - Mécanicien de précision dans le civil. rih

Pour l'instant, notre homme s'occupe plutôt de petit matériel que de fusils. Gageons cependant que ça risque de changer... / rih

## La poste en gros cube

Pour remplir sa mission, le régiment d'infanterie 8, comme ses homologues d'ailleurs, a besoin d'être très performant dans les communications. En particulier, la transmission de documents entre les différentes unités, de l'état-major du régiment aux bataillons et de ces derniers aux compagnies, doit être rapide et fiable. C'est le rôle dévolu aux motards de bataillons, qui sillonnent chaque jour le secteur où le régiment d'infanterie 8 est engagé, pour amener leurs enveloppes à leurs destinataires.

L'un des deux soldats motards qui font service cette année au bataillon de fusiliers 19, fait donc chaque jour la tournée des compagnies pour y rassembler les documents destinés au major EMG Pierre-André Lüthi et son état-major, pour ensuite se charger du courrier à l'intention du poste de commandement du régiment. Il va de soi que la transmission de ces documents marche aussi du haut vers le bas de la hiérarchie. Cela implique des déplacements fréquents entre Saint-Imier, le Val-de-Ruz et Bevaix.

La vie d'un motard se passe donc sur la route pendant le cours de répétition. S'il s'estime encore bien loti, Serge Robert a une pensée pour ses camarades du bataillon de fusiliers 18, qui doivent sans cesse faire le trajet entre Bevaix et la vallée de Tavannes pour remplir les mêmes obligations. Toutefois, les conditions météorologiques ont jusqu'ici béni les soldats motocyclistes, même si les températures n'ont rien d'estival...

La tenue d'un soldat motocycliste sur son engin dépend des ordres donnés par les commandants de bataillon. Ainsi, Serge Robert se déplace en portant le harnais de base et une pelerine pour faire coupe-vent. Sans compter le fait que son arme personnelle est fixée sur le côté gauche de la moto. Il dit apprécier les nouvelles tenues d'assaut. Ce qui ne semble pas être le cas de tout le monde, puisqu'un appointé motard avoue préférer l'ancien équipement. Il le porte d'ailleurs pendant ce cours de répétition 1994.

La moto est également suffisante pour que chaque soldat motard remplisse sa mission avec la rapidité voulue. / rih



AVEC LA NOUVELLE TENUE D'ASSAUT - Certains motards préfèrent l'ancien équipement. rih

## La fanfare tous azimuts

A défaut de «gicler dans le terrain», les membres de la fanfare du régiment en voient de toutes les couleurs dans ce CR 94, eux qui ne comptent plus les heures passées dans le car: la fanfare est en effet de la partie à Berne, Berthoud, Thoune, Emmen, Oron, Fribourg et... Colombier, sans oublier bien sûr les prises et remises de drapeau.

A quoi il faut encore ajouter les traditionnels concerts, à savoir: le vendredi 2 novembre à Saint-Imier (Saint-

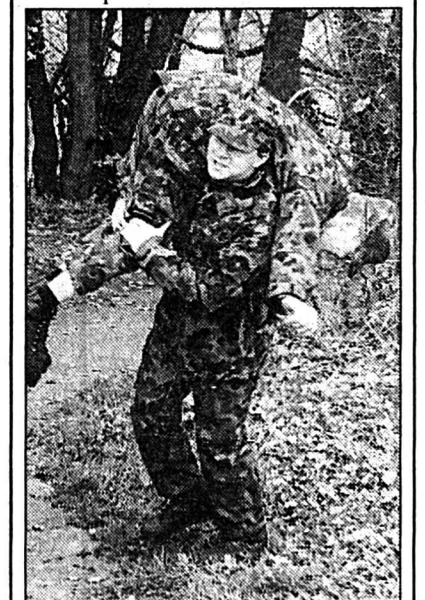
Georges), le lundi 5 novembre au Locle (Temple), le mardi 6 novembre à Neuchâtel (Temple du Bas) et le mercredi 7 novembre à La Chaux-de-Fonds (Salle de Musique). Tous les concerts à 20h.

C'est l'occasion de rappeler que ces concerts font également l'objet d'une cassette «CR 94», cassette que vous pouvez commander auprès de: Michel Veillard, Saint-Martin 7, 2088 Cressier, au prix de Fr. 20.— la pièce. Qu'on se le dise! / rih

## Détente divers

● **DU MUSCLE!** - Saint-Imier, c'est bien connu, est un bourg en pente, et cela oblige la compagnie état-major du bataillon de fusiliers 19 à prévoir trois lieux de cantonnement différents, l'un au collège primaire, un autre en face de la poste et le dernier à proximité de la gare CFF, au bas du village, pour le parc à véhicules et les ateliers de réparation. Les déplacements sollicitent donc les muscles des mollets, surtout quand on utilise le vélo pour remonter au poste de commandement... Cela suscite des commentaires malicieux de la sentinelle chargée de garder les véhicules, en voyant passer un valeureux soldat cycliste qui regagne le haut du village: «C'est ça, fais le malin en parlant sur ton vélo, tu ne vas pas tarder à souffler dans la montée...» Réponse du soldat cycliste: «J'ai du muscle, moi...». Réplique du garde: «Dans la langue?»...

● **TROP LOURD** - La compagnie sanitaire du bataillon d'infanterie 8, basée à Cortaillod, multiplie les exercices, de manière à ce que chacun soit parfaitement au courant de sa mission en cas de blessure. Vendredi dernier, et sous les yeux du médecin du régiment, le major Freiburghaus, les «san» ont ainsi - et notamment - exercé la position dite du chamois, qui consiste à porter un soldat sur ses épaules. Cet exercice est plus ou moins difficile selon... le poids de celui qui joue le rôle du blessé! Et l'un d'entre eux était visiblement plus lourd que les autres, puisque celui qui le portait s'est exclamé: «Avec lui, je ne fais pas plus de cinq mètres!» Et de joindre le geste à la parole. Heureusement, ce n'était qu'un exercice... / rih



SANITAIRES À L'EXERCICE - A l'impossible, nul n'est tenu... rih









# Le gros lot!

## jambon roulé

sans couenne  
env. 900 g

# 9.90

kg



B 48/94 valable jusqu'au 6 décembre 1994

Copyright by Pick Pay AG

## Meilleur marché, sur toute la ligne!

Kellogg's Smacks / Frosties 375 g	<del>4.65</del>	<b>3.75</b>
Wolf		
• Pom-Bär, 2 sortes, 75 g	<del>1.75</del>	<b>1.45</b>
• Stickleiti, 250 g	<del>1.95</del>	<b>1.55</b>
Madeleines au citron Si Légère 250 g	<del>2.45</del>	<b>1.80</b>
Merkur Goldenblack 500 g en grains / sous vide	<del>2.40</del>	<b>6.40</b>
Nescafé Gold Ambiance, Espresso, De Luxe, Finesse, 200 g	<del>14.40</del>	<b>13.40</b>
Nesquik 1 kg	<del>9.15</del>	<b>8.15</b>
lait entier UHT quattropack, 4 x 1 litre tetra	<del>6.95</del>	<b>5.95</b>
bière Heineken 12 x 25 cl	<del>11.90</del>	<b>9.95</b>
Cinzano rouge / blanc 1 litre		<b>HIT!</b>
Vizir Ultra liquide 2 litres bouteille	<del>15.90</del>	<b>11.90</b>
T-Shirt à manches longues		<b>11.95</b>

**Vizir**

- Ultra/Color liquide
- 2 litres recharge
- Ultra
- 3 kg recharge

**10.90**

meilleur marché! 26 %

**Bess papier de toilette**

16 x 200 coupons

**8.90**

N'est pas disponible dans toutes les succursales!

**pâtes La Chinoise**

toutes les sortes  
500 g

**1.80**

meilleur marché! jusqu'à 30 %

**caviar Sevruga**

25 g

**7.90**

meilleur marché! Fr. 1.-

**Kellogg's Corn Flakes**

375 g

**1.95**

meilleur marché! 29 %

**Merlot del Ticino VITI**

Mendrisio  
7 dl 1991

**7.95**

9.75

Plus de 4'500 articles de marque!

**METROPOLE CENTRE**  
LA CHAUX-DE-FONDS

Métropole-Centre, La Chaux-de-Fonds

249-76969

**GASTRONOMIE**

**Au Restaurant de l'Aéroport**  
2304 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/26 82 66

Tous les matins de 8 à 10 h  
pour Fr. 5.-: petit déjeuner maison

Jeu. 1er décembre dès 14 h 30:  
**GRAND MATCH AUX CARTES**  
(Kreuz)

132-763674

**Pizzeria La Piccola Italia**

Hôtel-de-Ville 39 Tél: (039) 28 49 98  
La Chaux-de-Fonds

Pizzas, pâtes, viandes, poissons, préparés <<maison>>  
à consommer sur place ou à l'emporter  
livraison midi et soir

**NOUVEAU OUVERT TOUS LES JOURS**  
SAUF DIMANCHE MIDI

132-762269

**THÉÂTRE DE LA CHAUX-DE-FONDS**

Classé monument historique  
d'importance nationale  
par la Confédération

**SAMEDI 10 DÉCEMBRE 1994 à 20 heures**

**LE THÉÂTRE BOULIMIE présente:**  
**DERNIÈRE AUTOROUTE**  
**AVANT LA STATION**  
Spectacle d'humour avec Lova Golovtchiner

Location: Tabatière du Théâtre, ☎ 039/239 444  
Dès le jeudi 1er décembre pour les Amis du Théâtre  
et vendredi 2 décembre pour le public.

132-763510

**DIVERS**

**LA GALERIE DU HOME DE LA SOMBAILLE**  
expose des techniques diverses  
(rétrospective) de

**M. Willy Hubscher**

Durée de l'exposition:  
du vendredi 2 décembre 1994  
au lundi 9 janvier 1995

Vernissage:  
vendredi 2 décembre 1994  
à 19 heures

Entrée libre

132-763201

**DU CHOIX!! DES PRIX!!**

**EROS SHOP**

**PEEP SHOW VIDEO**

Location - Vente de K7 vidéo XXX  
Magazines - Accessoires - Lingerie sexy - etc.

Numa-Droz 80a  
039/23 00 18  
2300 La Chaux-de-Fonds

132-748383

En exclusivité chez:

**von gunten**  
OPTIQUE - HORLOGERIE

**MOVADO**  
The Museum Watch

Av. Léopold-Robert 23-25  
Tél. 039/23 50 44

**Dès aujourd'hui**  
un calendrier ou un agenda  
**OFFERT**  
à chaque client  
jusqu'à épuisement du stock

**pharmacie pillonel**

Laboratoire homéopathique  
Balancier 7 et Serre 61  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/23 46 46/47

132-762070

**LA CHAUX-DE-FONDS - BEAU-SITE**

☎ 132-763248

● Samedi 3 décembre, 17h

**STEVE WARING**

NOËL DU THÉÂTRE  
DES ENFANTS,  
DES TOUT PETITS  
ET DES FAMILLES

Location: TPR 039/ 23 74 43

**PRO SENECTUTE**

Nous répondons à: - vos besoins  
- au meilleur prix  
- avec le contact en plus

**REPAS A DOMICILE**

- sous vide, menus au choix: normaux Fr. 9.-  
diabétiques Fr. 10.-  
régimes Fr. 10.-
- menu du jour chaud, avec potage et dessert,  
du lundi au samedi Fr. 12.-

**SERVICE DES REPAS À DOMICILE:**  
La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 20 53, le matin  
Neuchâtel ☎ 038/25 65 65, le matin

132-763318

**Emile Schnegg**

Antiquaire -  
Brocanteur  
à La  
Chaux-de-Fonds  
achète

bureaux,  
secrétaires,  
tables rondes,  
jouets anciens

☎ 039/28 22 28  
ou 039/28 06 86  
Rue du Puits 4  
Collège 15

132-763642

**Troc**  
**Au Porte-Bonheur**

Musées 30 - ☎ 039/23 50 53

**1984 - 1994**  
**Dix ans,**  
**ça se fête!**

Venez boire le verre  
de l'amitié cet après-midi

Un grand merci à mon mari  
pour son aide précieuse

132-763309

**La Mazda 323**  
nouvelle  
est arrivée.

Tout est nouveau: ligne originale, moteur moderne et performant (1.5i/16V/90 ch), direction assistée, verrouillage central, filtre à pollen, système de sécurité inédit (FIMS), ceintures de sécurité actives, renforts de protection latéraux et, en option, ABS et 2 airbags. Garantie 3 ans ou 100 000 km. Financement et leasing par Mazda Finance. Essayez-la pour voir.

**Garage de l'Avenir**

rue du Progrès 90  
La Chaux-de-Fonds  
tél. 039/23 10 77

132-763356

Rouler de l'avant. **MAZDA**

**DIVERS**

**FUST**  
ELECTROMENAGER

CUISINES/BAINS, LUMINAIRES, TV/HIFI/VIDEO/PHOTO

- Toutes les bonnes marques
- Prix bas
- Conseil professionnel
- Service de réparation
- Prolongation de garantie jusqu'à 10 ans
- Livraison à domicile et raccordement

**Réfrigérateur**

**Electrolux ER 1244 T**

Contenance 120 l, dégivrage entièrement automatique, consommation d'électricité 0,67 kWh/24 h. H 85, L 50, P 60 cm.

Location/m.\* A-S inclus **22.- 348.-**

132-763356

**Lave-linge**

**Kenwood Mini S**

Petit lave-linge, capacité 3 kg. 600 tours/min., 6 programmes, durée des programmes 65 min. H 67, L 46, P 43 cm.

Location/m.\* A-S inclus **69.- 1290.-**

132-763356

**Lave-vaisselle**

**Bosch SMU 2026**

Lave-vaisselle encastrable avantageux pour 12 couverts standard. Consommation d'eau 20 l. H 82-88, L 60, P 57 cm.

Location/m.\* A-S inclus **52.- 1190.-**

132-763356

**Lave-linge/séchoir**

**Novamatic WT 1000 S**

5 kg de linge sec, 16 programmes, consommation d'eau 85 l, consommation d'énergie: 1,4 kWh. H 85, L 59,5, P 52 cm.

Location/m.\* A-S inclus **76.- 1390.-**

132-763356

**Cuis. encastrable**

**V-Zug Komfort EK 3**

3 plaques, four avec chaleur supérieure et inférieure, porte en verre opaque, H 76, L 55, P 57 cm.

Location/m.\* A-S inclus **45.- 795.-**

132-763356

• Nous éliminons vos anciens appareils  
• Livraison contre facture • Durée de loc. min. 3 mois  
• Abonnement-service compris dans les mensualités  
• Toutes les bonnes marques livrables immédiatement à partir du stock • Appareils encastrables ou indépendants toutes normes • Offre permanente de modèles d'occasion / d'exposition • Garantie du prix le plus bas! Votre argent sera remboursé si vous trouvez ailleurs, dans les 5 jours, un prix officiel plus bas.

La Chaux-de-Fonds, Jumbo	039 26 68 65
Bienne, Hyper-Fust,	
Rte de Soleure 122	032 52 16 00
Bienne, rue Centrale 36	032 22 85 25
Neuchâtel, rue des Terreaux 7	038 25 51 51
Neuchâtel, Innovation 2 <sup>e</sup> étage,	
Aux Armourins, rue du Temple-Neuf 14	038 24 16 00
Marin, Marin-Centre	038 33 48 48
Reparation rapide toutes marques	021 311 13 01
Service de commande par téléphone	021 312 33 37
	5-166995/4-4

**NOUVEAU!**  
**HYPER-FUST à La Chaux-de-Fonds**  
Boulevard des Eplatures 44



Mercredi 30 novembre 1994

L'Impartial

Hockey sur glace - LNB: le HCC renoue avec la victoire en disposant aisément d'Olten

# L'occasion fait le larron

● LA CHAUX-DE-FONDS - OLTEN 8-2 (2-1 3-0 3-1)

**Ouf, il était temps! Le HCC a renoué avec un succès qui, sur sa glace, le fuyait depuis le 22 octobre dernier. S'il n'y a pas lieu de faire la fine bouche, on ne débouche pas le champagne pour tout autant. Hier au soir en effet, Olten a constitué une proie facile pour les gens des Mélézes qui ont tout de même eu le mérite d'accomplir honnêtement leur tâche et de soigner l'addition. Ou quand l'occasion fait le larron...**

Par

Jean-François BERDAT

A la lueur de cette soirée, une question taraude les esprits: comment le HCC a-t-il pu s'incliner, il y a trois semaines de cela, face à Olten? Dans ce premier acte du troisième tour, les Soleurois sont en effet apparus fort démunis, Gagné et Richard - d'ordinaire pourtant si percuteurs - eux-mêmes n'échappant pas à la critique. Et comme le reste de l'équipe a très rapidement sombré, on comprend d'autant moins...

## REGAIN DE FORME

Les gens de Kent Ruhnke - deuxième de la hiérarchie, à distance certes respectable de Lausanne, si l'on ne prend en compte que les résultats du deuxième tour - n'ont donc pas soutenu la comparaison avec un

**Mélézes:** 2000 spectateurs.  
**Arbitres:** MM. Kunz, Dolder et Hohl.  
**Buts:** 9e Gazzaroli (Holmberg) 1-0. 13e Fust (Schläpfer) 1-1. 15e Kohler (Holmberg, Shirajev, à 5 contre 4) 2-1. 28e Shirajev (Nuspliger, Dubois, à 4 contre 4) 3-1. 33e Gazzaroli 4-1. 40e Nuspliger (Kohler) 5-1. 44e Gagné (Loosli, Herlea, à 5 contre 4) 5-2. 48e Nuspliger (Holmberg) 6-2. 49e Gazzaroli (Leimgruber) 7-2. 55e Murisier (Holmberg, Shirajev, à 5 contre 4) 8-2.  
**Pénalités:** 6 x 2' contre chaque équipe.

HCC qui a confirmé son regain de forme. «Ce match est venu confirmer ce que j'ai constaté ces derniers temps à l'entraînement, commentait Riccardo Fuhrer. Ces deux points font du bien et je suis content pour les gars. Cela étant, on ne parlera pas encore de sortie du tunnel.»

Aussi bienvenu soit-il, ce succès s'accompagne donc de quelques petites restrictions, qui vont de pair avec toute convalescence. «Nous sommes pourtant sur la bonne voie, reprenait le Bernois. Peu à peu, les gars retrouvent la joie et le plaisir de jouer. Il s'agit pourtant de ne pas relâcher notre attention.»

## «BON POUR LE MORAL»

Ce fut le cas face à des Soleurois qui n'ont donc pratiquement pas eu voix au chapitre. Si l'on excepte la réaction rageuse de Fust qui a répondu à l'ouverture du score de Gazzaroli, jamais en effet les visiteurs ne sont apparus en mesure de poser des problèmes à une équipe qui, dès le quart d'heure, a conduit les débats à sa guise.

C'est tout d'abord le rusé et remuant Kohler qui redonnait l'avantage à ses couleurs. Opportuniste en la circonstance, le Prévôtois connaissait moins de réussite quelques minutes plus tard lorsque, au prix d'un réflexe stupéfiant, Friedli apposa son veto, préservant ainsi un semblant de suspense. Pas pour très longtemps pourtant car Shirajev, Gazzaroli - le mérite essentiel de cette quatrième réussite revient toutefois à Jeannin, auteur d'un remarquable solo - et Nuspliger allaient sonner le glas des prétentions des «vert» d'Olten.

Le sursaut du début de l'ultime période, paraphé Gagné, n'y changea rien. Le HCC tenait son os et allait le prouver en inscrivant trois autres buts, dont

un superbe, concocté par Leimgruber et un Gazzaroli omniprésent, qui figure à trois reprises au tableau d'honneur. «J'ai l'impression qu'Olten a quelque peu bradé le fin de match, dira Riccardo Fuhrer. A mes yeux, un score de 5-2 aurait été plus

conforme au déroulement de la partie.» Si on veut... Reste que le compteur est là, bloqué à huit, total que les gens des Mélézes n'avaient dépassé qu'une seule fois jusqu'ici. «C'est vrai que c'est un bon signe, convenait le Bernois. Moralement, c'est im-

portant avant le difficile déplacement de Langnau.»

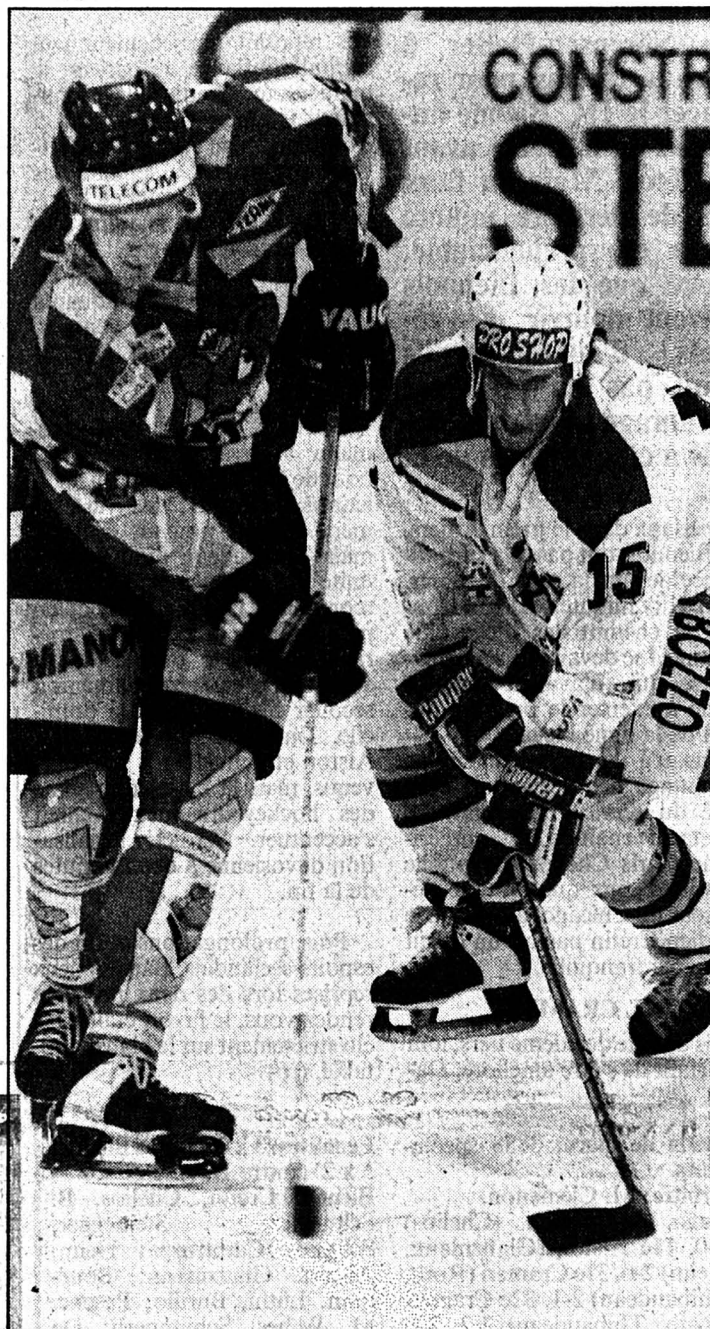
## SITUATION AGRÉABLE

Voilà donc le HCC relancé. «Nous sortons peu à peu du trou, c'est certain» insistait Riccardo Fuhrer. On se gardera pourtant de céder à l'euphorie, ne serait-ce que parce que, on l'a dit, Olten est apparu telle une équipe fantomatique. «C'est à n'y rien comprendre» se lamentait Kent Ruhnke tout en filant à l'anglaise. A chacun ses problèmes...

Le HCC, lui, n'en a donc pas trop rencontré hier au soir. Ce qui a permis à Riccardo Fuhrer de lancer Marolda dans le bain et d'aligner Tosi dans la troisième période. «Nous ne sommes pas allés le chercher pour rien, commentait le druide des Mélézes. C'est une situation agréable que de pouvoir compter sur deux gardiens. Tosi a démontré une bonne forme à l'entraînement et il méritait de jouer. La remarque est du reste valable pour tout le monde...» A bon entendeur!

Si Tosi a démontré qu'il avait l'étoffe d'un titulaire, c'est pourtant tout le HCC qui est apparu en progression. Un constat des plus réjouissants qui a permis aux gens des Mélézes d'entamer d'un bon patin un troisième tour qui, prenons les paris, sera plus proche du premier que du second. Cela dit tout en sachant que des équations aussi simples à résoudre que celle d'hier au soir ne seront pas légion...

J.-F. B.



Kevin Schläpfer - Oliver Gazzaroli

Le plus grand n'est pas celui que l'on croit... (Impar-Galley)

## En car avec le Fan's-Club

Le Fan's-Club du HCC organise un déplacement en car à Langnau, samedi 3 décembre. Prix du déplacement: 28 francs pour les membres, 30 francs pour les non-membres.

Le départ est fixé à 17 h 30 à la patinoire des Mélézes. Inscriptions au (038) 45 11 61, jusqu'à vendredi 2 décembre à 17 h 30. A noter que dix billets d'entrée gratuite seront tirés au sort dans le car. (Imp)

Ajoie n'a fait qu'illusion contre Thurgovie à Weinfelden

## Pas le moindre regret

● THURGOVIE - AJOIE 7-2 (2-0 2-2 3-0)

Il arrive qu'Ajoie fasse illusion. Il arrive aussi que l'on se dise que les Jurassiens ont manqué d'un peu de chance, qu'avec un autre gardien, qu'avec un brin de réussite, ils auraient pu s'imposer. Il arrive également que l'on regrette une première période totalement ratée qui a tué totalement une équipe ajolote qui aurait pu, qui aurait dû. Hier soir, pas question d'émettre le moindre regret.

Certes, certains vous diront qu'un but jurassien a été annulé et que l'arbitre est revenu sur sa décision après avoir, dans un premier temps, refusé une réussite aux Thurgoviens.

Anecdote que tout ceci. Ce que nous retiendrons, c'est que si les gars de Fugère ont mieux réussi leur première période que

par le passé, ils n'ont pas été capables de ces petits coups de folie qui font espérer. De ces instants où on se dit qu'il ne manque finalement pas grand chose à ce HCA pour jouer son rôle en Ligue nationale.

Mais, encore une fois, rien de tout ceci hier soir. Même lorsque les Jurassiens sont revenus à une longueur de leurs hôtes, on sentait que ceci ne serait qu'un feu de paille. On se disait que les gars de MC Parland ne pourraient pas dormir indéfiniment, qu'ils reviendraient dans le match, qu'ils se feraient un matin plaisir de passer quelques buts à un Rosado aussi peu sûr que jusqu'à présent. C'est bien ce qui s'est passé.

Mais, pas question de mettre la faute sur le seul portier ajolote. Hier, le HCA a disputé un match sans, une rencontre qu'il

aurait certainement perdue contre n'importe quel adversaire.

Et ce que nous regrettons le plus, c'est que le HCA est en partie responsable de l'anniversaire manqué du HC Thurgovie. Le public alémanique aurait mérité mieux que ce match bizarre pour fêter sa centième partie en Ligue nationale. Et sûr qu'Ajoie aurait préféré faire meilleur figure, faire exploser un peu ce match bien fade. Mais hier soir, toute l'équipe, la première ligne y compris, est passée à côté d'une partie que nous avons personnellement déjà oubliée.

**Güttingersreuti:** 1805 spectateurs.

**Arbitres:** MM. Simic, Grothenn et Chiappini.

**Buts:** 8e Dalla Vecchia (Daoust, à 5 contre 4) 1-0. 20e

R. Keller (Wiesmann) 2-0. 24e Weisser (Dalla Vecchia) 3-0. 28e Marquis (Cadioux) 3-1. 30e Yuldashev (Cadioux) 3-2. 38e Schrepfer (Lauber) 4-2. 48e Weisser (Daoust) 5-2. 52e Daoust (Weisser) 6-2. 56e Posma (Daoust) 7-2.

**Pénalités:** 6 x 2' contre Thurgovie, 5 x 2' contre Ajoie.

**Thurgovie:** Martin; Henry, Wiesmann; Posma, R. Ott; D. Ott; R. Keller, Lauber, Schrepfer; Dalla Vecchia, Daoust, Weisser; Studer, Slehofer, Laczk.

**Ajoie:** Rosado; Reinhart, Fleury; Jelmini, Vallat; Baechler, Voillat; Yuldashev, Cadioux, Marquis; Bucher, Pestrin, Rothen; Guyaz, Gasser, Aeschlimann.

**Notes:** Ajoie joue sans Franchina (blessé).

(mr)

## AUTRES PATINOIRES

● MARTIGNY-VALAIS - LANGNAU 2-2 a.p. (1-0 1-1 0-0)

Forum d'Octobre: 1400 spectateurs.

**Arbitre:** M. Ballmann.  
**Buts:** 19e Miner (Rosol, Nussberger, à 5 contre 4) 1-0. 24e Pleschberger (Miner) 2-0. 35e Lambert (M. Hirschi, Probst) 2-1. 42e Lambert (Wüthrich, Glowa, à 4 contre 5) 2-2.  
**Pénalités:** 7 x 2' contre Martigny-Valais, 8 x 2' contre Langnau.

● COIRE - GRASSHOPPER 4-6 (0-2 3-1 1-3)

Hallenstadion: 851 spectateurs.

**Arbitre:** M. Friedli.  
**Buts:** 5e Lüber (Schlagenhauf) 0-1. 17e Housley (Hagmann, Virta, à 5 contre 4) 0-2. 24e Ferrari (Kwartalnow, à 5 contre 4) 1-2. 27e Krättli (Werthan) 2-2. 35e Kwartalnov (4 contre 5) 3-2. 37e Schlagenhauf (5 contre 4) 3-3. 51e Housley (Looser, Ayer) 3-4. 57e Kwartalnov (Malgin/5 contre 4) 4-4. 59e Virta (Paterlini) 4-5. 60e Housley (Wick, dans la cage vide) 4-6.  
**Pénalités:** 7 x 2' contre Coire, 9 x 2' contre Grasshopper.

● LAUSANNE - HERISAU 8-3 (1-1 6-1 1-1)

Malley: 5430 spectateurs.

**Arbitre:** M. Eichmann.  
**Buts:** 3e Cantoni (Keller) 0-1. 19e Burkart (Verret) 1-1. 21e Desjardins 2-1. 22e Verret (Zenhäusern) 3-1. 23e Kossmann 4-1. 29e Sapin (à 5 contre 4) 5-1. 33e Kossmann 6-1. 34e Taccoz (Desjardins) 7-1. 38e Nater 7-2. 53e Blöchliger (Guay, à 5 contre 3) 7-3. 55e Desjardins (à 4 contre 5) 8-3.  
**Pénalités:** 6 x 2' plus 5' (Taccoz) contre Lausanne, 5 x 2' contre Herisau.

## CLASSEMENT

1. Lausanne	19	14	2	3	116	54	30
2. Grasshopper	19	13	2	4	86	46	28
3. Thurgovie	19	11	1	7	73	50	23
4. Chx-de-Fds	19	10	2	7	85	71	22
5. Langnau	19	10	2	7	83	76	22
6. Olten	19	7	2	10	66	93	16
7. Herisau	19	6	3	10	72	90	15
8. Coire	19	7	1	11	77	102	15
9. Martigny	19	5	3	11	65	97	13
10. Ajoie	19	3	0	16	60	104	6

## PROCHAINE JOURNÉE

Samedi 3 décembre. 17 h 30: Grasshopper - Thurgovie. Herisau - Coire. Olten - Martigny-Valais. 20 h: Ajoie - Lausanne. Langnau - La Chaux-de-Fonds.

**Magnus Svensson avec la Suède** - Le sélectionneur national suédois, Curt Lundmark, a convoqué le Davosien Magnus Svensson parmi les vingt-deux joueurs retenus pour le traditionnel tournoi des Izvestia de Moscou (du 15 au 21 décembre). La Suède pourra compter sur la présence de cinq mercenaires évoluant dans la Ligue professionnelle nord-américaine (NHL). (si)

## Divers

## Dopage: ça chinoise...

Le secrétaire général du Comité olympique chinois, Wei Jizhong, a condamné l'attitude du président de la commission médicale du Comité olympique asiatique (OCA), Yoshio Kuroda, qui a révélé lundi, avant la fin de l'enquête, que onze athlètes chinois avaient été contrôlés positifs en octobre, lors des Jeux asiatiques d'Hiroshima.

Wei Jizhong a rappelé que «le règlement du Conseil olympique asiatique stipule qu'en cas de contrôle positif, seuls le président et le porte-parole de l'OCA sont habilités à faire des déclarations. Les autres membres ainsi que les parties concernées n'ont aucun droit de s'exprimer publiquement.»

«Lors des Jeux asiatiques d'Hiroshima, Yoshio Kuroda était porte-parole, mais j'ignore à quel titre il s'est exprimé cette fois», a ajouté Wei Jizhong, qui s'est refusé, «en application du règlement de l'OCA», à commenter les accusations de dopage portées contre les onze athlètes chinois, parmi lesquels figurait la nageuse Lu Bing (4 médailles d'or et record du monde du 200 m 4 nages à Hiroshima).

«Nous ne pouvons rien dire avant la décision du conseil, a affirmé Wei Jizhong, mais notre position est claire. Nous prendrons des mesures très sévères contre les sportifs et les entraîneurs reconnus coupables de dopage.»

De son côté, Yoshio Kuroda a annoncé qu'un comité médical spécial sera réuni, le 15 ou le 16 décembre, pour soumettre à l'OCA les résultats complets des contre-expertises. (si)

## BRÈVE

**Golf**  
**Dimitri Bieri avec l'équipe de Suisse B**

Le Zurichois André Bossert et le Tessinois Palo Quirici sont les leaders du «Swiss Golf Team», sous la conduite du Suédois Jan Blomqvist. Les deux se sont assurés une carte de participation au prochain circuit PGA. Le golfeur de Zollikon et celui de Magliaso forment une équipe suisse A encore restreinte, mais avec le Lausannois Christophe Bovet, l'Hispano-Vaudois Juan Ciola (La Conversion) et le Valaisan Steve Rey (Montana), le cadre B promet beaucoup. Reste à savoir les progrès réalisés par le dernier membre de Suisse B, le Chaux-de-Fonnier Dimitri Bieri, qui fut longtemps malade.



Hockey sur glace - LNA: Bienne s'incline face à Davos et perd Chelios

# Place aux regrets

● BIENNE - DAVOS  
5-6 a.p. (2-0 1-4 2-1 0-1)

La performance fort convaincante des Seelandais en début de match a peut-être amené le couple Sörensen-Helfer à faire le forcing pour replacer le HC Bienne au-dessus de la barre avant les fêtes. Mais un faux pas de dernière minute lui a été préjudiciable. Reste que les Biennois doivent nourrir des regrets, d'autant qu'ils n'ont pas pu préserver l'avantage d'un but acquis à cinq minutes de la fin.

Impériaux dans le premier tiers, les Biennois ont passé la surmultipliée devant la cage de Wiser. Après dix minutes, Alston trouvait le chemin des filets, aidé comme il se devait par ses camarades qui n'avaient aucune peine à exercer le pressing au-delà de la ligne bleue.

Jusqu'à la première sirène, l'avantage des Seelandais était taxé du service minimum. Le spectacle venait de la star américaine Chris Chelios. Le public n'avait d'yeux que pour le défenseur de Chicago, alors que le gardien Crétin passait un début de soirée tranquille.

**FESTIVAL CRAMERI**

Mais dans le deuxième tiers, loin pourtant de s'être amélioré, Da-

Chris Chelios -  
Andy Näser

Les prolongations ont été fatales aux Seelandais.  
(Keystone-Lehmann)

vos refaisait partiellement son capital confiance en passant le malheureux Crétin à la moullette. Crameri le trompait à trois reprises en l'espace de cent-vingt secondes. La sérénité des Biennois se transforma en fébrilité. En perdition, l'équipe seelandaise n'avait pas droit à l'excuse. Son effectif se liquéfia au fur et à mesure et les attaquants gâchèrent toutes les manœuvres, en choisissant la puissance au détriment de la précision.

Souvent, Schmid et Glanzmann avaient la rondelle au bout de leur canne pour un meilleur usage. Après le festival Crameri, Robert pouvait égaliser, mais Thibaudeau ajoutait une unité à ses couleurs. Mené au score dans l'ultime tiers, et en plus orphelin de sa vedette américaine blessée, Bienne devait suer sang et eau pour parvenir à secouer ses complexes à domicile. Dans un premier temps, Alston et Schneider y sont parvenus, mais la baisse de régime des hockeyeurs locaux allait s'accroître. Verdict: l'égalisation davosienne à deux minutes de la fin.

Puis, prolongations et fin des espoirs seelandais. Battu à deux reprises lors des deux premiers rendez-vous, le favori était ainsi éliminé strictement sur le plan comptable. (rp)

**Stade de glace:** 3888 spectateurs.

**Arbitre:** M. Clémenon.

**Buts:** 5e Alston (Chelios) 1-0. 11e Alston (Glanzmann, Heim) 2-0. 31e Crameri (Roth, Thibaudeau) 2-1. 32e Crameri (Roth, Thibaudeau) 2-2. 33e Crameri (Hodgson, à 5 contre 4) 2-3. 34e Robert (Alston) 3-3. 35e Thibaudeau (Svensson) 3-4. 44e Alston (Lüthi, B. Schneider, à 5 contre 4) 4-4. 55e B. Schneider (M. Weber) 5-4. 59e Müller (Hodgson) 5-5. 62e Thibaudeau 5-6.

**Pénalités:** 3 x 2' contre Bienne, 5 x 2' contre Davos.

**Bienne:** Crétin; Chelios, B. Schneider; Steinegger, Schmid; Cattaruzza; Heim, Alston, Glanzmann; Bourquin, Lüthi, Burillo; Pasche, M. Weber, Schümperli; De Ritz; Robert.

**Davos:** Wieser; Svensson, Egli; Brich, Gianola; Sigg, Equilino; Roth, Thibaudeau, Crameri; Näser, Hodgson, Bärtschi; Signorell, Stirnimann, Müller.



**AUTRES PATINOIRES**

● **AMBRI-PIOTTA - KLOTEN**  
2-4 (0-3 2-1 0-0)

**Valascia:** 4000 spectateurs.

**Arbitre:** M. Bertolotti.

**Buts:** 6e Wäger (Hollenstein) 0-1. 19e Wäger (Hollenstein) 0-2. 19e Wäger (Hollenstein, Eldebrink) 0-3. 27e Hoffmann (Meier) 0-4. 34e Viganò (Jaks) 1-4. 35e Fedulov (N. Celio) 2-4.

**Pénalités:** 2 x 2' contre chaque équipe.

● **AMBRI-PIOTTA:** Bachschmied; Tschumi, Gianini; B. Celio, Riva; Gazzaroli; Müller; Jaks, Fedulov; Kamenskij; Fair, Heldner, Fritsche; Wittmann, N. Celio, Viganò.

**Kloten:** Pavoni; Klöti, Eldebrink; Kout, Bayer; Bruderer, Sigg; Hollenstein, M. Johansson, Wäger; Hoffmann, Meier, M. Celio; Della Rossa, Holzer, Ochsner.

● **RAPPERSWIL - ZOUG 5-7**  
(1-1 1-6 3-0)

**Lido:** 4900 spectateurs.

**Arbitre:** M. Schmid.

**Buts:** 6e Bissett (à 5 contre 4) 1-0. 15e T. Künzi (Antisin) 1-1. 23e Hofstetter (Haueter, Werder) 2-1. 25e Fergus (Aebersold, Schafhauser, à 4 contre 5) 2-2. 27e Aebersold (Fergus, P. Fischer, à 5 contre 4) 2-3. 31e Yaremchuk (Antisin) 2-4. 33e

Aebersold (P. Fischer) 2-5. 36e Yaremchuk (Antisin, Kessler) 2-6. 39e Neuschwander (à 4 contre 4) 2-7. 49e Roggenmoser (Gilmour) 3-7. 52e Berchtold (Gilmour, à 5 contre 4) 4-7. 55e Rufener (Gilmour) 5-7.

**Pénalités:** 5 x 2' plus 5' (Werder) plus pénalité de match (Werder) contre Rapperswil, 8 x 2' plus 5' (A. Künzi) plus pénalité de match (A. Künzi) contre Zoug.

**Rapperswil:** Bayer; Kradolfer, Ritsch; Rutsch, Langer; Haueter, Bünzli; Berchtold; Roggenmoser, Gilmour, Bissett; Rufener, Soguel, Stehlin; Camenzind, Werder, Hofstetter.

**Zoug:** Schöpf; T. Künzi, Kessler; Schafhauser, A. Künzi; Horak, Mazzoleni; Antisin, Yaremchuk, Müller; Aebersold, Fergus, P. Fischer; A. Fischer, Neuschwander, D. Meier.

● **LUGANO - FR GOTTÉRON**  
2-3 a.p. (0-2 1-0 1-0 0-1)

**Reseghina:** 4000 spectateurs.

**Arbitre:** M. Stalder.

**Buts:** 6e Bykov (J. Aeschlimann) 0-1. 12e Khomoutov (Bykov, Bobillier, à 5 contre 4) 0-2. 31e Sjödin (Schenkel, Walder) 1-2. 42e Jenni (Bertaglia, Walder) 2-2. 63e Schaller (Bykov) 2-3.

**Pénalités:** 9 x 2' plus 5' (Eberle) contre Lugano, 11 x 2' plus 10' (Bobillier) contre FR Gottéron.

**Lugano:** Weibel; Sjödin, P. Schafhauser; Bertaglia, Sutter; Niederöst, Ghillioni; J.-J. Aeschlimann, Larson, Eberle; Ton, Rötheli, Jenni; Walder, Schenkel, Ackermann.

**FR Gottéron:** Liesch; Bobillier, Brasey; Keller, Honegger; Leibzig, Descloux; Khomoutov, Bykov, Schaller; Silver, Rottaris, Leuenberger; J. Aeschlimann, Reymond, Maurer.

**CLASSEMENT**

1. Zoug	20	13	3	4	86-64	29
2. Kloten	19	10	4	5	69-60	24
3. Lugano	20	10	4	6	73-55	24
4. Gottéron	20	10	3	7	96-75	23
5. Davos	20	9	3	8	76-66	21
6. Ambri-Piotta	19	9	2	8	67-72	20
7. Berne	20	8	2	10	69-72	18
8. Rapperswil	20	6	2	12	60-89	14
9. Zurich	20	5	3	12	74-93	13
10. Bienne	20	5	2	13	62-81	12

**PROCHAINE JOURNÉE**

Jeudi 1er décembre. 20 h: Kloten - Ambri-Piotta. Samedi 3 décembre. 17 h 30: Bienne - Ambri-Piotta. 20 h: Davos - Lugano. FR Gottéron - Zurich. Kloten - Rapperswil. Zoug - Berne.

**PMUR**

Hier à Saint-Cloud, Prix de Perlinguet (le 14 «Dabistan») non-partant.

Tiercé: 3 - 12 - 17.  
Quarté+: 3 - 12 - 17 - 6.  
Quinté+: 3 - 12 - 17 - 6 - 15.

**Rapports pour 1 franc**

Tiercé dans l'ordre: 593,00 fr.  
Dans un ordre différent: 118,60 fr.

Quarté+ dans l'ordre: 1676,10 fr.  
Dans un ordre différent: 120,00 fr.

Trio/Bonus (sans ordre): 30,00 fr.

**Rapports pour 2 francs**

Quinté+ dans l'ordre: 118.116,20 fr.  
Dans un ordre différent: 742,20 fr.

Bonus 4: 58,20 fr.  
Bonus 3: 19,40 fr.

**Rapports pour 5 francs**

2sur4: 18,50 fr.



**PMUR**

Demain à Vincennes, Prix des Alpes, (trot-attelé, réunion I, 5e course, 2800 m, 15 h 47).

Cette rubrique vous est offerte par un dépositaire local du PMU:

Restaurant Cortina

Rue du Bois-Noir 39  
2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039 269 335



Seule la liste officielle du PMU fait foi.

	CHEVAL	MÈTRES	DRIVER	ENTRAÎNEUR	COTE	PERF.	NOTRE OPINION
1	Castanueva	2800	C. Chalon	C. Chalon	19/1	0m0aDa	12 Lors de sa dernière course, elle rendait la distance sur plus court à un tout bon; effectue une semi-rentree.
2	Chiquita	2800	B. Piton	J. De Bellaigue	15/1	4a0a2a	
3	Carieva-de-Prelong	2800	P. Pacaud	B. Lefevre	16/1	6a4a0a	
4	Coquine-d'Havetot	2800	J.-C. Hallais	J.-C. Hallais	17/1	7aDm2m	15 Dépend d'une écurie redoutable avec des jeunes chevaux.
5	Cora-Pellois	2800	P. Lemetayer	P. Lemetayer	14/1	5a3a5a	
6	Ciroe-d'Ecajeul	2800	G. Delacour	P. Thibout	22/1	0a5a0a	14 Elle vient de démontrer une forme qui devrait l'amener à la lutte pour la gagne.
7	Carelda	2800	P. Baekaert	P. Baekaert	13/1	3a0a5a	
8	Calama	2800	P. Vercruysse	J.-L. Peupion	16/1	0aDa3a	17 Vient de s'illustrer sur plus court, mais la forme aidant, elle devrait avoir son mot à dire.
9	Costabella	2800	J. Verbeeck	A. Dreux	10/1	0aDa4m	
10	Cordoba	2825	F. Blandin	F. Blandin	26/1	6a0m0a	13 Sur la ligne du précédent, on est obligé d'y croire.
11	Caline-de-Bellouet	2825	Y. Dreux	J.-F. Trillot	18/1	3a0a0a	
12	Cathy-du-Rosier	2825	M. Lenoir	M. Triguel	6/1	2a1a3a	5 Elle vient de prouver dans un tiercé que les places pour compléter la combinaison sont accessibles; régulière.
13	Corte	2825	P. Bac	P. Bac	12/1	2a7a7a	
14	Classique-Celeste	2825	S. Douaneau	S. Douaneau	8/1	1a1a5a	8 Bien engagée; de plus l'écurie est en forme en ce début de saison.
15	Carmensita	2825	J.-P. Dubois	J.-P. Dubois	7/1	3a1a0a	
16	Carina-du-Buisson	2825	B. Oger	L. Verroken	9/1	0a0aDa	LES REMPLAÇANTS: 9 Idéalement placée, on a fait appel au maître; attention si elle est sage.
17	Corrida-de-Retz	2825	P. Levesque	A. Gougeon	11/1	1aDa7a	

IMPAR-PRONO

- 12\*
- 15\*
- 14\*
- 17
- 13
- 5
- 7
- 8

\*BASES

COUP DE POKER

5

AU 2/4  
12 - 14

AU TIERCÉ  
POUR 15 FRANCS  
12 - 15 - X

IMPAR-SURPRISE

- 16
- 9
- 12
- 7
- 17
- 15
- 2
- 13



Hockey sur glace - Première ligue: Neuchâtel YS s'impose chichement face à Tramelan

# L'essentiel sans briller

## ● NEUCHÂTEL YS - TRAMELAN 4-3 (1-1 2-1 1-1)

Mais diable que ce fut laborieux. Largement vainqueurs en terre jurassienne le mois dernier (12-1), les Neuchâtelois, sous-estimant leurs adversaires, qui se déconcentrèrent trop facilement après avoir scoré, durent retrousser leurs manches jusque dans les dernières secondes de jeu pour remporter une victoire méritée mais trop longue à se dessiner...

Voulant se racheter de sa mauvaise prestation genevoise, les hommes de Jean-Michel Courvoisier tentèrent de se mettre le plus rapidement possible à l'abri d'une mauvaise surprise. Si les locaux se créèrent une bonne dizaine d'opportunités avant que Stehlin (8e) ne reprenne victorieusement un premier tir de Bartoli contré par Hagmann, les Neuchâtelois ne parvinrent pas à prendre durablement les devants. Exactement 39" plus



Régis Degen - Jean-Daniel Vuille  
Les Neuchâtelois se sont imposés de justesse.

(Impar-Galley)

tard, Degen, bien lancé à la ligne bleue par Christen, ne laissa pas la moindre chance à Neuhaus.

Si le début de rencontre fut animé, la suite du premier vingt

mauvaises passes. Plus même pour les locaux, en ouverture du deuxième tiers... Galvaudant

plusieurs face-à-face immanquables par Leuenberger et Stehlin, les maîtres de céans s'exposèrent aux contres tramelots. Et sur l'un d'eux Flury donna une longueur d'avance à ses couleurs.

Sous le choc, les «orange et noir» mirent de longues minutes à se remettre de cet avantage adverse, ratant de surcroît un pénalty par Leuenberger (26e). Face à un adversaire aux moyens limités, les hommes de Courvoisier ne parvinrent à passer provisoirement l'écueil que dans les deux ultimes minutes du tiers médian, Bartoli profitant d'une double puis d'une simple supériorité numérique pour retourner le score. Un avantage qui n'allait être que provisoire, car Boillat (42e), profitant en l'occurrence d'un dégagement hasardeux des défenseurs locaux, parvint à remettre les pendules à l'heure. Peu tranchants en attaque, la présence sous les drapeaux de six éléments de la formation «orange et noir» expliquant en partie cette méforme, les locaux parvinrent néanmoins à l'emporter, via leur sauveur habituel, Gabriel Rohrbach.

Sans briller, Neuchâtel YS a donc obtenu l'essentiel: les deux points. (faz)

## Deuxième ligue

### Ajoie II battu

#### ● AJOIE II - PRILLY 5-6 (1-1 2-4 2-1)

Ajoie II a fait une très mauvaise opération en égarant les deux points sur sa patinoire face à Prilly.

Les deux protagonistes étaient de valeur égale. Mais durant le tiers médian, les Vaudois profitaient de la déconcentration de l'adversaire pour prendre le large. Les Juraissiens se sont bien réveillés lors de la dernière période, mais en vain.

Patinoire d'Ajoie: 50 spectateurs.

Arbitres: MM. Schwein-gruber et Vuilleumier.

Buts: 3e Werro (Fournier) 0-1. 10e Siegenthaler (Sanglard) 1-1. 26e Gigon (Terrier) 2-1. 31e Lauber 2-2. 31e Mariétan (Morin) 2-3. 32e Morin 2-4. 38e Werro (Fournier) 2-5. 39e Corbat (Scherler) 3-5. 50e Scherler (Jolidon) 4-5. 52e Fournier (Morin) 4-6. 53e Jolidon (Reber) 5-6.

Pénalités: 2 x 2' contre Ajoie II, 7 x 2' contre Prilly.

Ajoie II: Atienza; Jolidon, Bedat; Terrier, Reber; Guenin; Corbat, Sanglard, Scherler; Siegenthaler, Richert, Spinetti; Gigon, Dick, Meyer.

Prilly: Oguey; Naurallil, Mariétan; Kistler, Jossevel; Werro, Morin, Fournier; P. Lauber, Michoud, Y. Lauber. (ce)

## CLASSEMENT

1. Le Locle	6	6	0	0	35-19	12
2. Court	7	5	1	1	42-20	11
3. Uni-NE	6	4	1	1	37-27	9
4. St-Imier	7	4	1	2	46-23	9
5. Yverdon	7	3	1	3	48-30	7
6. Fr.-Mont.	7	3	1	3	31-31	7
7. Pts-Martel	7	2	1	4	22-24	5
8. Prilly	7	2	0	5	21-62	4
9. Ajoie II	7	1	0	6	22-35	2
10. Star Cdf	7	1	0	6	22-55	2

## BRÈVE

### Cyclisme

**Les Six Jours de Zurich**  
Urs Freuler, cinq fois vainqueur de l'épreuve, est en tête des Six Jours de Zurich, en compagnie de l'Allemand Carsten Wolf, au terme de l'américaine sur 200 tours au programme de la deuxième nuit. Bruno Risi-Kurt Betschart occupent la deuxième place, dans le même tour, de même que les Italiens Pierangelo Bincoletto/Silvio Martinello.

Patinoires du Littoral: 250 spectateurs.

Arbitres: MM. Peter, Bastaroli et Jean-Mairet.

Buts: 8e Stehlin (Bartoli, Vuillemin) 1-0. 9e Degen (Christen) 1-1. 26e Flury (Boillat) 1-2. 39e Bartoli (Vuillemin, à 5 contre 3) 2-2. 40e Bartoli (Vuillemin, à 5 contre 4) 3-2. 42e Boillat (Flury) 3-3. 49e Rohrbach (Leuenberger) 4-3.

Pénalités: 4 x 2' contre chaque équipe.

Neuchâtel YS: Neuhaus; L. Moser, Zigerli; Lapointe,

Vuillemin; Gilomen, Favre; Liechti; Leuenberger, Rohrbach, Monard; Dessarzin, Bartoli, Stehlin, Caporosso, Pahud, Vuille; D. Moser.

Tramelan: Hagmann; Nicolet, Christen; Perinetti, Giovanni; Reichenbach, Rota, Seydoux; Boillat, Degen, Flury; Brahier, Bartomé, Schafroth. Notes: Neuchâtel YS joue sans Studer (en vacances). Tramelan est privé des services de Raess (malade), Willemin, Voirel, Wyss (blessés), Nicklès (armée).

## Fleurier se déplace à Lausanne

### Histoire de barre

Entre Star Lausanne et Fleurier, ce soir sur les bords du Léman, il sera essentiellement question de barre. En cas de défaite en effet, les Vallonniers se verraient dangereusement distancés et pourraient bien faire un trait sur leurs espoirs de participer au tour final.

En s'inclinant devant Moutier samedi dernier, Fleurier a réalisé une très mauvaise opération. «Nous avons pourtant disputé un bon match, rappelle Michel Lussier. Le score ne reflète pas du tout la physionomie d'une rencontre durant laquelle nous avons monopolisé la glace à 75%».

Partant de ces considérations, le Canadien se montre optimiste avant de se mesurer à Star Lausanne. «Si nous évoluons dans le même registre que face à Moutier, nous pourrions envisager de nous imposer. Quoi qu'il en soit, nous n'avons plus le choix: si nous entendons terminer au-dessus de la barre, nous devons aller chercher des points à l'extérieur.»

S'il est lui-même grippé, Michel Lussier disposera ce soir de tout son monde. Ce qui ne sera

sans doute pas de trop pour se sortir de cette histoire de barre. (Imp)

## LE POINT

Hier soir

Viège - GE Servette	4-5
Neuchâtel - Tramelan	4-3
Unterstadt-Etat - Saas-Grund	4-7
Sierre - Octodure	3-0

Ce soir

20.00 Star Lausanne - Fleurier

### CLASSEMENT

1. GE Servette	15	14	1	0	83-25	29
2. Sierre	15	13	1	1	86-29	27
3. Saas-Grund	15	9	1	5	72-53	19
4. Viège	14	7	2	5	58-34	16
5. Neuchâtel	15	5	6	4	69-63	16
6. Moutier	14	7	1	6	58-59	15
7. Star LS	13	5	4	4	50-42	14
8. Fleurier	14	5	2	7	53-59	12
9. Unterstadt	15	4	1	10	60-74	9
10. Villars	14	3	1	10	39-78	7
11. Tramelan	15	2	2	11	33-99	6
12. Octodure	15	1	2	12	27-73	4

### PROCHAINE JOURNÉE

Vendredi 2 décembre. 20 h 30: Unterstadt-Etat FR - GE Servette. Samedi 3 décembre. 17 h 30: Moutier-Sierre. 18 h 15: Tramelan - Viège. 20 h 15: Fleurier - Villars. Octodure - Star Lausanne. Saas Grund - Neuchâtel YS.

## AUTRE GROUPE

Groupe 2: Langenthal - Unterseen-Interlaken 2-2. Wiki-Münsingen - Lucerne 7-0. Berthoud - Münchenbuchsee 8-2. Classement: 1. Lucerne 15-23. 2. Unterseen-Interlaken 15-22. 3. Langenthal 15-20. 4. Lyss 14-18.

5. Berthoud 15-18. 6. Bâle/Petit-vingue 14-17 (59-44). 7. Thoune 14-17 (59-49). 8. Soleure-Zuchwil 14-14 (58-55). 9. Wiki-Münsingen 15-14. 10. Worb 14-9. 11. Rot-Blau Berne 14-2. 12. Münchenbuchsee 15-0.

## Tennis de table - Championnats individuels de l'ANJTT

### Chaux-de-Fonniers placés

Les championnats individuels de l'Association neuchâteloise et jurassienne de tennis de table (ANJTT) se sont disputés ce week-end à la Salle de Planeyse, à Colombier. Les représentants des trois clubs chaud-fonniers (Eclair, Sapin et Hôpital) s'y sont particulièrement illustrés. Ci-après, les podiums des vingt-six catégories.

### CLASSEMENTS

Simple messieurs A: 1. Britka, (Eclair). 2. D. Benoît, (Eclair). 3. Kashefi, (Côte Peseux).

Simple messieurs B: 1. Kashefi, (Côte Peseux). 2. Voyame, (Delémont). 3. D. Benoît, (Eclair).

Simple messieurs C: 1. Fischer, (Moutier). 2. Nguyen, (Côte Peseux). 3. Straumann, (Eclair).

Simple messieurs D: 1. Marti, (Péry). 2. Bammerlin, (Le Landeron). 3. Metz, (Eclair).

Simple dames A/B: 1. Fischer, (Moutier). 2. Philippossian, (Le Landeron). 3. Fleury, (Moutier).

Simple dames C: 1. Fleury, (Moutier). 2. Grelat, (Cernier). 3. Dick, (Uni Neuchâtel).

Simple dames D: 1. Milent, (Péry). 2. S. Bader, (Eclair). 3. N. Bader, (Eclair).

Messieurs doubles A/B: 1. Britt-

ka-D. Benoît, (Eclair). 2. Kashefi-Harouchi, (Côte Peseux). 3. Zbinden-A. Koenig, (Moutier).

Messieurs doubles C: 1. Passer-Schild, (Cortailod). 2. Jeanclerc-Mikic, (Eclair). 3. Kummli-N'guyen, (Hôpital).

Messieurs doubles D: 1. Monnier-Petermann, (Hôpital-Sapin). 2. Allmann-Sommer, (Courfaivre). 3. Metz-Magnin, (Eclair).

Doubles-dames: 1. Fleury-Huguenin, (Moutier). 2. Philippossian-Widmer, (Le Landeron-Cortailod). 3. Stoelen-N. Viatte, (Moutier).

Doubles-mixtes: 1. Philippossian-Kashefi, (Le Landeron-Peseux). 2. Bader-Britka, (Eclair). 3. Fischer-Perissinotto, (Moutier).

Vétérans: 1. Siron, (Porrentruy). 2. Philippossian, (Le Landeron). 3. Morax, (Le Landeron).

Seniors: 1. Gasparoli, (Porrentruy). 2. Passer, (Cortailod). 3. Rossel, (Porrentruy).

Juniors: 1. Voyame, (Delémont). 2. Herdener, (Delémont). 3. Persoz, (Côte Peseux).

Cadets: 1. Voyame, (Delémont). 2. Persoz, (Côte Peseux). 3. Kashefi, (Côte Peseux).

Minimes-benjamins: 1. Kashefi, (Côte Peseux). 2. Fleury, (Moutier). 3. Ngo, (Bienne).

Filles juniors/cadettes: Bader,

(Eclair). 2. Stoelen, (Moutier). 3. Miserez, (Moutier).

Filles minimes benjamins: 1. S. Viatte, (Moutier). 2. Miserez, (Moutier). 3. J. Viatte, (Moutier).

Doubles vétérans: 1. Burkhard-Bronca, (Brunette). 2. Philippossian-Morax, (Le Landeron). 3. Maurer-Schneider, (Cernier-Hôpital).

Doubles seniors: Gasparoli-Siron, (Porrentruy). 2. Rosselet-Kauer, (Bienne-Marin). 3. Passer-Lovisetto, (Cortailod-Le Landeron).

Doubles juniors: 1. Herrli-Schild, (Bienne-Cortailod). 2. Nguyen-Juillerat, (Côte Peseux). 3. Herdener-Vallat, (Delémont-Porrentruy).

Doubles cadets: 1. Voyame-Eti-que, (Delémont-Porrentruy). 2. Persoz-Kashefi, (Côte Peseux). 3. Nguyen-Magnenat, (Hôpital).

Doubles minimes benjamins: 1. Faneca-Matthey, (Eclair). 2. Af-folter-Giraudi, (Tramelan-Delémont). 3. Schlappy-Ngo, (Bienne).

Doubles jeunes filles: 1. Stoelen-N. Viatte, (Moutier). 2. Bader-Bader, (Eclair). 3. Miserez-Viatte, (Moutier).

Jeunesse mixtes: 1. Mellier-Voyame, (Peseux-Delémont). 2. N. Bader-Amstutz, (Eclair). 3. Widmer-Schild, (Cortailod).

## Natation - 18es rencontres genevoises: Neuchâtelois en vue

### Podiums et bons chronos

Si le traditionnel concours organisé par GE Natation dans la très belle piscine olympique des Vernets a connu un vif succès samedi (journée réservée aux moins de 15 ans), le dimanche n'a pas tenu toutes ses promesses, avec un cruel manque de participants dans les catégories des plus âgés.

Mais comme les absents ont toujours tort, les trois clubs neuchâtelois s'en sont très bien tirés pendant les deux jours. Et le CNCF s'est à nouveau adjugé une bonne partie des places d'honneur.

Stéphanie Cour n'a pas trouvé d'adversaire à sa taille: trois fois l'or! Sarah Zappella, Dejan

Gacond, Lionel Voirel et Valia Racine sont pour leur part montés deux fois sur le podium. Enfin, Fanny Schild, Laure Pelletier, Valérie Schild, Chimène Gostelli, Philippe Boichat et Andréa Zappella ont glané une médaille chacun, sept autres nageurs participant encore à une finale au moins. On notera aussi la très belle prestation de Coralie Bastin qui, à 10 ans, a pris part à cinq finales.

Quelques chronos remarquables sont à souligner: Stéphanie Cour et Chimène Gostelli ont nagé le 50 m libre en respectivement 28"7 et 29"7, Sébastien Gacond a réalisé l'1"16"8 sur 100

m brasse, tandis que Fanny Schild a signé un bon l'24"19 sur 100 m dos et - surtout - un superbe 32"53 sur 50 m libre, ce qui représente une formidable performance pour cette fille de 11 ans.

Du côté du Locle Natation, Jennifer Huguenin a remporté la médaille d'or et Audrey Vuille celle d'argent du 100 m brasse, alors que Maude Challandes, Joëlle Guggisberg et Yann Matthey se sont qualifiés pour des finales.

Pour le Red Fish NE, Jennifer Hirter et Anouk Robert ont terminé dans les trois premiers, six autres nageurs étant entrés en finale. (sipre)



Football - France: Christophe Ohrel et Marco Grassi remplissent leur contrat à Rennes

# L'unanimité



Christophe Ohrel

«Les dirigeants ont intérêt à faire l'acquisition de deux ou trois bons renforts, sinon je ne suis pas certain de vouloir rester.» (Lafargue)

teuse avec une cheville. Son absence à la construction s'est cruellement fait ressentir.

## SEPT BUTS POUR GRASSI

S'il apprécie tous ses coéquipiers, Ohrel ne pouvait s'empêcher de pester contre le latéral de fortune, Vasseur: «Il est vrai que, c'est plutôt un milieu de terrain. Il a la fâcheuse tendance à jouer à trois ou quatre touches et il

perd la balle quelques mètres plus loin. Nous devons nous dépenser pour la récupérer.»

Menés deux fois au score, les Rennais ont sorti les griffes pour revenir à la marque. Le but égalisateur porte la signature de Marco Grassi, son septième en Division I. Le géant tessinois appuie de tout son mètre nonante et de ses quatre-vingt-six kilos sur la défense adverse. Sa

tête victorieuse de la 66e est la parfaite illustration du potentiel de ce chasseur de buts. Mais il manque encore trop souvent de soutien. Les stagiaires Sylvain Wiltord et Pierre-Yves André ont du talent à revendre, mais ils pêchent par précipitation.

## CONCERT DE LOUANGES

Le Stade Rennais est réputé pour faire l'ascenseur entre la

D1 et D2. Désormais, le but des Bretons est clair: «Se maintenir et construire une équipe très compétitive dès la saison prochaine» explique le manager général Gérard Lefilatre, qui ne tarit pas d'éloges sur ses deux Suisses: «Christophe et Marco sont deux honnêtes hommes avec qui on peut discuter clairement. On avait dit que Grassi était capricieux, qu'il pouvait «sauter les plombs». Nous n'avons jamais eu cette impression. De Christophe Ohrel, nous attendons qu'il donne encore plus de coups de gueule. Nous comptons beaucoup sur lui pour encadrer les jeunes et espérons vivement pouvoir le conserver la saison prochaine. L'équipe est très jeune. Elle a les défauts de ses qualités. Rennes a besoin de joueurs de la trempe des deux Suisses.»

«Ils ont intérêt à faire l'acquisition de deux ou trois bons renforts, sinon je ne suis pas certain de vouloir rester» lâchait pour sa part Ohrel, encore sous le coup de la déception engendrée par le match nul face à Montpellier.

Le problème principal de Rennes réside dans son compartiment défensif et principalement son gardien. Le «paquet cadeau» en provenance de l'Olympique de Marseille à l'inter-saison - Thomas, le défenseur Pascal Fugier et le gardien Gilles Rousset - ne donne de loin pas satisfaction. Contre Montpellier, le longiligne Rousset a fait montre d'une fébrilité inquiétante dans ses buts.

Et Ohrel de préciser: «En plus, j'ai le sentiment que mes coéquipiers sont déjà résignés. Nous sommes dixième et ils semblent se satisfaire de cette situation. C'est dommage. Nous avons les capacités d'améliorer notre classement.» (si)

**Confiance à Trapattoni** - Karl-Heinz Rummenigge, vice-président du Bayern Munich, a démenti les rumeurs de départ de Giovanni Trapattoni, affirmant que le technicien italien resterait entraîneur de l'équipe bavaroise au moins jusqu'à la fin de son contrat, en juin prochain. Les mauvais résultats enregistrés par le Bayern Munich, tant en championnat d'Allemagne qu'en Ligue des champions, avaient provoqué des rumeurs sur un licenciement de Trapattoni. (si)

## BRÈVES

### Football

#### Bebeto malade

Le Brésilien Bebeto souffre d'une pneumonie. L'auteur de l'unique but du match aller des huitièmes de finale de la Coupe UEFA contre Borussia Dortmund avait manqué la rencontre de dimanche contre Valladolid, à cause d'une prétendue grippe, mais le mal s'est avéré plus pernicieux. Le champion du monde sera indisponible quinze jours au moins et manquera le match au sommet de samedi contre Barcelone au Nou Camp, tout comme le retour de Coupe d'Europe à Dortmund.

#### Glassmann invité

L'ancien gardien de but international camerounais Joseph-Antoine Bell a invité Jacques Glansmann pour fêter son jubilé, le 23 décembre à Douala. Une sélection des amis de Bell rencontrera à cette occasion l'équipe nationale du Cameroun.

#### Initiative sympathique du FC Sion

Les dirigeants valaisans ont eu une idée originale pour faire d'une pierre deux coups: attirer du monde pour leur match retour des huitièmes de finale de la Coupe UEFA contre Nantes, malgré la lourde défaite (0-4) à l'aller, et garnir Tourbillon à l'occasion du premier match du tour final au printemps. L'acquéreur d'un billet pour la rencontre face à Nantes du jeudi 8 décembre, aura, en effet, l'accès gratuit au premier match du tour final du club valaisan au printemps.

## TV-SPORTS

**TF1**  
20.35 La minute hippique.  
**F2**  
20.40 Journal des courses.  
**F3**  
20.35 Tout le sport.  
**TVE**  
21.30 Football. Match amical: Espagne - Finlande.  
**EUROSPORT**  
10.00 Euroski.  
11.00 Olympisme.  
12.00 Snooker.  
14.00 Patinage artistique.  
15.30 Euroski.  
16.30 Equitation.  
17.30 Football gaélique.  
18.30 Haltérophilie.  
19.30 Eurosportnews 1.  
20.00 Boxe.  
22.00 Sports motorisés.  
23.00 Force athlétique.  
24.00 Equitation.

Samedi dernier, au terme de la rencontre de la dix-neuvième journée du championnat de France qui s'est soldée par un match nul (2-2) entre Rennes et Montpellier, l'international suisse Christophe Ohrel masquait mal sa déception au sortir des vestiaires. Mais ce mouvement d'humeur - compréhensible au vu de la partie moyenne livrée par les Bretons face à la lanterne rouge - s'est toutefois vite estompé. Ce soir-là, «Gushti» accueillait en effet en terre bretonne son fan's club personnel, venu tout spécialement de Lausanne pour la circonstance.

A l'instar de ses coéquipiers, le Suisse fut crédité d'une note très moyenne, malgré un abattage impressionnant. Il a droit à quelques circonstances atténuantes. Il devait en effet évoluer devant un nouveau latéral, le septième depuis le début de la saison. La raison: une pléthore de blessures: «C'est vrai, l'équipe n'est jamais la même. Les automatismes manquent.»

Les blessures n'épargnent pas les Bretons. Le demi Jean-Christophe Thomas (ex-OM) est actuellement indisponible. Le Bulgare Nikolaï Iliev est rentré à Sofia pour se soigner. Souffrant d'un genou, Iliev a été victime d'un début de gangrène. Les médecins avaient même songé à l'amputer. Le meneur de jeu, Jocelyn Gourvennec, est en délica-

NE Xamax: nouveau sponsor pour le Club jeunesse

## Un produit et des objectifs sains

NE Xamax, qui venait de perdre son sponsor du Club jeunesse, a trouvé un nouveau partenaire. Une maison fabriquant une boisson désaltérante et saine, composée d'extraits de produits lactiques et destinée surtout aux sportifs, a choisi d'épauler le club de La Maladière dans son action en faveur de la jeunesse.

Tout d'abord, rappelons ce qu'est le Club jeunesse de NE Xamax: «Il est ouvert à tous les jeunes jusqu'à 20 ans, précisent les dirigeants neuchâtelois. Fondé voilà quatre ans, ce groupe compte actuellement 700 membres. Plus d'une centaine d'entre eux font partie de notre école de football, d'autres des équipes juniors et certains sont simplement des supporters qui

viennent assister aux matches de la première équipe. Il faut peut-être souligner, une nouvelle fois, que les «moins de 14 ans» entrent gratuitement au stade. Les plus âgés, eux, bénéficient d'un traitement de faveur, ils ne paient que 60 frs par saison l'abonnement «pelouse» et 90 frs celui des «pesages». Tous peuvent bénéficier de l'avantage de notre club.»

Evidemment, pour permettre à ce club de subvenir à ses besoins, NE Xamax a besoin d'un soutien financier. Un soutien que lui apportera pendant, au moins, un an et demi la firme représentée hier à Neuchâtel par trois de ses responsables du secteur promotion. «Notre but est, bien sûr, de promouvoir notre produit en Suisse romande où nous ne sommes pas très bien implantés, explique M. Rustichelli. Mais, aussi, d'agir en faveur de la jeunesse. Nos objectifs sont, en fait, comme notre boisson: sains. Nous avons rencontré plusieurs clubs que nous aurions pu aider, mais aucun ne nous a accueilli comme NE Xamax. Le discours des dirigeants nous a d'emblée séduit car il était le même que le nôtre.»

Concrètement, l'entreprise en question va offrir un cadeau à chaque membre du Club jeunesse. Ces jeunes veinards recevront, avant chaque match à domicile, également un bon pour se désaltérer à la buvette que la maison en question mettra sur pied à l'intérieur du stade lors du prochain tour final. «Cela permettra aux parents d'économiser quelques deniers» glisse le président Gilbert Fachinetti qui

se réjouit de l'état d'esprit avec lequel ce nouveau sponsor conçoit son action promotionnelle. «Nous voulons nous rapprocher des jeunes par un biais sain, poursuit-il. Nous avons toujours voulu orienter la jeunesse dans la bonne direction et notre nouveau partenaire est idéal dans cette perspective.»

La première manifestation que soutiendra ce nouveau sponsor se déroulera le mercredi 7 décembre prochain dès 16 h à la tribune sud de La Maladière. Ce sera l'occasion pour les jeunes neuchâtelois de fêter la Saint-Nicolas avec les joueurs de la première équipe. Ceux qui ne font pas encore partie du Club jeunesse pourront profiter de cet événement pour y adhérer. J.C.

## ALLEMAGNE

### Hier soir

VfL Bochum - Karlsruhe ... 0-1  
Cologne - Kaiserslautern ... 0-1  
Mönchengladbach - Uerdingen 1-0

### CLASSEMENT

	15	10	4	1	35-14	24
1. Dortmund	15	10	4	1	35-14	24
2. W. Brême	15	10	3	2	30-16	23
3. Mönchengl.	16	8	5	3	33-19	21
4. Kaiserslaut.	16	8	5	3	24-19	21
5. Fribourg	15	8	3	4	30-21	19
6. Bayern	15	6	7	2	29-21	19
7. Karlsruhe	16	6	7	3	25-22	19
8. Hambourg	15	7	4	4	26-15	18
9. Leverkusen	15	5	7	3	27-19	17
10. Stuttgart	15	6	4	5	29-29	16
11. Francfort	15	5	4	6	16-23	14
12. Schalke 04	15	3	7	5	19-19	13
13. Cologne	16	4	5	7	25-33	13
14. Uerdingen	16	2	6	8	15-24	10
15. Dyn. Dresde	15	3	3	9	15-28	9
16. Bochum	16	3	2	11	16-36	8
17. Munich 1860	15	1	5	9	14-28	7
18. Duisbourg	15	1	3	11	10-32	5

## Les chouchous

A l'instar de son pote Marco Grassi, Christophe Ohrel se plaît à Rennes où ils s'est parfaitement intégré dans le moule. Dès le premier entraînement, l'entraîneur Michel Le Milinaire déclarait: «J'ai l'impression qu'ils sont déjà là depuis très longtemps». Les deux Suisses sont adoptés par le public. Marco Grassi, le célibataire, fait un tabac auprès de la gente féminine (Rennes compte 60.000 étudiants et étudiantes...) Ohrel, pour sa part, a opté pour une jolie maison de style breton à la campagne, où il savoure les plaisirs de la vie à deux en compagnie de sa future épouse, Carole Chapuisat.

Marco Grassi partage la plupart de ses loisirs, le resto ou le cinéma par exemple, avec son coéquipier Jocelyn Gourvennec, universitaire, beau gosse et footballeur de talent comme le Tessinois. Gourvennec a d'ailleurs été élu par ses pairs et par Canal + meilleur joueur de deuxième Division la saison passée.

Gardien titulaire l'an dernier, Pascal Rousseau, un des principaux artisans de la promotion, ronge son frein sur le banc de touche. Bassiste à ses heures, ami intime de Patrick Bruel, il se console en revisant ses gammes avec le chanteur ou en promenant Fly, le Golden Retriever de Christophe Ohrel, lorsque celui-ci est engagé avec l'équipe nationale. (si)

## Course à pied

## Ultime manche

Le championnat des courses neuchâteloises 1994 prendra fin le samedi 10 décembre à Neuchâtel.

Le «Grand Prix MP» se déroulera dès 15 h 45, pour les plus jeunes, sur une boucle de 930 m dans la vieille ville. Les cadettes et cadets en parcourront deux à 16 h 15. Première remise des prix pour ces catégories à 16 h 45. Les catégories dudit championnat seront concernées dès 17 h 30 sur cinq boucles longues de 1350 m chacune. Puis, à 19 h 15, place au «coup de cœur», un relais libre par équipes de trois personnes. L'intégralité des inscriptions de cette course en trois boucles de 1350 m ira à une œuvre de bienfaisance. A soutenir donc massivement! Dernière re-

mise des prix à 20 heures. Inscriptions jusqu'au mardi 6, ou sur place, jusqu'à 15 h, au Magasin Populaire. Retrait des dossards dès 12 h au même endroit. Vestiaires aux collèges des Terreaux et de la Promenade Sud. Parkings recommandés: Seyon et Port. Cantines ouvertes dès 15 h à la rue du Temple-Neuf.

A relever la participation gratuite pour les écoliers et écolières. Prix souvenirs à chacun et prix spéciaux aux cinq premiers de chaque catégorie.

Organisation «Stefan Volery promotion», avec la collaboration du Neuchâtel Sport athlétique. Pour d'autres renseignements, s'adresser à l'Office du Tourisme de Neuchâtel: tél. 038/25 42 42. (af)



LA CHAUX-DE-FONDS

LE LOCLE

HAUT-DOUBS

NEUCHÂTEL

VAL-DE-RUZ

VAL-DE-TRAVERS

JURA BERNOIS

JURA

Neuchâtel

## Négociations salariales difficiles

Malgré des exportations record, la Convention patronale de l'industrie horlogère refuse d'augmenter les salaires de 1,5% comme le réclame le syndicat FTMH, qui fera appel au Tribunal arbitral horloger.

Page 21

Saint-Imier

## Un scrutin pas comme les autres

Quatre candidats à la mairie: Saint-Imier n'avait pas vécu cela depuis belle lurette! Reste que la succession de John Buchs risque fort, vu l'abondance de papables, de ne pas être définie ce dimanche.

Page 22

Delémont

## Un trafic de 90 kg de haschisch

Sept personnes soupçonnées d'avoir participé à un trafic de 90 kilos de haschisch comparaisent depuis mardi devant le Tribunal correctionnel de Delémont. Le principal accusé est en fuite, ainsi qu'une neuvième personne probablement impliquée. Le jugement est attendu pour vendredi.

Page 25



Météo:

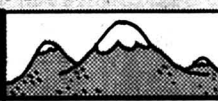
Stratus sur le Plateau se dissipant localement durant la journée. Limite supérieure vers 1000 mètres.

Demain:

Stratus persistant en plaine, généralement ensoleillé en montagne. Légère baisse de la température.

Lac des Brenets  
750.47 mLac de Neuchâtel  
429.02 m

Fête à souhaiter mercredi 30 novembre 1994: ANDRÉ

8°  
Lever: 7 h 56  
Coucher: 16 h 453°  
Lever: 4 h 31  
Coucher: 14 h 594°  
2000 m

L'Impartial

### Hautes écoles spécialisées: le canton de Neuchâtel dans la course

# Muer ou disparaître

Le canton de Neuchâtel est déterminé à participer à la réforme majeure du système éducatif suisse que constituera l'avènement des Hautes écoles spécialisées (HES). Trois écoles du canton sont dans la course et différents scénari de collaboration intercantonale sont à l'étude. Pour le chef du Département de l'instruction publique Jean Guinand, l'enjeu auquel sont confrontées ces écoles est on ne peut plus clair: c'est muer ou se résoudre à disparaître.

Entre 1996 et 2003, un dizaine de HES devraient voir le jour en Suisse. Conçues sur le modèle allemand, ces hautes écoles, auxquelles on accédera par la filière principale du bac professionnel, permettront une revalorisation bienvenue de l'ensemble de la formation professionnelle dans les filières technique, économique et artistique tout en assurant la délivrance de titres «eurocompatibles».

Si la loi fédérale sur le sujet ne sera définitivement sous toit qu'à fin 1995, les cantons n'attendent pas cette échéance pour se préparer, a rappelé hier le conseiller d'Etat Jean Guinand à l'occasion de la présentation d'un document résumant l'offre neuchâteloise en la matière.

#### SOLUTION INTERCANTONALE

Dans le canton, trois établissements peuvent prétendre à accéder au label HES. L'Ecole d'in-



Le conseiller d'Etat Jean Guinand (à gauche)

Pour le chef du Département de l'instruction publique, l'enjeu est on ne peut plus clair.

(Impar-Galley)

génieurs du canton de Neuchâtel (EICN) au Locle, l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration (ESCEA) à Neuchâtel et l'Ecole d'art appliqué (EAA) de La Chaux-de-Fonds, qui devra auparavant accéder au statut d'école supérieure d'arts appliqués en élargissant son offre. Le canton de Neuchâtel n'ayant pas la masse critique imposée par la future législation fédérale pour revendiquer une HES à lui tout seul, c'est vers la solution

intercantonale que l'on s'achemine avec l'avènement de hautes écoles regroupant soit différents secteurs d'application, soit centrées sur un seul secteur particulier.

Jean Guinand ne cache pas sa préférence pour une solution «hétérogène» au vu des imbrications déjà existantes entre les écoles neuchâteloises et les milieux économiques et universitaires. Ici, deux options principales – qui seront discutées ce vendredi à Lausanne par les dif-

férents chefs romands de départements de l'instruction publique et de l'économie – se dessinent: intégrer les écoles neuchâteloises concernées soit dans une HES de Suisse occidentale, soit dans une HES de l'Espace économique du Plateau central.

Financièrement, l'avènement des HES ne devrait pas faire beaucoup varier les coûts engendrés par les actuels établissements d'enseignements supérieurs, estime Jean Guinand.

Du côté des instances universitaires, associées très tôt aux discussions, on attend avec sérénité l'avènement des HES. Cela permettra une redéfinition de la spécificité de l'Université par rapport aux futures hautes écoles, a relevé hier Pier-Luigi Dubied, du rectorat de l'Alma mater neuchâteloise. Un souhait cependant: que la création des HES se fasse sans diminution de l'aide cantonale et fédérale aux universités.

C. P.

Jeudi, Journée mondiale sida 1994: action rubans rouges

## Sous le signe de la solidarité

Demain jeudi 1er décembre: Journée mondiale du sida, 7e du nom. Cette année, enrubannée de rouge, elle se place entièrement à l'enseigne du sida et de la famille, sous le signe de la compassion et non de l'exclusion.

Le sida nous concerne tous. Selon le Bulletin de l'Office fédéral de la santé publique de juillet 1994, environ 20.000 personnes sont infectées par le virus VIH en Suisse. Parmi elles, 4000 ont déclaré la maladie et les trois-quarts sont décédées. Une proportion que l'on retrouve au niveau mondial.

L'information sur la maladie et sur la sexualité commence au sein de la famille. Celle-ci exerce une grande influence sur la manière dont les enfants et les adolescents apprennent à vivre avec le danger du sida. Et quand le mal est là, c'est elle encore qui doit ouvrir ses bras, offrir une

stabilité affective et éviter ainsi l'exclusion. Mais quand il dit famille, le Groupe Sida Neuchâtel pense à tout groupe de personnes dont les liens reposent sur la confiance et apportent un soutien mutuel. En ce sens, la famille ne se limite pas aux liens du sang ou du mariage. Elle englobe le voisin, les collègues de travail, une amie, un copain... Seulement, l'Aide suisse contre le sida le sait bien: «Tout cela implique une société capable de parler ouvertement du sida et d'assumer, en tant que collectivité humaine, les responsabilités, à la maison, à l'école, au travail ou entre amis».

Demain, la Journée mondiale du sida offre l'occasion d'en reparler, de sensibiliser tout un chacun, de s'ouvrir à la compassion, de lutter contre l'exclusion et la discrimination. Dans le canton, une série d'actions ont été mises sur pied par le Groupe Sida Neuchâtel (GSN):

● Aujourd'hui, de 10 à 11 h, la radio neuchâteloise RTN 2001 invite le GSN dans le cadre d'une émission en direct. Présentation du Groupe, information sur la journée de demain, questions-réponses aux auditeurs.

● Jeudi, de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h, à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, le GSN organisera des actions mobiles dans la rue pour distribuer des rubans rouges. Porter le ruban rouge signifie solidarité avec les personnes séropositives, action contre la discrimination et lutte active contre le sida. L'opération se répétera samedi 3 décembre, de 9 h à 12 heures.

● Enfin, le 16 décembre, en prolongement à cette journée, Neuchâtel accueillera l'exposition des Quilts suisses, soit un ensemble de panneaux en étoffe (patchwork) réalisés à la mémoire des malades décédés. (se)

## REGARD

### Les termes du pari

A l'heure où l'on récolte des signatures avec des procédés pour le moins discutables pour tenter de faire capoter le projet de regroupement de la formation technique de base au Locle (Cifom) – un regroupement des forces jugé capital dans la perspective de l'intégration de l'EICN dans une HES et permettant en outre de libérer des locaux pour les nouvelles filières de la future ESAA briguant elle aussi le label «HES» – il est bon de rappeler les termes du pari auquel sont confrontées les écoles supérieures de ce canton. Car c'est bien à «quitte ou double» qu'elles jouent aujourd'hui leur destin, reconnaissent les intervenants d'hier.

La loi fédérale est en effet on ne peut plus explicite à ce sujet. Au terme de la période transitoire qui durera en principe jusqu'en 2003, la base légale concernant les écoles supérieures sera abrogée dans la loi fédérale sur la formation professionnelle. En clair, les écoles concernées qui n'auront pas réussi leur mue devront soit disparaître, soit se convertir en un autre type d'école.

Avant que d'en appeler au légitime respect d'un droit démocratique, les détracteurs du Cifom devraient aussi et surtout s'inquiéter du redoutable effet «boomerang» que leur intransigence à accepter un déplacement de sept petits kilomètres séparant Le Locle de La Chaux-de-Fonds peut engendrer pour deux des trois projets HES du canton.

Claudio PERSONENI

Unique concert dans la région: (1934-1994, Tournée

## The Golden Gate Quartet

Avec le soutien de L'Impartial

Soixantième anniversaire

JEUDI 8 DÉCEMBRE 1994 À 20 H 15 (Caisse et portes: 19 h 30)

Location: La Chaux-de-Fonds, Müller Musique:

Grand-Temple, La Chaux-de-Fonds

Le Locle, E. Robert Radio-TV: Neuchâtel, Aux Armourins: Ticket Service 01/481 77 00



## Passation des pouvoirs au corps de police de la ville

## Un nouveau capitaine à la barre

Bonne retraite capitaine Lehmann et bienvenue au commandant Gyger! Le corps de police de la ville a vécu hier la cérémonie de passation des pouvoirs. Après trente ans de carrière dans les rangs de la police locale, Jean-Pierre Lehmann prend sa retraite, et le capitaine Pierre-Alain Gyger lui succède. Dans la foulée, de nouveaux officiers ont reçu leur promotion.

«Arrivé au terme de mon mandat, j'ai le plaisir de remettre le corps de police pour la passation des pouvoirs». Cette phrase simple prononcée par le capitaine Jean-Pierre Lehmann à l'intention du directeur de police Jean-Martin Monsch ne saurait cacher l'importance du geste et de la cérémonie qui s'est déroulée face à un corps de police au garde-à-vous. Le commandement n'est resté, symboliquement, en main du directeur que le temps de remercier l'ancien commandant pour son devoir

accompli sans faille, et pour lui souhaiter une bonne retraite; après avoir remis le titre de capitaine au premier-lieutenant Pierre-Alain Gyger, Jean-Martin Monsch lui a encore solennellement donné le commandement du corps. «Je tiens à témoigner ma reconnaissance...», puis l'émotion a gagné le nouveau commandant.

Par la suite, dans la salle du Conseil général, le capitaine Gyger a repris son assurance pour la partie obligée des discours, félicitations et adieux. Le Conseil communal au complet, ainsi que le président du Conseil général, les représentants de l'ordre judiciaire, le commandant de la police du Locle, le commandant du service contre l'incendie, de même que les anciens commandants et les agents et officiers, ont assisté à la cérémonie. Mais la palme de l'émotion est revenue certainement aux familles du nouveau retraité et des membres du corps promus à des grades supérieurs. Relevons que le lieutenant Jean-Louis Froidevaux a reçu le titre de premier-lieutenant et devient adjoint du commandant, tandis que Blaise Fivaz et Thierry Billieux sont promus adjoints.

«L'était jeune capitaine, lonlaine, lonlaine». La Chorale des



Dans la salle du Conseil général

Hommage à l'ancien commandant et honneurs au nouveau, Pierre-Alain Gyger (à droite).



(Impar-Gerber)

agents de police n'avait pas choisi anodinément le répertoire des chansons qui a accompagné de belle manière les mots bien pesés et chaleureux des orateurs du jour. C'est son successeur qui a relaté la carrière de Jean-Pierre Lehmann (lire ci-dessous) rappelant les innombrables qualités d'homme, de policier et de chef de celui qui, nommé commandant ad intérim puis capitaine commandant du corps, a su apporter stabilité et sérénité dans la maison. Pour le directeur Jean-Martin Monsch, les 30 années de vie professionnelle de l'ancien commandant ont été

marquées par le besoin de bien faire, de savoir plus et de transmettre davantage. «Vous avez prêché par l'exemple».

A un départ succède une arrivée, et le directeur de police a salué la carrière rapide de Pierre-Alain Gyger, ses compétences et son engagement. «Le Conseil communal est convaincu que, dans un esprit de continuité, vous saurez renforcer et développer l'esprit du corps».

Quant à Jean-Pierre Lehmann, il a avoué avoir bien de la peine à trouver ses mots au moment de quitter sa fonction de commandant. «Les années pas-

sées au commandement ont été les plus enrichissantes de ma vie professionnelle et j'ai un pincement au cœur de quitter un métier passionnant».

«Il n'est jamais facile de reprendre le flambeau, a conclu le nouveau commandant Pierre-Alain Gyger; dans nos sociétés, la police revêt toute son importance, s'engageant davantage; je veux développer le professionnalisme tout en restant proche du citoyen. Les policiers de la nouvelle génération ont à démontrer des qualités humaines et professionnelles de haut niveau». I.B.

## Rédaction LOCALE

Tél: 039/210 210  
Fax: 039/210 360

Irène BROSSARD  
Alain MEYRAT

## BRÈVES

Tunnels, bis repetita  
La Tchaux très visitée

Il y avait une folle affluence, surprenant plus d'un badaud, le week-end dernier à La Chaux-de-Fonds. Si les visiteurs, happés par la nouveauté des tunnels et le soleil des hauteurs, se sont hissés en masse au sommet d'Espacité, on a encore remarqué des cohortes serrées au Bois du Petit-Château. Autant que lors de l'arrivée des ours, dit-on, et des mesures de signalisation ont dû être prises pour canaliser les flots de véhicules. Mais que peuvent bien faire tous ces gens? Ont-ils un penchant pour nos musées? Eh oui, peut-on constater. Au Musée d'histoire naturelle, malgré le beau temps, on a dénombré beaucoup de visiteurs, de même qu'au MIH où, d'habitude, novembre n'est pas un bon mois. Au Musée des beaux-arts, l'affluence a été forte les week-ends précédents mais on ne saurait dire qui, de l'artiste sénégalais actuellement exposé ou des tunnels, a drainé le plus de monde. Le succès est de toute façon général. (ib)

## Consommation d'énergie

## Comparaison Haut/Bas

L'enjeu des économies d'énergie n'est pas négligeable, surtout à 1000 mètres d'altitude. Les comparaisons des conditions climatiques respectives des Montagnes neuchâteloises et du Littoral et des besoins en chauffage, réalisées par Animé (Association neuchâteloise d'information en matière d'énergie), sont tout à fait... éclairantes. Si au bord du lac, la température moyenne annuelle entre juillet 93 et juin 94 était de 10,6°C, elle n'atteignait que 6,5°C à La Chaux-de-Fonds. Par conséquent, on brûlait 54% d'énergie en plus pour le chauffage des maisons à la sortie nord des tunnels. La pluviométrie illustre aussi bien la différence entre les deux régions urbaines du canton: dans le même temps, il tombait 1153 mm d'eau à Neuchâtel et 1839 mm à La Chaux-de-Fonds. En revanche, les capteurs solaires des Montagnes ont une rentabilité à peine plus élevée que ceux du Bas: 1050 kWh par m<sup>2</sup> dans la Métropole horlogère, contre 1037 dans le chef-lieu. A l'échelle du canton, Animé conclut que l'énergie reçue du soleil est tout de même 160 fois supérieure à celle qui est consommée! (am)

## Au revoir mon commandant!

Arrivé au terme d'une carrière brillamment remplie, le capitaine Jean-Pierre Lehmann quitte, sans cacher son émotion, le poste de commandant du corps de police. Homme d'action et de cœur, c'est pour de nouvelles fonctions, de grand-père, de voyageur et enfin de lecteur (tant d'ouvrages sont restés en attente) que le capitaine a opté.



Jean-Pierre Lehmann  
Une retraite bien méritée.  
(Impar-Gerber)

«Choisir un autre métier? Drôle de question! Aucune hésitation, mon choix serait absolument le même.» Au terme de trente années d'une carrière brillamment menée au sein de la police de la ville, le capitaine Jean-Pierre Lehmann peut quitter ses hommes, fier d'avoir toujours rempli les missions qui lui ont été confiées. Avant qu'une nouvelle vie n'occupe tout son temps, c'est avec beaucoup de gentillesse qu'il a accepté de parcourir un bout du chemin de sa vie d'homme actif.

Diplômé du technicum de la ville, Jean-Pierre Lehmann entre le 1er décembre 1964 en temps que mécanicien au corps de police de la ville. Poussé par son supérieur, Jean-Pierre Lehmann suit, durant quatre mois, l'école de recrue de police. De cours théoriques en cours pratiques - police, feu et ambulance - les portes du métier lui sont ouvertes. Nommé, il trace ses premiers sillons professionnels d'homme en uniforme, à police secours. Agent motocycliste, la brigade de circulation n'a bientôt plus de secrets pour lui. Responsable en 1970 du ser-

vice technique, Jean-Pierre Lehmann planche autant sur les photographies, les dessins que sur l'établissement de divers plans. Nommé chef de groupe à police secours en 1978, il est appelé au grade d'officier de circulation le premier août 1980, poste qu'il occupera jusqu'en 1985.

Revenant au secours... de «police secours», Jean-Pierre Lehmann accède au grade de lieutenant. Désigné pour assurer le poste de commandement ad intérim de la police locale, le grade de capitaine du corps de police marque, le 1er février 1992, l'aboutissement d'une belle carrière.

«Sans commencer à vouloir faire le miston, je vais néanmoins vivre différemment». Le regard plein de malice, Jean-Pierre Lehmann, convaincu que son épouse lira ces quelques lignes, ajoute: «Depuis le temps que ma femme doit participer seule à toutes les manifestations, je profite de l'en remercier et je lui assure aussi que très bientôt - juré - c'est ensemble que nous y rendrons».

Bon vent et bonne retraite au capitaine!  
C.M.

## La Sagne accueille son nouveau pasteur

## Le ministre de Dieu est anglais

Serviteur de Dieu, Phil Baker assurera à La Sagne un ministère pastoral dans le cadre d'une suffragance d'une année. Depuis la retraite de son ancien pasteur, la paroisse n'est desservie que par les ministres de La Chaux-de-Fonds. Les paroissiens se réjouissent d'avoir retrouvé, depuis début novembre, un nouveau pasteur dont la principale mission est sans doute de savoir écouter avec discernement tout en se consacrant à l'édification et au rayonnement de toute la communauté.

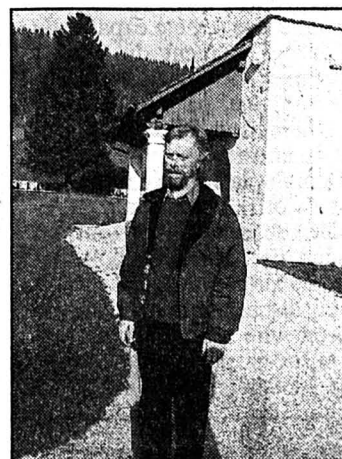
Pas complètement inconnu des petits Sagnards puisqu'il leur enseigne déjà le catéchisme depuis quelques mois, Phil Baker, le nouveau ministre de Dieu (à temps partiel) s'adresse à ses nouveaux fidèles avec une pointe d'accent; ses racines se trouvent en effet à Manchester.

Double-national, Suisse et Britannique, Phil Baker habite notre pays depuis huit ans; mais il a malgré tout une grande expérience des Helvètes, peuple qu'il fréquente depuis ses premières vacances enfantines. Terminant sa licence en théologie à l'Université de Manchester en 1979, le ministre a ensuite épousé une Chaux-de-Fonnière en 1987, et s'est inscrit ensuite à l'Université de Neuchâtel, qu'il a quittée en 1993, une deuxième licence en théologie en poche.

Depuis quelques temps, cet ancien conseiller de la paroisse Guillaume-Farel, pasteur suffragant à temps complet, partage son sacerdoce entre le pastorat de La Sagne, poste à mi-temps, l'aumônerie du home «Les Arbres» à La Chaux-de-Fonds, et la décharge du pasteur Pedro Carrasco, conseiller synodal.

Outre le fait d'être porteur

d'espérance, les intérêts de Phil Baker vont vers l'informatique, la marche, le hockey sur glace et les chemins de fer.  
C.M.



Le pasteur Baker  
En poste depuis le début du mois.  
(Henry)

## Chœurs du canton à la Salle de musique

## Fastes Carmina Burana

Tunnels ou non, la collaboration musicale entre le Haut et le Bas (l'Envers et l'Endroit, dirait plutôt Maurice Favre) n'en est pas à ses débuts. Elle a connu, samedi à la Salle de musique, un soir particulièrement faste.

Depuis leur création en 1937, les Carmina Burana de Carl Orff ont rencontré un succès populaire permanent, apportant la preuve que certains procédés d'écriture, dont le recours à des rythmes quasi obsessionnels, avaient un impact immédiat et universel.

A la tête du Chœur mixte de Colombier, de l'Ensemble vocal «Le Madrigal» du Landeron préparé par Bernard Guye et de la Chorale Numa-Droz par Gerald Bringolf, Olivier Pianaro a choisi un style d'interprétation qui ne veut ni d'une implacable rigueur métrique, ni d'une liberté excessive. Tout est construit avec une exactitude sans sécheresse et une vitalité sans exubérance. L'impressionnante phalange qui occupait l'estrade a fait preuve d'une remarquable

discipline et d'un heureux équilibre. C'est dire que rien n'avait été laissé au hasard.

Les Carmina Burana étaient présentés dans la version pour deux pianos et percussions. On relèvera ici la vivacité et la forte présence d'Olivier Soerensen et Marc Pantillon, séparés par cinq percussionnistes très attentifs: Joël Chabod, Jean-Pierre Lehmann, Lucas Gonseth, Michel Zbinden et Laurent Petermann. Peu sollicités en nombre d'interventions, mais mis à rude épreuve, Marie Christine Clément, soprano, Hans-Peter Graf, ténor, et Alain Clément, baryton (remplaçant Jean-Luc Follonier) apportèrent leur sûr métier.

En première partie, l'Ensemble «Le Madrigal» avait exécuté sans l'aide d'aucune partition des œuvres sacrées et profanes de la Renaissance à nos jours. Une introduction d'une très belle tenue, dirigée par un Bernard Guye qui sut traduire et faire partager ses moindres intentions.

J.-C. B.

## Giovanna Marini chante à Beau-Site

## «Les Quatre saisons» pop

Giovanna Marini en quatuor vocal, c'est «Les Quatre saisons» version pop. C'est un chant baroque, paysan, sauvage, sur lequel passe le souffle de colère de Giovanna contre son gouvernement. Plus efficace que les discours de fête nationale.

Musicienne depuis toujours par tradition de son village de Calabre, Giovanna Marini a composé une nouvelle cantate: «La vie au-dessus et au-dessous de 1000 mètres», manifestation de rage civile où les avatars de la vie vous sautent à la gorge avec la force des mots sans camouflage. Dire qu'il n'y a rien de changé sous le soleil d'Italie ne serait pas exact. Le profit de la corruption financière? Aujourd'hui, l'homme le camoufle dans le sac à mains de sa femme alors qu'autrefois il le mettait dans sa poche! Les choses vont-elles s'améliorer? L'espoir est le sentiment le plus irrationnel qui soit.

Dès lors Giovanna fait dans l'espoir technique! Elle en a la voix qui se gutturalise! Puis sa nostalgie se retrempe dans le terroir et se colorie d'amour, de chaleur et cette histoire bien ronde se termine en sardane. Les oreilles grandes ouvertes à toutes les musiques, Giovanna Marini ingurgite aussi bien le folklore que le rap ou le chant lyrique pour les rendre avec les couleurs passionnelles du Sud. Giovanna Marini assume avec art sa réputation de bouffon du roi.

Elle marie magnifiquement les voix, très typées, de ses collaboratrices: Francesca Breschi, Patrizia Bovi et Patrizia Nasini. Toutes quatre font ce qu'elles veulent de leurs voix, sont capables de toutes les subtilités, de tous les extrêmes, des ruptures de tons les plus inattendues. Le tout rendu très personnel par une générosité débordante et communicative.  
D. de C.



Nouveau Service communal de l'énergie inauguré à la rue du Collège

# Un intérêt qui ne date pas d'hier

L'emploi rationnel de l'énergie est une préoccupation qui ne date pas d'hier à La Chaux-de-Fonds. De fil en aiguille, on en est arrivé à créer un service chargé de promouvoir les économies, de conseiller les utilisateurs, de contrôler la consommation des bâtiments communaux et de faire la liaison avec les organismes privés et publics concernés.

Le nouveau service occupe les locaux de l'ex-magasin des SI, à la rue du Collège. Les deux collaborateurs, André Girard et Maurice Grünig, y ont leurs bureaux. Le premier est chargé notamment de l'application du programme fédéral d'économies d'énergie 2000 à La Chaux-de-Fonds et de renseigner les abonnés sur les énergies de réseau. Il conserve la mission de promotion du gaz naturel qu'il remplissait déjà au sein des SI. Son adjoint M. Grünig vient lui des Travaux publics. Il continuera de s'occuper de l'énergie dans le bâtiment, d'informer les écoles et de collaborer avec la police du feu et des constructions.

Lors de l'inauguration, le conseiller communal Georges Jeanbourquin a rappelé les actions de la ville en faveur d'une



Des locaux et des hommes

Le Service communal de l'énergie, rue du Collège 31d, se compose de deux collaborateurs: de g. à dr., Maurice Grünig et André Girard.

utilisation rationnelle de l'énergie, souvent antérieures à la crise du pétrole de 1973. Il s'agit notamment du chauffage urbain à distance utilisant la chaleur dégagée par Cridor, de l'arrivée du gaz naturel, du contrôle des consommations des bâtiments publics, de la restriction de l'implantation de chauffages électriques...

Aujourd'hui, de grands immeubles récents sont raccordés au chauffage urbain, comme le

centre Métropole, Espacité, Esplanade. L'eau chaude sanitaire est de plus en plus souvent produite à l'aide de capteurs solaires, comme dans le cadre de la rénovation des maisons communales de République 1 à 13. En outre, le nouveau dépôt des TC est chauffé par un système de couplage chaleur/force utilisant le bois comme matière première. A l'avenir, les différents chefs de services communaux concernés collaboreront au sein d'un

Groupe technique de l'énergie présidé par M. Girard.

Directeur des TP, Alain Bringolf a souligné le fait que Dame Nature a mis des millions d'années à constituer les réserves dans lesquelles nous puisons au point que l'on peut se demander combien de générations futures y auront encore accès. En 1978 déjà, rappelait-il, les concierges des bâtiments communaux étaient alertés. Deux ans plus tard, les façades du collège de

Bellevue, construit en des temps d'insouciance énergétique et de pétrole bon marché, étaient refaites avec isolation thermique. Cette prise de conscience allait motiver la création du Crieé (Centre régional d'information sur les économies d'énergie). C'est aujourd'hui le nouveau Service de l'énergie qui prend le relais. A. M.

## Lampes en action

A l'occasion de l'inauguration du Service communal de l'énergie, les Services industriels lancent une campagne de promotion des lampes à économie d'énergie. La ville participant à raison de cinq francs par pièce, elles sont vendues au prix unitaire de 20 francs. Sur présentation d'un coupon que l'on trouvera en page cinq de «L'Impartial» d'aujourd'hui, on pourra se les procurer au Service de l'énergie, rue du Collège 31d (ancien magasin des SI).

Cette action s'inscrit dans le cadre de la conception cantonale directrice de l'énergie, qui prévoit le remplacement de trois lampes à incandescence par autant de lampes économiques dans chaque ménage. Si cet objectif est atteint dans tout le canton, cela représentera une économie de l'ordre de 11,7 millions de kWh, ou 1,4% de la consommation neuchâteloise. (am)

## AGENDA

### Bus de Pro Helvetia Halte au Petit Paris

Après Fribourg, La Chaux-de-Fonds est la seconde halte romande du bus d'animation culturelle de Pro Helvetia, qui fête cette année ses dix ans d'existence. C'est au Petit Paris que le public pourra le rencontrer durant trois jours. Atelier d'animation socio-culturelle décentralisé, le bus d'animation culturelle de Pro Helvetia sillonne les routes suisses depuis dix ans. A son bord, des animateurs/trices à la disposition des groupes de personnes souhaitant réaliser un projet, mais butant sur des problèmes d'élaboration, de concrétisation d'idées, etc. Pour fêter ces activités hors grands centres urbains et marquer son attachement à l'expression des cultures de quartier, de village et de région, le bus qui a déjà soutenu plus de 140 projets, a décidé de s'exposer pour se faire mieux connaître. A l'aide de ses partenaires de projets antérieurs, Pro Helvetia a mis sur pied une exposition rétrospective, qui permettra au public de se rendre compte du fonctionnement du bus, de ses tenants et aboutissants et de toute son utilité. Vernissage mercredi 30 novembre, à 18 heures. (sg)

### Uni de Genève Velan disséqué

Le séminaire de littérature romande de l'Université de Genève a invité Pascal Antonietti, Chaux-de-Fonnière assistant à l'Université de Zurich, à prononcer un exposé sur l'un de ses concitoyens, l'écrivain Yves Velan. Intitulée «Circonstances et machinations», cette intervention a lieu ce mercredi 30 novembre, à 10 h 15, salle A206, Bastions, aile Jura, 2e étage. (sg)

### Club des Loisirs Visite du MIH

Le Club des Loisirs propose ce jeudi 1er décembre un exposé ainsi qu'une visite du Musée International d'Horlogerie, présenté par Jean-Michel Piguet. Rendez-vous est en conséquence donné au MIH, l'ouverture des portes étant fixée à 14 heures. A noter aussi qu'un contrôle des cartes de membre sera effectué à l'entrée. Un nœud à son mouchoir s'impose donc! (Imp)

## Noces de diamant des époux Neuenschwander

### C'est le cœur qui compte!

Chaux-de-Fonnières de cœur et d'histoire de vie, Marie et Christian Neuenschwander célèbrent aujourd'hui leurs noces de diamant. Soixante ans d'amour! Et le mot n'est pas usurpé. Marie, née Von Allmen, est venue au monde dans une famille nombreuse, déménageant rapidement de la région des Bulles en ville. Aîné de cinq garçons, Christian a passé son enfance chez sa grand-mère, du fait du décès précoce de son père, en 1915.

Après l'enfance, le temps de l'amour. Elle, belle jeune femme, sœur d'un marchand de moto; lui, amoureux de motos justement, et de Marie, en cachette! Jamais il n'aurait cru pouvoir plaire à sa douce! «C'est le cœur qui compte» rétorque-t-elle aujourd'hui. Au fil des balades à moto, l'amour est né, fidèle, et le mariage a été célébré le 30 novembre 1934. Une fille en est le fruit.

Les époux Neuenschwander ont successivement habité à la rue de l'Industrie, pendant quarante ans, ainsi qu'à celles des Bouleaux et des Granges. Marie a appris un métier dans le secteur du nickelage, vite abandonné du fait du chômage. Christian a lui travaillé à la force du poignet sa vie durant. Dont 40

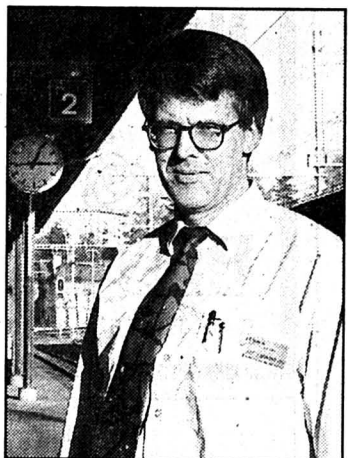
ans dans une entreprise de combustible.

Aujourd'hui résidents du home «Les Arbres», les époux apprécient grandement leur promenade hebdomadaire, et surtout – surtout – la rose que l'un de leur deux petits-fils leur apporte systématiquement, tous les lundis! La rose du cœur. (pfb – Impar-Gerber)



## Daniel Deleury sur les rails!

### Nouveau chef de gare



La gare de La Chaux-de-Fonds a un nouveau chef! M. Daniel Deleury vient d'être nommé à ce poste et prendra sa fonction officielle dès janvier prochain. Le nouveau promu connaît bien la maison, étant adjoint au chef de gare depuis deux ans. Il a commencé sa carrière par un apprentissage aux CFF, perfectionnant ses connaissances lors de différents stages notamment

Daniel Deleury  
Une lourde tâche.  
(Impar-Gerber)

à Rolle et en Suisse alémanique, avant d'assumer la fonction de chef de gare à Travers, puis le poste de chef de service à Neuchâtel, avant de gagner La Chaux-de-Fonds.

Très vite, Daniel Deleury et sa famille se sont intégrés à la vie associative de la cité. Nanti d'une solide expérience professionnelle, le nouveau chef de gare saura être à l'écoute de la population pour la défense des transports publics de la région tout en sauvegardant les intérêts des CFF. Lourde tâche. Et ce sont ses pairs qui le relèvent! (comm-imp)

## Deuxième chambre du Conseil des jeunes

### SOS lancé aux autorités communales

Deux nouveaux élus sont venus renforcer jeudi soir la 2e Chambre du Conseil des jeunes. Il ne reste donc plus que 10 sièges à pourvoir. Outre quelques points de l'ordre du jour qui n'ont pas encore trouvé d'épilogue, les jeunes représentants lancent un SOS aux autorités communales: leur trouver un lieu à autogérer!

Deux nouveaux membres, quatre absents: décidément la 2e Chambre du Conseil des jeunes a bien de la peine à se stabiliser. Pour la dernière séance avant les vacances de Noël, certaines demandes sont encore restées sans réponse. Ce n'est que partie remise.

Le CPJN, l'ESCOM et le Gymnase ayant enfin accepté que des distributeurs de préservatifs soient installés dans chaque collège, seuls les prix excessifs des appareils n'ont pas encore permis la réalisation du projet. Au lieu des 400 fr prévus à l'époque, le prix de chaque appareil «label OK» s'élève actuellement à un millier de francs. Soucieux de voir se réaliser le

projet, le médecin des écoles essaie de trouver une solution moins onéreuse.

«Arrêtons de calquer les grands et restons avec nos idées de jeunes». S'exprimant au nom des quatre représentants chaux-de-fonnières qui avaient pris part, les 4, 5 et 6 novembre à Wienacht à la conférence des Conseils des jeunes de toute la Suisse, un participant relève encore: «Histoire de mieux partager nos idées, nous y avons créé un organe de coordination»

Des boîtes à idées ont été installées dans chaque collège de la ville. Si certains jeunes, pas trop versés dans l'écrit mais débordant d'idées nouvelles, préfèrent empigner le téléphone, ils peuvent sans autre appeler Sébastien Baume au tél. 269 745.

Enfin, un SOS est lancé aux autorités communales afin que ces dernières aident les jeunes à trouver un local pour un centre autogéré ouvert à tous. Théâtre, musique, discussions, etc. y seraient à l'honneur. Qu'on se le dise! C.M.

## NAISSANCES

Patrice et Roxane  
GRAFF-COLETTI  
ont la grande joie d'annoncer  
la naissance de

**SAVANAH**

le 25 novembre 1994

à la Maternité de l'Hôpital  
de Saint-Imier

Domicile: rue Principale  
2613 Villeret

132-763751

FLORIAN et GABOR  
ont la joie d'annoncer  
la naissance de leur petit frère

**ARNO**

le 27 novembre 1994

à la Maternité de l'Hôpital  
de La Chaux-de-Fonds

Famille PIZZOLON  
Progrès 18  
2300 La Chaux-de-Fonds

132-763748





Tél. 039 31 90 30

Rue Bournot 35  
Centre Migros Le Locle

### BEAUJOLAIS

AC 1993 E. Loron 75 cl

4.95

### BOURGOGNE

AC 1992 Htes Côtes de Nuits 75 cl

6.95

### NESCAFE

Gold Ambiance 200 g

12.75

### MORGON

AC 1993 E. Loron 75 cl

6.50

### BOURGOGNE

AC 1992 Htes Côtes de Beaune 75 cl

6.95

### PERSIL

Lessive 5 kg + 1 kg gratuit

12.90

### JULIENAS

AC 1993 E. Loron 75 cl

6.50

### VINO

da Pasto litre

1.80

### CATSAN

litière Chat blanche 10 l

7.50

## Résultats du concours CCAP EXPOL 1994

1er prix: BEINER Danielle, Le Locle.  
2e prix: JOBIN Hervé, Le Locle.  
3e prix: VUILLE Pierrette, La Chaux-de-Fonds.  
4e prix: VERMOT Myrielle, Le Locle.  
5e au 9e prix: MAULER Françoise, Môtiers - SCHEIDEGGER Jean-François, La Chaux-de-Fonds - JEAN-MAIRET Pierre, Le Locle - SCHAFFROTH Marie-Claude, Le Locle - SINGELÉ Michel, La Chaux-de-Fonds.  
10e au 20e prix: JEAN-BAPTISTE Judith, Petit-Martel - BAYRAM Christiane, Le Locle - HUGUENIN Gilbert, La Chaux-du-Milieu - WIDMER Dominique, La Chaux-de-Fonds - BÜHLMANN Charles, La Chaux-de-Fonds - ACHINI Jean-François, Le Locle - MONNARD Pierre-André, La Chaux-de-Fonds - MARGUET Jean-René, Sainte-Croix - LEUENBERGER Maurice, La Chaux-de-Fonds - CATTANEO Bruno, Le Locle - BARTH Lucie, Le Locle.  
21e au 25e prix: COLLADETTO Stéfano, Travers - JUVET Michel, Le Locle - FOUREL Christine, Le Locle - LOVIS Jean-Manuel, Les Brenets - LANGEL Jacques, La Sagne.

CAISSE CANTONALE D'ASSURANCE  
POPULAIRE

28-6414

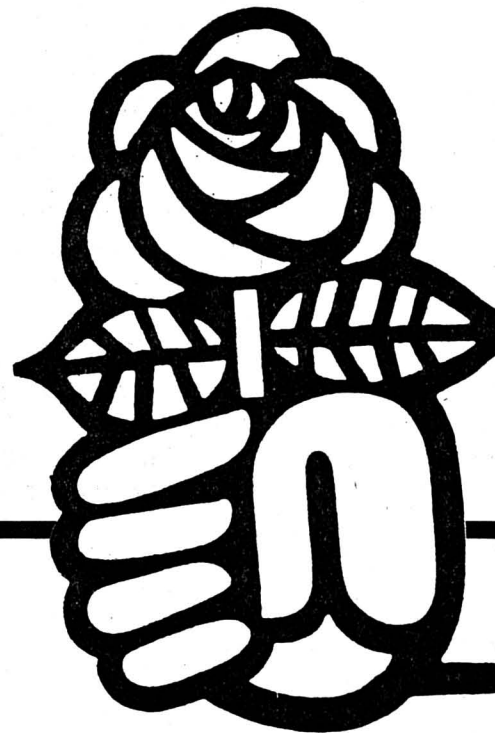


## MARITA JUNOD ET SES ÉLÈVES EXPOSENT Porcelaines peintes Artisanat

Le vendredi 2 décembre 1994,  
16 à 22 heures

Le samedi 3 décembre 1994, 16 à 22 heures

157-714260



- ✓ une assurance-maladie obligatoire pour tous
- ✓ le libre passage lors du changement de caisse
- ✓ une couverture illimitée des prestations en cas d'hospitalisation

**OUI**

- à la loi sur l'assurance-maladie !
- ✓ des cotisations supportables, prélevées en fonction du salaire, selon un système comparable à celui de l'AVS
- ✓ la couverture obligatoire du salaire lors d'incapacité de travail en cas de maladie
- ✓ une franchise réduite et des participations aux frais médicaux mois élevées
- ✓ une assurance-maladie gratuite pour les enfants

seront les progrès du siècle !

**OUI**

à l'initiative sur l'assurance-maladie !  
**2 x OUI le 4 décembre,  
c'est juste et raisonnable !**

A des contraintes qui violent la constitution,  
à des contraintes qui attentent aux droits de l'homme,  
à des contraintes qui consacrent l'inégalité de traitement,  
à des contraintes qui punissent les innocents,  
à des contraintes qui permettent d'emprisonner les enfants,  
à des contraintes qui offensent les traditions suisses de justice et d'équité...

**NON le 4 décembre  
prochain !**

**PS PARTI SOCIALISTE**  
NEUCHATELOIS  
La raison en action  
Resp.: P. MERZ  
132-763647

**Feu: 118**

### DIVERS

#### MECATOYS JOUETS SUPEROFFRE DE NOËL!

Coffret train ETS - 1/4 5e  
Locomotive, wagons, rails, transfo.  
Tout métal. Dès 4 ans.  
Prix spécial: Fr. 298.- net  
(au lieu de Fr. 598.-)  
Offre limitée. Fonctionne à l'extérieur!  
Industrie 5 (entrée Concorde)  
2400 Le Locle. ☎ 039/31 25 55  
Ouvert: mardi-vendredi 14 à 18 h 30  
samedi: 9 à 16 heures

157-714437

### IMMOBILIER



SMH IMMEUBLES SA

**À LOUER**  
Le Corbusier 19, Le Locle  
**Appartement de 3 pièces**  
Très ensoleillé.  
Libre: tout de suite ou date à convenir.  
Loyer: Fr. 648.- charges comprises.  
MEMBRE  
**UNPI**

157-714276

LE LOCLE - Rue Girardet 57 - ☎ 039/31 62 40

### IMMOBILIER

#### AU LOCLE Appartements 2 pièces 3 pièces - 4 pièces

Rénovés entièrement  
2 pièces: mensualité dès Fr. 548.- + ch.  
3 pièces: mensualité dès Fr. 651.- + ch.  
4 pièces: mensualité dès Fr. 936.- + ch.  
☎ 038/24 57 31

28-6075

A vendre ou à louer  
à Porrentruy, très bien situé:

## hôtel-restaurant- bar

Avec terrasse et appartement  
3 pièces.

Pour renseignements, visite, écrire  
sous chiffres U 165-727537 à:  
Publicitas, case postale 150  
2900 Porrentruy 2

A louer à Môtiers pour date à convenir

#### APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES

Cuisine, bains, cheminée.  
Fr. 775.- et 890.-, charges comprises.  
AGC, Saint-Blaise. ☎ 038/33 59 33

### A LOUER

Aux abords du Locle, dans quartier  
tranquille, ensoleillé et bénéficiant  
d'une splendide vue

#### Magnifiques studios et appartement de 3 pièces entièrement neufs

avec agencement de cuisine moderne  
et complet, grand living avec  
voûte, chambres en marmoran.  
Date d'entrée à convenir.  
Renseignements et visite:  
Tél. 039/232 658

132-762819

A louer, centre Le Locle,  
dès le 1er janvier 1995

#### Locaux aménagés pour boutique

A vendre:  
**matériel pour boutique  
d'habits**  
☎ 039/31 83 13  
**Boutique Jalousie, Le Locle**  
**RABAIS 70%**  
Autorisé par la Préfecture

157-714422

### A LOUER

au Locle, rue des Envers 48-50  
dans ancien immeuble entièrement  
renové avec ascenseur, appartements  
neufs de

**3 1/2 PIÈCES (78 m<sup>2</sup>)  
Fr. 1000.- + charges**  
**4 PIÈCES (92 m<sup>2</sup>)  
Fr. 1100.- + charges**  
**4 1/2 PIÈCES (106 m<sup>2</sup>)  
Fr. 1190.- + charges**

Centre ville, cuisine agencée avec  
lave-vaisselle. Libre tout de suite ou à  
convenir.

28-5385

Régie F. Bernasconi & Cie  
Clos-de-Serrières 31  
2003 Neuchâtel  
Tél. 038/31 90 31

L'annonce, reflet vivant du marché

## Prix de la Ville du Locle

### 2e concours triennal de l'estampe originale

Destiné à faire  
connaître la recherche,  
les œuvres et les  
créateurs dans l'art de  
l'estampe originale, ce  
concours s'ouvre à  
toutes les techniques,  
lithographie et  
sérigraphie comprises.  
Les artistes suisses ou  
étrangers habitant en  
Suisse et les artistes  
suisses de l'étranger  
sont invités à prendre  
connaissance du  
règlement auprès du  
Musée des Beaux-Arts  
de la Ville du Locle.

Début d'inscription: 17 février 1995  
Début d'envoi: les œuvres doivent  
parvenir jusqu'au 13 mai 1995.



Musée des Beaux-Arts de La Ville du Locle

M.-A. Calame 6  
2400 Le Locle  
Tél. 039 / 311 333  
Fax: 039 / 314 231

157-714438



VILLE  
DU LOCLE  
Direction de  
l'instruction publique



VILLE  
DE LA CHAUX-DE-FONDS  
Direction de  
l'instruction publique

## INVITATION

Les 21 et 31 octobre derniers, les conseillers généraux  
du Locle et de La Chaux-de-Fonds ont respective-  
ment accepté, sans opposition, le projet de restructu-  
ration de la Formation professionnelle dans les Mon-  
tagnes neuchâteloises.

Afin d'être informée au mieux, la population des Mon-  
tagnes neuchâteloises est invitée à assister à une  
séance d'information qui aura lieu au

**Locle**

le jeudi 1er décembre à 20 heures,  
ETLL, salle 270, 3e étage

Ces soirées seront animées par Madame Josiane  
Nicolet, conseillère communale, directrice de l'Instruc-  
tion publique au Locle; Monsieur Jean-Martin  
Monsch, conseiller communal, directeur de l'Instruc-  
tion publique à La Chaux-de-Fonds; Monsieur Jean-  
Jacques Delémont, directeur de l'ESCOM; Monsieur  
Gilbert Lüthy, président de la direction du CPJN et  
Monsieur Gérard Triponez, directeur de l'ETLL.

132-762751

### IMMOBILIER

À LOUER TOUT DE SUITE

## BAR À CAFÉ

avec patente alcool, 40 places  
Centre automobile, 2043 Boudevilliers

☎ 038/57 24 54/55

28-5750

## Magnifiques appartements de 2 - 3 - 4 pièces

Neufs, tout confort, loggia,  
ascenseur. Finition au choix.  
Aide fédérale et financement  
assuré.

Documentation sur demande à:

Pierre Grandjean

Expertises - Courtage  
Conseils en immobilier  
Jardinière 15 / Parc 14  
2300 La Chaux-de-Fonds  
☎ 039/24 16 40 - Fax 039/24 16 45  
Membre UNPI - USPI - FIABCI

132-762846



Le Locle: «JobEco», un programme d'occupation des chômeurs

# Recyclage de vieilles télévisions

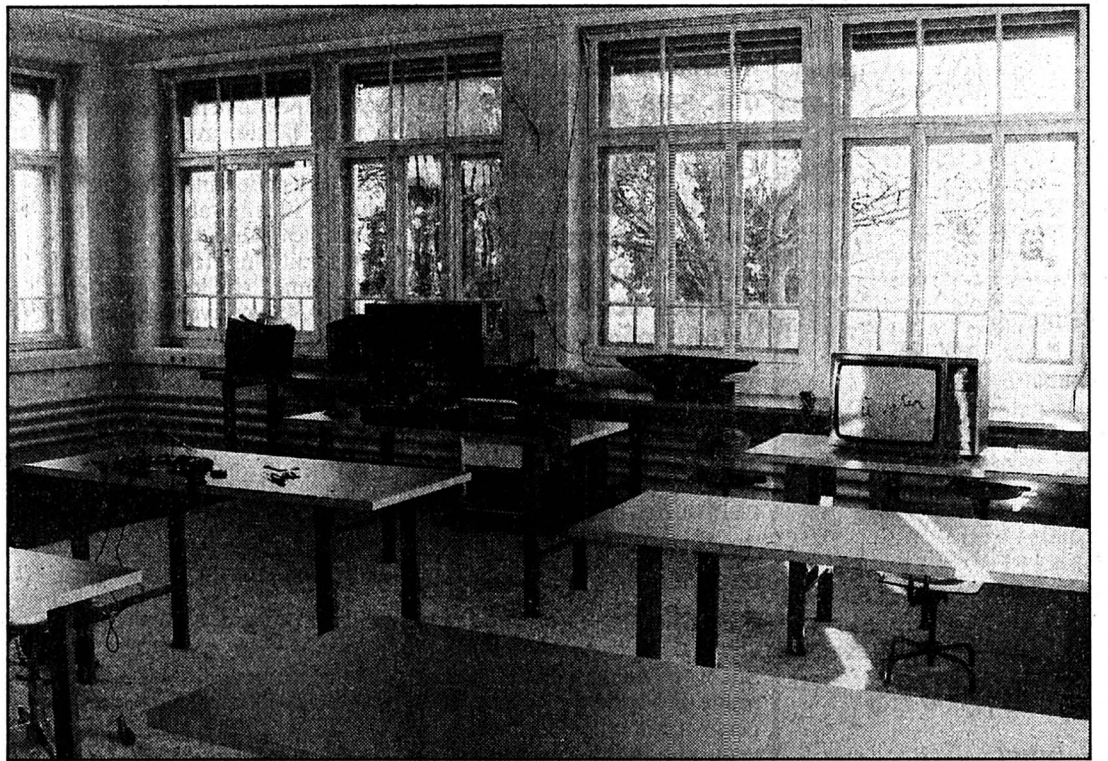
«JobEco», le projet d'occupation de l'Association pour la défense des chômeurs du Locle (ADCL) avance bon train. Sous réserve de l'obtention des toutes dernières autorisations, et si tout va pour le mieux, un atelier de recyclage d'appareils électroniques (télévisions, radios, vidéos...) livrés depuis les magasins ouvrira ses portes au premier étage de l'immeuble communal, sis au No 11 de la rue des Jeanneret, en début janvier 1995. Il est d'ailleurs déjà équipé d'établissements destinés à accueillir une dizaine de personnes.

Cette entreprise écologique placée sous la responsabilité de Jorys Forestier tombe à pic, car le Service cantonal de l'environnement caresse, dès l'an prochain,

un autre projet, celui justement de la destruction des composants réputés dangereux de ces appareils électroniques usagés. Aussi, le travail des chômeurs loclois consistera en un programme de démontage, en vue de séparer lesdits composants. Toutefois, recycler sans argent demeure une chose impossible. Raison pour laquelle le projet, estimé à environ 600.000 francs et qui devrait durer un an, sera financé par l'OFIAMT (Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail).

## STATUTS INDISPENSABLES

Pour l'ADCL, 1993 a été une année charnière. Lors de la récente assemblée générale annuelle, le président Eustachio Longobardi a évoqué la nécessité d'élaborer des statuts, non seulement pour bénéficier d'une reconnaissance extérieure et juridique, mais également pour se doter de structures claires permettant d'agir de manière optimale en désignant de façon précise les bases de fonctionnement de l'association. Ensuite, la tâche du comité a été d'assainir le déficit hérité d'une précédente



L'atelier de la rue des Jeanneret

Il abritera bientôt un centre de recyclage d'appareils électroniques.

(Favre)

association et de ses dirigeants: «Grâce à des démarches et à la compréhension de tous, notamment du Conseil communal, la situation a pu être stabilisée le 17 novembre 1993».

Afin d'être véritablement efficace et opérationnelle, la nouvelle ADCL a encore dû trouver des locaux pour déployer son activité (bureau, téléphone, photocopieuse...) et créer un lieu de rencontres et d'échanges pour les gens au chômage. Un bail a été conclu à Grande-Rue 36. Depuis lors, une permanence quotidienne pour s'informer, se faire assister dans une démarche

ou tout simplement pour discuter, des cafés contacts et des repas hebdomadaires ont été instaurés. «Malheureusement, peu de personnes saisissent cette offre», a déploré M. Longobardi. Et l'association ne compte actuellement que 36 membres; soit le 10% des personnes de la commune en situation de chômage.

## PERMANENCE JURIDIQUE

En outre, une permanence juridique a été mise sur pied chaque mardi. Une juriste de la FTMH se tient à la disposition des chômeuses et chômeurs de 9 h à 11 h, dans le but de les conseiller et

de les aider dans leurs éventuels démêlés avec la justice (recours, correspondance...). «En cette période de crise, il est nécessaire que chacun fasse preuve de solidarité. Il faut agir ensemble et dans la même direction», a conclu le président. «Le chômage n'est pas une fatalité. Des remèdes existent pour y faire face. Les autorités sont prêtes à accueillir les chômeurs», a assuré le conseiller communal Rémy Cosandey.

PAF  
● Association pour la défense des chômeurs, Grande-Rue 36, 2400 Le Locle. Tél. (039) 31.57.51.

Rédaction  
du LOCLE  
Tél: 039/31 33 31  
Fax: 039/31 33 32

Jean-Claude PERRIN  
Caire-Lise DROZ

## BRÈVE

### Brot-Dessus Anesse tuée par une auto

Une ânesse a été mortellement blessée hier en fin d'après-midi dans la vallée des Ponts. M. P. L., de Chézard, circulait, à 17 h 40, de Brot-Dessus aux Petits-Ponts. Peu avant la ferme Sandoz, sa voiture a heurté une ânesse qui s'était échappée de son enclos et qui errait sur la chaussée. L'animal a succombé à ses blessures. (comm)

## AGENDA

### Action Téléthon 1994 Avec les sapeurs-pompiers du Locle

La Société des sapeurs-pompiers du Locle ainsi que le bataillon ont décidé, comme les années précédentes, de renouveler leur participation à l'action Téléthon qui aura lieu le 3 décembre prochain. Ils organisent deux points de collecte des dons, qui seront évidemment les bienvenus, le 3 décembre de 8 h à 12 h devant la Migros, et sur la place du Marché où certaines pièces du matériel du bataillon seront aussi exposées. (Imp)

### La Chaux-du-Milieu Ramassage de papier

Souhaitant bénéficier des wagons mis à la disposition de la commune du Locle, l'Association de développement de La Chaux-du-Milieu (ADCM) organise son traditionnel ramassage de papier vendredi. Aussi, la population est priée de déposer avant 9 h les paquets bien ficelés (les sacs en plastique sont interdits) aux endroits habituels des ordures ménagères. (paf)

### Armée du Salut Action de Noël

Comme chaque année l'Armée du Salut du Locle organise son action de Noël et dressera ses fameuses marmites en deux endroits de la ville (devant la poste et devant le centre Migros) ce vendredi 2 et ce samedi 3 décembre. L'argent récolté grâce à la générosité du public permet de venir en aide aux gens dans le besoin. (Imp)

## Deux projets humanitaires

En collaboration avec Causes communes et les Eglises protestantes africaines, l'Association pour la défense des chômeurs du Locle planche sur deux autres projets: la récupération de jouets pour les enfants de Croatie et la récolte d'un outillage simple, quel que soit le domaine, destiné à équiper des bureaux et des ateliers (forge, menuiserie...) en Afrique. L'étude conduite actuellement par le comité pourrait bien aboutir à l'élaboration d'un programme d'occupation des chômeurs, en lieu et place d'une activité considérée pour l'instant comme un hobby. (paf)

Journée portes ouvertes vendredi à l'ETLL

# La nouvelle école clairement dite

Trois points chauds lors de la journée portes ouvertes à l'ETLL, vendredi: la présentation d'une nouvelle formation d'informaticien; la démonstration des possibilités du visiophone; mais aussi bien sûr la présentation du Centre intercommunal de formation des Montagnes neuchâtelaises (Cifom) et le projet d'une nouvelle école technique. Histoire de dire les choses clairement!

On sait qu'un référendum a été lancé à La Chaux-de-Fonds contre le Cifom, ce qui met en péril la nouvelle école technique prévue au Locle. Les bruits les plus divers circulent. A tel point que vendredi dernier, le directeur Gérard Triponez a dû réunir toute l'école pour donner une information claire et précise. «J'ai dit que je trouvais regrettable que quelques retraités nostalgiques, qui ne sont pas au courant des dossiers, et qui sont soutenus par des personnes ne voulant probablement que défendre des intérêts personnels, mettent en danger un projet d'intérêt régional», signale M. Triponez.

Parmi les rumeurs, on entend dire que «la suppression de l'école technique à La Chaux-de-Fonds entraînerait des licenciements; on vendrait les installations du secteur horloger pour les racheter au Locle pour 42 millions» (!). Ou, encore plus

gros: «Il faut sauver l'École d'ingénieurs, donc il faut laisser la technique à La Chaux-de-Fonds! Ça n'a aucun sens!» Lors de cette journée portes ouvertes, le public disposera donc d'une information exacte, bien détaillée et bien documentée.



Et voilà le visiophone.

Pour se voir au téléphone! Un des points chauds de cette journée. (Impar-Perrin)

D'autre part, l'ETLL présentera une nouvelle formation qu'elle dispensera dès août 95: celle d'informaticien, selon un apprentissage de 4 ans débouchant sur un CFC. Les tâches de l'informaticien se situent dans le domaine du montage, câblage, entretien et réparation du matériel informatique. Autres compétences de l'informaticien: la mise à jour de logiciels, l'instruction et l'aide aux utilisateurs. Exemples d'emplois: entreprises industrielles, sociétés de services, institutions et administrations, entreprises de fabrication, de montage et d'installation de systèmes informatiques, sociétés de vente et de maintenance de logiciels...

Le bac professionnel sera aussi évoqué bien sûr, avec deux séances d'information, à 17 h et 20 h, données par Gérard Triponez et Claude Laesser. Rappelons que l'ETLL compte une trentaine d'élèves en 2e année et une trentaine en première année de bac professionnel.

## POUR SE VOIR AU TÉLÉPHONE

Autre point: la démonstration d'une liaison visiophone, en uti-

lisant le réseau Swissnet, entre l'ETLL et le CPLN. Un visiophone - pour les profanes - c'est un téléphone qui donne une image sur un PC, de telle sorte qu'on peut voir la personne à qui on parle, ou même une salle tout entière, ou encore des plans qu'on peut se transmettre. Pratique pour travailler ensemble.

Ce visiophone n'est pas encore utilisé couramment à l'ETLL car la ligne Swissnet n'est pas encore distribuée dans tout le bâtiment, «mais nous allons utiliser cet appareil comme moyen de communication avec le CPLN avant deux ans», estime Gérard Triponez.

Outre ces points chauds, toute l'école sera en activité, avec des explications et des démonstrations à tous les détours. On pourra aussi découvrir le nouveau gadget que les étudiants se font le plaisir d'inventer pour l'occasion. (cld)

● Ecole technique Le Locle (ETLL), journée portes ouvertes vendredi 2 décembre de 15 h 30 à 21 h 30.

## SOCIÉTÉS LOCALES

SEMAINE DU 30 NOVEMBRE AU 6 DÉCEMBRE

### ● AMIS DES CHIENS LE LOCLE.

Société réunissant les chiens de toutes races, avec ou sans pedigree. Entraînement tous les samedis. Rendez-vous à 14 h à la Combe-Girard (ancien camping). Renseignements: tél. 26.65.48 (heures des repas).

### ● CLUB DU BERGER ALLEMAND LE LOCLE.

Entraînements au chalet mercredi dès 16 h et samedi dès 14 heures.

### ● CAS GROUPE DES AÎNÉS.

Stamm le lundi à 18 h au Sphinx.

### ● CAS SECTION SOMMARTEL.

Vendredi 2, stamm à 18 h au restaurant de la Jaluse. Samedi 3, fondue-patins. Samedi-dimanche 3 et 4, Noël OJ au Fiottet. Mardi 6, gymnastique dès 18 h à la halle du Communal.

### ● CHŒUR D'HOMMES «ÉCHO DE L'UNION».

Lundi 5 décembre, répétition à 20 heures.

### ● CLUB JURASSIEN SECTION COL-DES-ROCHES.

Mardi 6 décembre à 20 h à la Fondation Sandoz, «Faune et flore du Jura», diapositives présentées par Frédy Grosjean de Péry.

### ● CLUB DES LOISIRS.

Jeudi 1er décembre à 14 h 30 au

Cercle de l'Union, 2e jeu de cartes.

### ● CONTEMPORAINES 1918.

Mercredi 7 décembre à 12 h au Cercle de l'Union, repas de Noël. Les personnes non inscrites sont priées de le faire au plus vite.

### ● FMU LA MONTAGNARDE.

Dimanche 4 décembre, Noël au chalet.

### ● SOCIÉTÉ CANINE.

Entraînements: tous les samedis

dès 13 h 30 au chalet du club sur les Monts. Le mercredi dès 18 h 30, au même endroit. Renseignements: 23.45.21. ou 31.70.60. Toutes races de chiens acceptées avec ou sans pedigree.

● SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX LE LOCLE. Renseignements: tél. 31.81.34 ou 31.80.03 ou 31.41.65. Gardien du chenil: L. Grandjean, tél. 31.18.93.



L'hiver des Restos du cœur approche dans le Val

# Solidarité avec les plus démunis

L'exceptionnelle clémence de cet automne ne doit pas nous faire oublier que l'hiver arrive. Comme chaque année, à pareille époque, la Banque alimentaire et les Restos du cœur collectent les denrées qui leur seront nécessaires pour faire face aux situations les plus dramatiques. La prospérité apparente de notre région frontalière cache des situations dramatiques qui imposent chez nous aussi ce type d'intervention.

Pour faire face à cette urgence alimentaire, illustrée particulièrement par l'œuvre de Coluche, des équipes de bénévoles travaillent en liaison avec les centres communaux d'action sociale de Morteau et de Villers-le-Lac. De plus en plus nombreux, les responsables pensent que cette action serait plus efficace et mieux coordonnée si elle pouvait être mise en œuvre avec le concours d'un centre cantonal d'action sociale dépendant du district et couvrant l'ensemble des communes du canton.

## LE PROBLÈME DES S.D.F.

Un élément à prendre en compte localement est aussi l'existence de personnes sans domicile fixe. C'est cette forme de l'exclusion qui a été abordée lors d'une réunion organisée par le C.C.A.S. de Morteau. Tous les intervenants possibles étaient représentés: l'Association familiale, le Secours catholique, la Croix-Rouge, la MJC et les services départementaux de la DIFS. Un bilan rapide des actions de l'année passée a montré qu'à lui seul le Point Accueil Jeunes de la MJC a hébergé une dizaine de personnes pendant une centaine de nuits.



## Toujours avec Coluche

8428 repas distribués l'hiver passé.

(Roy)

Patrick Toulet, directeur, a souligné «l'inadaptation des locaux et la nécessité d'un suivi des gens hébergés». D'autres personnes ont également été accueillies à la chapelle par le Secours catholique et à l'hôpital par la Croix-Rouge. Mme Sylvie Jacquet, responsable de la DIFS sur le secteur, a attiré l'attention des élus: «Contrairement à ce qu'on pense parfois, ces SDF ne sont pas des gens de passage mais des résidents du Val». A l'appui de ses dires, elle

a cité les résultats d'une étude de l'association Mosaïque. En décembre 1993, à Morteau, dix personnes étaient dans cette situation. La moitié avait moins de 25 ans. Le groupe comptait quatre couples avec dix enfants au total.

## TÉMOIGNAGE ÉMOUVANT

Emmanuel Martin, membre de l'Association familiale, a raconté, avec émotion, sa propre expérience. SDF en décembre 1993, à la suite d'un licenciement et de problèmes familiaux,

il a suivi le cheminement habituel. Une nuit au Secours catholique, puis le PAJ de la MJC. «Et pourtant, dit-il, j'étais bien dans ma vie, mais on peut devenir SDF à tout moment». Grâce à l'aide de diverses personnes, il a pu redémarrer: aide au logement, RMI, stage de formation... Il remonte la pente tout en soulignant la chance qu'il a eue de rencontrer des gens serviables et compétents.

La loi relative à l'habitat du 21 juillet 1994 fixe des modalités d'intervention en faveur des plus démunis sur le plan du logement. L'article 21 institue un «plan départemental d'urgence des personnes sans abri». Il doit s'appliquer dans toutes les communes ou communautés de plus de 10.000 habitants. Il devrait se mettre en place avec l'aide des communes et des associations dans le val de Morteau, si le district était une réalité sur le plan social. Pierre Cheval, maire et président du district, a pris l'engagement, au cours de cette réunion, d'alerter les maires des communes voisines. Une nouvelle rencontre devrait avoir lieu prochainement sur ce sujet avec les élus et les associations intéressées. (dry)

## Rédaction du HAUT-DOUBS

Tél: 81 64 03 80

Fax: 81 64 21 08

Alain PRÊTRE  
Pascal SCHNAEBELE  
Roland VERY  
Denis ROY  
Dominique INGLADA

## BRÈVES

### Fournet

#### Poteaux subtilisés

Dix-huit poteaux téléphoniques déposés récemment à Fournet-Blancheroche, avaient disparu lorsque les agents de France-Télécom sont revenus pour les installer. Un camion a été aperçu sur le chantier en train de charger ces poteaux de huit mètres pour une destination et un usage inconnus. (pr. a.)

### Maïche

#### Voleurs repentis

Des joueurs de l'équipe de foot de Grand-Charmont ont reconnu être les auteurs d'un vol d'articles de sport commis dans les vestiaires du stade de Maïche au préjudice de l'équipe senior de Bretonvillers. (pr. a.)

## AGENDA

### Morteau

#### Produits régionaux

Comme chaque année, le Comité de promotion des produits régionaux organise une exposition-vente dans la gare RER Auber du métro parisien. Une trentaine d'exposants de Franche-Comté mettent en valeur le patrimoine agro-alimentaire, artisanal et touristique régional. Cette exposition se déroule depuis lundi et jusqu'au 9 décembre. Elle sera complétée par une campagne d'affichage de l'image de la région. (dry)

800 jeunes à l'église de Charquemont

## Dieu avant Bruel?

La messe des jeunes du doyenné du Haut-Doubs horloger s'est jouée à guichets fermés, samedi dernier, en l'église de Charquemont.

Les 728 chaises étaient occupées et, dans les allées latérales, des dizaines de fidèles ont assisté debout à cette cérémonie concélébrée par les abbés Jean-Paul Guyot et André Faivre. De Villers-le-Lac, Morteau, du Russey ou de Maïche, les collégiens de 4e et de 3e du doyenné du Haut-Doubs horloger ont afflué en masse pour témoigner de leur engagement de chrétien. Les ados, qui ont l'habitude de se déplacer pour aduler Bruel ou vénérer d'autres gourous de la chanson, sont venus tout aussi nombreux à Charquemont pour rencontrer une vedette invisible.

Cette force d'attraction est impressionnante et prouve que la jeunesse a besoin de se retrouver aussi dans le mystique et la religiosité: des valeurs qui paraissent vivre aujourd'hui un nouvel âge d'or et correspondre à une certaine forme de moder-

nité. La ferveur et l'enthousiasme des jeunes, samedi à Charquemont, ont révélé en outre leur désir de quête d'absolu et de vérité, loin du superficiel et de l'illusion.

Un sociologue pourrait sans doute décrypter là un change-

ment de mentalité et l'émergence d'une redéfinition des priorités chez la jeunesse qui, dans une société ivre et souvent discréditée, cherche son chemin dans le spirituel, même si l'on prétend que «les voies de Dieu sont impénétrables»!

Les différents groupes de jeunes, venus à Charquemont, ont tous pris part à l'animation de cette messe. Ainsi, Les Ecorces ont apporté «La bonne nouvelle», Frambouhans a évoqué «le pardon», Fessevillers a traité de «l'Évangile», Le Russey a assuré les lectures et Villers-le-Lac a mis le tout en musique et en chants d'allégresse avec la participation de Gilbert Auberson, diacre aux Fins.

Ces jeunes se sont investis corps et âme. Les responsables laïcs de la formation des jeunes du Haut-Doubs horloger diraient plutôt, «qu'ils ont osé» car, «oser», est précisément le thème retenu pour l'année 94. «Oser croire, oser vivre, oser chanter Dieu...», ainsi que le proclamait le chant choisi pour la communion de cette messe. Les jeunes vont poursuivre leur marche vers Dieu, accompagnés dans leur quête spirituelle par des foyers d'accueil. Le prochain rassemblement des jeunes catholiques du nouveau doyenné du Haut-Doubs horloger aura lieu aux Rameaux. (pr.a.)



## Eglise de Charquemont

Les 728 chaises n'ont pas suffi pour accueillir tous les enfants de Dieu. (Impar-Prêtre)

Villers-le-Lac

## La joie de lire

Une nouvelle édition des journées «autour du conte» est organisée cette semaine par l'Association des parents d'élèves SCPE en collaboration avec les écoles, le collège et la MJC de Villers-le-Lac.

Jeudi 1er et vendredi 2 décembre, une exposition-vente présentera les nombreuses facettes de la lecture. Les écoles ont mis en place des ateliers d'animation sur la presse enfantine, les livres et les contes. Edith Montelle, conteuse, interviendra dans les écoles et au collège toute la fin de la semaine. Elle dédicacera ses livres le jeudi de 17 à 19 h au préau de l'École du centre.

Ce soir mercredi, la conteuse régionale donnera une conférence au préau de l'École du centre sur le thème «Le conte pourquoi». Le conte est le récit littéraire le plus répandu dans le monde et le plus compréhensible par tous. Edith Montelle parlera de toutes les dimensions et de toutes les interprétations qui peuvent en être données. De très nombreux partenaires se sont associés à cette manifestation qui attirera sans nul doute un vaste public. (di)

## AUTOS - MOTOS - VELOS

JEEP GRAND CHEROKEE LIMITED V8

## Un confort sans compromis.



Le n°1 dans sa catégorie! Un luxe de limousine, avec boîte automatique à 4 rapports, sièges en cuir, climatisation automatique, tempomat, verrouillage central par télécommande et autres raffinements. Sécurité avec airbag pour le conducteur et ABS. Performances assurées: traction intégrale permanente et moteur V8 de 5,2 l (158 kW/215 CV). Jeep Grand Cherokee Limited V8: Fr. 62 500.-



**Auto-Centre  
Emil Frey SA**



66, rue Fritz Courvoisier - 2300 La Chaux-de-Fonds - 039/28 66 77

132-763432

## OFFRES D'EMPLOI

Nous cherchons pour notre service externe

### UN/E COLLABORATEUR/TRICE

Nous demandons: le sens des responsabilités et de l'initiative ainsi qu'une excellente présentation.

Nous offrons: **salaires fixes**, frais, commissions, gratification ainsi qu'une formation performante au sein d'une entreprise dynamique. Pour plus de renseignements appelez **LA MAISON FLORE** au 037/82 20 20. 17-111481

## DIVERS

Envie de bouger, de partir plus ou moins loin, de faire des expériences, d'apprendre à connaître une autre langue?

### ICYE

(Echange Culturel International de Jeunesse) vous invite à sa **SÉANCE D'INFORMATION** mensuelle sur ses divers programmes d'échanges scolaires et de travail social dans plus de 25 pays des cinq continents le

**jeudi 1er décembre 1994  
à 20 heures au Centre de Loisirs  
de Neuchâtel, rue des Boines 31**  
22-260278

## DIVERS

LES PRIX EN FOLIE  
A NE PAS MANQUER

VENTE SPÉCIALE POUR TOUS  
VOS CADEAUX DE NOËL

HABITS - ACCESSOIRES DE MODE  
FEMMES, HOMMES, ENFANTS

**DIOR, CÉLINE, N. RICCI,  
C. MONTANA -  
Y. SAINT-LAURENT,  
KORII-JOKO, NAF-NAF, ETC.**

**MERCREDI 30 NOVEMBRE ET  
JEUDI 1er DÉCEMBRE 1994  
13.00 - 21.00 HEURES**

**SAMEDI 3 DÉCEMBRE ET  
DIMANCHE 4 DÉCEMBRE 1994  
13.00 - 18.00 HEURES**

HÔTEL NEUCHÂTEL  
**Beaulac**  
SALLE LA SARCELLE



Refus patronal d'augmenter les salaires réels en 1995 dans l'industrie horlogère

# La FTMH durcit le ton

**La FTMH durcit le ton. Avec le refus du patronat d'entrer en matière sur une augmentation de 1,5% pour 1995 des salaires réels des travailleurs de l'horlogerie, le syndicat a annoncé, hier à Neuchâtel, que le conflit sera porté devant le Tribunal arbitral.**

Si les négociations entre employeurs et syndicat se sont conclues par un accord au niveau d'une pleine compensation du renchérissement (21 francs pour tous, soit 0,5% du salaire horloger mensuel moyen), c'est l'impasse sur le second volet des

discussions. Et pourtant, la FTMH se sent légitimée de demander une hausse des salaires réels «pour tenir compte de l'augmentation de la productivité dans la branche», explique Christiane Brunner.

La présidente de la FTMH estime que les conditions sont réunies pour une augmentation: les horlogers ont perdu de leur pouvoir d'achat ces trois dernières années; l'évolution des exportations et des commandes montre que l'horlogerie «se porte bien et que l'avenir peut être envisagé avec optimisme comme l'a indiqué très clairement la conférence de presse de la Fédération horlogère la semaine dernière».

## CONVENTION SOUPLE

En outre, la convention collective adoptée en 1991 prévoit le

système de la recommandation. Un système qui permet de prendre en compte la situation de chaque entreprise individuellement. Aussi, Mme Brunner considère comme choquant le refus d'entrer en matière du patronat, la convention étant souple.

La FTMH n'a pas l'intention de transiger sur le taux de 1,5%. En cours de négociations, le syndicat a d'ailleurs revu ses exigences à la baisse, lui qui demandait une augmentation de 2,3%. Mme Brunner rappelle

que les délégués de la FTMH ont accepté, à l'unanimité, samedi dernier, de porter l'affaire devant le Tribunal arbitral. De mémoire de présidente, c'est la première fois que le syndicat parle d'une seule voix. «Nos membres ne comprennent pas l'attitude du patronat au vu de la situation dans cette branche.»

## MAUVAISE FOI PATRONALE

Le syndicat est persuadé d'obtenir gain de cause devant le Tribunal arbitral (composé de trois

juges fédéraux). Pourquoi? «La situation économique est bonne dans l'industrie horlogère», explique, chiffres à l'appui, Jean-Pierre Ghelfi, conseiller économique de la FTMH.

Pour Christiane Brunner, le patronat cherche, par son attitude et sa mauvaise foi, à vider la convention collective de sa substance. «Les dispositions conventionnelles nous amènent à l'obligation de négocier, mais non pas à l'obligation de conclure.» Une nuance de taille.

MDC

Rédactions  
**NEUCHÂTEL**  
(canton)  
Tél: 038/21 26 08  
Fax: 038/21 38 34

LITTORAL  
**NEUCHÂTEL (ville)**  
**VAL-DE-RUZ**

Tél: 038/24 34 76  
Fax: 038/24 34 67

**VAL-DE-TRAVERS**

Tél: 038/61 38 77  
Fax: 038/61 36 82

## BRÈVES

### Télécoms Neuchâtel

#### SwissNet à cœur ouvert

Les Télécoms de Neuchâtel tiennent depuis hier et jusqu'à jeudi, à l'hôtel Beauport de Neuchâtel, un salon consacré à SwissNet qui permettra de découvrir les applications que ce réseau permet aujourd'hui en matière d'échanges de données, de visioconférence, de multimédia, d'accès rapide à des serveurs et de téléphonie dans l'entreprise ou au domicile privé. Le nombre de raccordements en Suisse (20000) devrait rapidement augmenter: leur prix équivalent en effet à deux raccordements téléphoniques normaux mais permet de brancher jusqu'à 8 appareils différents - fax, téléphones, pc - sur une seule et même ligne avec chacun son propre numéro d'appel. Le salon est ouvert de 9 à 19 h.

(cp)

### Colombier

#### Général américain en visite

Le général Charles G. Boyd, commandant en chef des Forces américaines, a été accueilli hier à 11 h 00 avec les honneurs militaires sur l'aérodrome d'Emmen. Aujourd'hui, à 9 h 15, des entretiens auront lieu entre le général Boyd et le chef de l'état-major général Liener au Palais fédéral, aile est (2e étage). L'arrivée au château de Colombier est prévue à 12 h, arrivée à laquelle la presse télévisée et les photographes sont également admis.

## AGENDA

### Neuchâtel Guy Touraille seul en scène

Sous le titre «La Statue continuellement retouchée», Guy Touraille, seul en scène, fait revivre le héros, ou plutôt l'anti-héros du roman de l'écrivain Yves Velan. Théâtre du Pommier, jeudi 1er décembre, à 19 h; vendredi 2 et samedi 3 décembre, à 20 h 30. Réservation: (038) 25.05.05. (comm-se)

### Université de Neuchâtel Le devin

Dans le cadre du Cours public des Sciences de l'Antiquité, organisé durant le semestre d'hiver par l'Université de Neuchâtel et consacré aux métiers, Mme Nathalie Duplain parlera, mercredi 30 novembre, à 17 h 15, en la salle RO12 de la Faculté des lettres, Espace-Agassiz 1, du rôle du devin dans les sociétés de l'antiquité. (imp)

## «Pas de raisons de se plaindre»

«Nous soignons bien notre personnel et il n'a pas beaucoup de raisons de se plaindre.» Jean Grédy, secrétaire de la Convention patronale de l'industrie horlogère suisse (CP), ne manque pas de culot. C'est lui qui le dit. Et de préciser: «Globalement, ces dernières années, les salaires des horlogers ont augmenté plus que l'indice des prix à la consommation».

Plus fondamentalement, la CP s'oppose au principe d'une augmentation linéaire de 1,5%. Elle ne veut pas de ce concept de l'arrosage, car le patronat «ne peut plus récompenser les qualifications personnelles des travailleurs». On préfère donc le salaire au mérite, sans le nommer expressément.

Fontainemelon: à la sortie sud du tunnel sous La Vue-des-Alpes

## Menace d'une pétition contre le bruit excessif

Au Val-de-Ruz, des habitants de Fontainemelon estiment que la nouvelle route de La Vue-des-Alpes provoque trop de bruit. Vont-ils déterrer la hache de guerre en lançant une pétition? L'idée est dans l'air. En tous les cas, les Ponts et Chaussées, eux, n'ont toujours pas enterré le dossier...

Du côté de Fontainemelon, la J20 est bordée par des parois antibruit. Celles-ci s'arrêtent net à l'entrée de la forêt, une bonne centaine de mètres avant la porte sud du tunnel sous La Vue-des-Alpes.

Selon les habitants du coin, la forêt peine à étouffer le bruit du trafic. Menaçant de lancer une pétition, ils souhaitent que l'on prolonge les barrières anti-bruit jusqu'à l'entrée sud du tunnel. En réalité, ils sont un peu pris en sandwich puisque, d'autre part, le bruit du trafic sur la bretelle des Hauts-Geneveys est lui aussi plus important que prévu.

«De ce problème, ça fait longtemps qu'on en parle», souligne Jean-Jacques de Montmolin, chef du Service des ponts et chaussées. «Le dossier n'est pas enterré. Nous tenons à respecter l'Or-

donnance fédérale sur le bruit: la question, c'est de savoir si les normes sont ou non dépassées à cet endroit. Nos pronostics montraient qu'elles ne le seraient pas. Maintenant, il s'agit de vérifier sur place». Quand les contrôles se feront-ils? Les Ponts et Chaussées n'ont pas encore arrêté de calendrier. Ils attendent que le trafic «se stabilise».

A noter qu'une année après la mise en service de la N5, des contrôles «bruit» ont été effectués à Neuchâtel: ils ont révélé un trafic dans les normes.

(se-ha)

### Neuchâtel

## Visite au régiment d'infanterie 8

Le conseiller d'Etat Maurice Jacot, chef du Département cantonal de la justice, de la santé et de la sécurité, a honoré hier matin de sa présence le régiment d'infanterie 8, qui fait service actuellement dans la région.

Accompagné du premier secrétaire aux affaires militaires du canton Roger Sandoz, l'invité du colonel Laurent Krügel a rendu tout d'abord visite à la compagnie état-major du régiment, stationnée à Colombier.

### DÉMONSTRATION DE COMBAT

Il a ensuite embarqué dans un hélicoptère Super-Puma pour se rendre au Day, près de Vallorbe, où l'attendait le bataillon de fusiliers 19 pour une démonstration de combat de localité. Le conseiller d'Etat a continué sa visite par un vol jusqu'à La Ba-

### Cernier

## Assemblée d'Espace Val-de-Ruz

Les membres d'Espace Val-de-Ruz se sont retrouvés mardi soir à l'ECA à Cernier pour leur assemblée d'automne. Le président Bernard Soguel en guise d'ouverture a annoncé que l'ECA mettrait actuellement ses locaux à la disposition de la population. Puis, il a fait le survol des activités d'Espace Val-de-Ruz depuis la dernière assemblée.

Si le comité directeur a tenu trois séances, il a par contre participé comme soutien à de nombreuses manifestations comme Pro Senectute, Val-de-Ruz Jeunesse et Téléthon. La 3e édition de Vivre Val-de-Ruz a été distribuée, elle donne satisfaction et elle laisse même un bénéfice de 1000 fr. Le groupe «patinoire» formé de deux délégués du HC Savagnier et du HC Dombresson et de trois représentants du comité font actuellement l'objet

d'une belle activité. Ils ont visité plusieurs installations et ont relancé le service des sports du canton. Selon le président, il est question d'organiser un prix littéraire dans le district et un nouveau groupe qui lui, serait chargé d'organiser un festival d'été.

Président du groupe Animer, Jean-Claude Guyot a annoncé un concert du Chœur da Camera dimanche 11 décembre à 17 h à La Fontenelle et le Cabaret avec chansons, folk et caprices, les 27 et 28 janvier à Dombresson.

Dans les nominations, il faut relever celle de René Wagner au comité d'Espace Val-de-Ruz, qui assume la liaison avec le salon commercial. Présenté par le président, le budget pour 1995, lequel prévoit un bénéfice de 200 fr et 12.500 fr de recettes, a passé la rampe sans aucun problème.

(ha)

Tribunal de police de Neuchâtel: tout le monde descend!

## Seize minutes de retard pour du whisky!

Le prévenu a admis les faits. Bien. Mais, a-t-il vraiment compris ce qui s'est passé? Pas forcément, le pauvre. Une mémorable cuite dans le train l'a mené tout droit devant le Tribunal de police de Neuchâtel. En cause: du whisky et seize minutes de retard sur l'horaire CFF!

C'était un jour de juillet. Tout à fait sobre, S. S. entre dans le train à Lausanne, probablement pour se rendre à Yverdon où il réside. Rien que de très banal. Seulement, à Gorgier, on le retrouve étendu au fond d'un wagon. Overdose, pense-t-on. Faux, S. S. est simplement «ivre mort» tant il a bu de whisky et de bière sur le trajet, ce qui n'est pas du tout dans ses habitudes comme il le confiait hier au Tribunal. Pourquoi a-t-il agi ainsi? On ne le saura pas. D'ailleurs, S.

S. ne se souvient de rien. Vu son état, on demande une ambulance. Départ pour l'Hôpital des Cadolles. Et le train repart avec seize minutes de retard. En droit, l'infraction se traduit par «entrave aux services d'intérêt général»!

L'histoire ne s'arrête pas là: aux Cadolles, S. S. se remet de ses émotions si rapidement qu'il s'échappe de l'hôpital! Il réalise en fait qu'il a perdu toutes ses affaires. On lui signale qu'il les retrouvera à la police; il s'y rend tout de go.

Le ministère requerrait contre lui 200 francs d'amende. Un peu navré, S. S. était prêt à payer sur le champ, avant même son jugement!

Le Tribunal a finalement réduit l'amende à 50 francs et mis les frais de la cause, 200 francs, à la charge du prévenu. Touchante affaire. (se)

### Cernier

## Conseiller proclamé élu

Lors d'une récente séance, le Conseil communal de Cernier a proclamé élu conseiller général Daniel Schneider, suppléant de la liste du Parti radical, en remplacement de Monsieur Janick Bron.

(comm)

## PUBLICITÉ

Les médecins neuchâtelois disent:

**OUI à la loi sur l'assurance-maladie**

**NON à l'initiative sur l'assurance-maladie**

Resp. François Tissot-Daguette

Vote fédérale du 4 décembre 1994



Elections municipales à Saint-Imier: davantage de candidats à l'exécutif, mais moins au législatif

# Un scrutin pas comme les autres

Si les programmes des partis n'ont pas fondamentalement changé, tant il est vrai que les problèmes économiques en général demeurent en tête de toutes les préoccupations et que la fantaisie n'a guère cours en politique, ce scrutin est marqué par quelques nouveautés; à commencer par l'apparition d'une deuxième formation de gauche et le nombre de candidats à la mairie et au Municipal.

Quatre candidats à la mairie: Saint-Imier n'avait pas vécu cela depuis belle lurette! Reste que la

succession de John Buchs risque fort, vu l'abondance de papables, de ne pas être définie ce dimanche. Bien que Moutier ait démontré le week-end passé que la majorité absolue n'est finalement pas si difficile à atteindre, il y a fort à parier que l'électorat imérien sera rappelé aux urnes une seconde fois.

Ce d'autant plus que deux candidats s'adressent à l'électorat de gauche - Jacques Zumstein du PS et Thierry Kneuss du POP - tandis que les voix des sympathisants autonomistes - que le candidat hors parti, Francis Béguelin, aurait pu séduire en partie - iront sans doute en totalité à Stéphane Boillat (AJU), et que les plus jeunes électeurs, même indifférents à la question jurassienne, se sentent probablement proches du jeune avocat.

De surcroît, un deuxième tour semble d'autant plus probable

qu'aucun des quatre postulants ne peut se targuer d'un riche passé politique. Ce qui n'est d'ailleurs pas forcément pour déplaire à l'électorat, dont une bonne partie est las des calculs, arrangements et autres alliances contre nature qui ont eu cours au niveau régional.

## DEUX RETRAITS À L'EXÉCUTIF

Pour le Conseil municipal, le nombre de candidats a nettement crû depuis 1990, passant de 15 à 23, ce qui ne fait que rendre tout pronostic plus aléatoire encore. D'autant que deux élus en place ont renoncé à se représenter - René Lautenschlager pour le PS et Denis Gerber pour le PRD - les quatre anciens étant, rappelons-le, Marie-Claude Gindrat (AJU), Jean-Rodolphe Küng (PRD), Gérard Dessaulles (PS) et Robert Niklès (UDC).

Reste que la grande nouveauté de ces élections 1994 réside, pour l'exécutif comme pour le législatif, dans l'arrivée du POP, dont la section régionale vient d'être formée. Une arrivée qui compense la disparition de Droit de regard, jeune parti local qui a sans doute cédé à un certain découragement.

C'est que le renouvellement des membres n'est pas plus aisé pour une formation regroupant essentiellement des jeunes, donc des personnes appelées à une grande mobilité professionnelle, que pour les partis traditionnels.

(de)

## Les couleurs actuelles des autorités imériennes

### CONSEIL MUNICIPAL

2 PRD, 2 PS, 1 UDC et un AJU (soit exactement la même répartition qu'en 1986)

### CONSEIL GÉNÉRAL

13 PRD (+2 en 1990), 12 PS (-1), 7 AJU, 6 UDC (+1) et 3 Droit de regard (-2).

## Femmes, je vous... cherche

Bien que le nombre de candidats au Municipal ait nettement augmenté depuis 1990 (de 15 à 23), celui des femmes en liste demeure stable et stagne toujours à trois unités...

«Femmes, je vous cherche», entonnent à peu près en chœur les cinq formations politiques de la scène imérienne. C'est que l'étroussée de la représentation féminine en général (13 sur 78 candidats au législatif et aucune sur un quatuor briguant la mairie!) n'est certes pas le fruit d'une quelconque ségrégation.

Au contraire, tous les partis souhaiteraient pouvoir présenter davantage de femmes, par amour pour elles et par respect de l'égalité des sexes, ou du moins pour séduire les électrices, pour renouveler leur potentiel, pour trouver toutes les réponses possibles aux problèmes du temps et de la société actuelle.

Mais leurs recherches, leur insistance même, n'ont abouti qu'à des résultats médiocres, au niveau comptable s'entend. A Saint-Imier comme ailleurs, les femmes manifestent une retenue due à la tradition et à la timidité, certes, mais aussi et surtout à des conditions sociales générales qui sont peu propices à leur émergence politique.

Ainsi le PS, qui présentait deux femmes pour le Conseil municipal en 1990, n'a réussi à en décider aucune cette année, aussi a-t-il annoncé qu'il entreprendra des actions non pas de séduction, mais de réflexion et de recherche. Actions visant bien sûr à stimuler l'esprit politique féminin, mais encore à déterminer quelles conditions cadres manquent pour que ce sexe puisse, matériellement, consacrer une partie de ses forces à la scène politique.

Reste qu'outre Marie-Claude Gindrat (AJU), qui possède de bonnes chances d'élection en tant qu'ancienne, la candidate radicale, Mary-Louise Aeschlimann, tête de liste, bénéficiera du cumul accordé par son parti. Christiane Ogi, UDC, n'a que bien peu de chances de passer, au vu de la force de son parti d'une part, la présence d'un ancien (à l'expérience et à la popularité confirmées) sur sa liste d'autre part.

Alors, deux femmes au Conseil municipal? Qui s'en plaindrait?... (de)

Cinq partis - dont un nouveau - se battent pour les six sièges du Conseil municipal

## Les candidats à l'exécutif



### Pour le Parti socialiste

De gauche à droite, derrière: Jean-Claude Lehmann, Gérard Dessaulles et Denis Wermeille; devant: Laurent Duding, Claude Zwahlen et Michel Bastardoz. (Impar-Eggler)



### Pour l'Alliance jurassienne

Entourant Marie-Claude Gindrat, de gauche à droite: Daniel Golay, Silvio Dalla Piazza, Stéphane Boillat et Roland Donzé. (photo privée)



### Pour le Parti ouvrier et populaire

De gauche à droite: Rénaud Boillat, Thierry Kneuss et Jean-Marc Erard. (Impar-Eggler)



### Pour le Parti radical démocratique

De gauche à droite, devant: Eric Schweingruber, Mary-Louise Aeschlimann et Jean-Rodolphe Küng; derrière: Gérard Vuilleumier et Jean-Pierre Bourquin. (photo privée)



### Pour l'Union démocratique du centre

De gauche à droite: Christiane Ogi, Robert Niklès, Charles Bolzli et Jean Burri. (sp)



René Felber à Saint-Imier sur la politique étrangère

# Profession de foi européenne

**Au moment où la Suisse traverse sans doute la crise de confiance la plus grave depuis la fin de la guerre, il était bon d'entendre les réflexions politiques du «magister» au sens latin du terme et de l'homme d'Etat que fut René Felber tout au long de sa carrière.**

C'est devant une salle comble du relais d'Erguël de Saint-Imier que Jacques Zumstein eut le plaisir de présenter l'ancien président de la Confédération, mais aussi l'homme de la région qui se consacre notamment à la médiation.

L'ancien ministre des Affaires étrangères tint délibérément à centrer son exposé sur la politique étrangère de la Suisse, puis accessoirement sur la construction européenne. Fait curieux, la politique extérieure n'a jamais été très prise en Suisse, peut-être parce qu'elle est du ressort du Conseil fédéral et non du Parlement. Mais en fait, la Suisse a de tout temps fait de la politique étrangère sans le savoir... Car elle consiste d'abord à défendre des intérêts d'Etat ou de pays.

Il faut, en l'occurrence, remonter à la date symbolique de 1291 où les hommes des Etats forestiers ont signé un pacte d'assistance pour se gérer eux-mêmes et se donner leurs propres juges. Or c'était une défense d'intérêts stratégiques, militaires et surtout économiques. L'intérêt immédiat était déjà la possession du Gothard pour y prélever les redevances auprès des riches

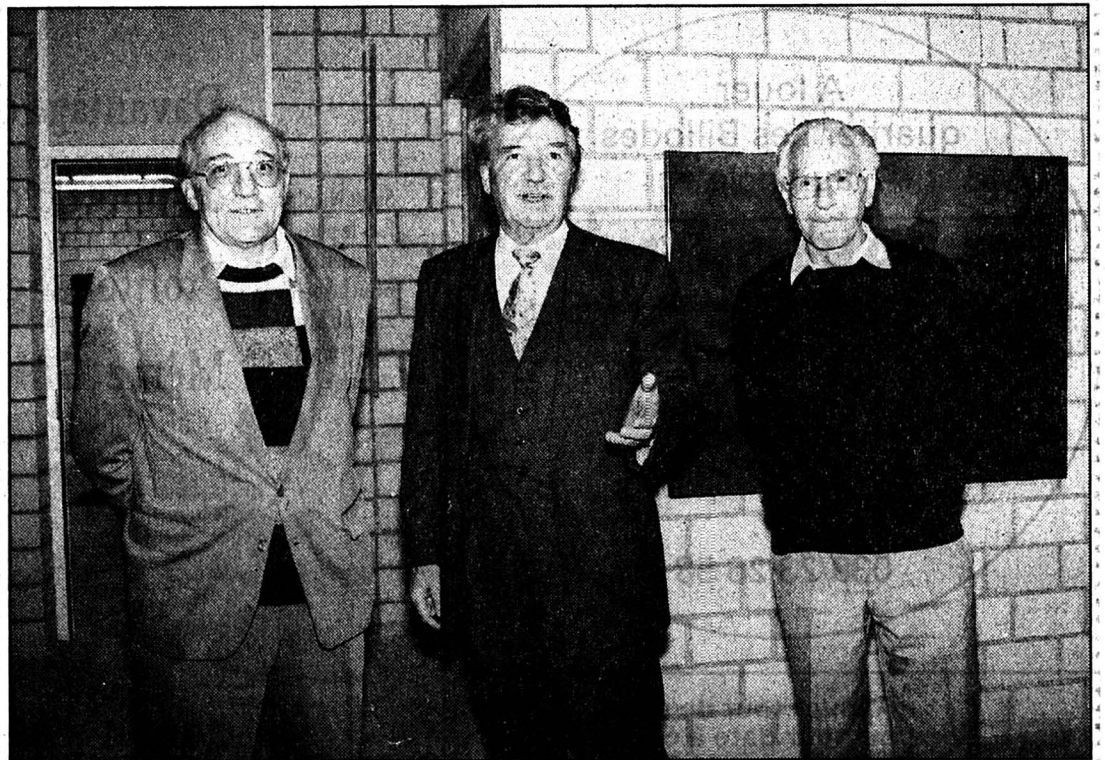
marchands lombards ou vénitiens.

## SÉCURITÉ

Sur le plan de la sécurité, René Felber rappelle que la Suisse a de tout temps été entraînée dans des guerres internationales (guerres de Bourgogne ou service de mercenaires auprès des plus grands princes d'Europe). Le tournant fut marqué au Congrès de Vienne de 1815 où la proclamation de notre neutralité fut reconnue par tous les grands Etats d'Europe.

Bien que non inscrite dans la Constitution, elle a garanti jusqu'à nos jours la sécurité du pays. Mais il ne faut pas oublier que notre Etat unitaire et moderne ne date que de 1848; que sa nouvelle Constitution remonte à 1874. Ce serait donc faire un mauvais procès à l'Europe que de lui reprocher de n'être pas parvenue en moins de quarante ans au très subtil équilibre helvétique forgé au cours des siècles.

Or une telle construction européenne ne saurait se faire sans des règlements de droit international pour autant que l'on veuille éviter les conflits (à la notable exception de la Yougoslavie, comme le reconnaît René Felber). Il s'agit donc d'harmoniser et non d'unifier les législations, avec des conventions internationales et humanitaires. La Suisse elle-même ne peut plus faire abstraction de l'influence de décisions étrangères sur son droit, en particulier par des accords économiques, fiscaux, scientifiques, juridiques, culturels. Nous devons de plus modifier notre droit et le rendre «eurocompatible», car l'Union européenne est notre principal



Souffle européen au Relais d'Erguël

René Felber entouré de Francis Loetscher (à droite) et de Jacques Zumstein.

(Impar-Gerber)

partenaire (deux tiers de nos échanges).

## EN ÉVOLUTION

René Felber en vint enfin à l'Europe. Nous avons tort de croire que l'Europe puisse se construire rapidement. Le Traité de Rome a été signé à Rome en 1957 sous le signe du charbon et de l'acier, les deux nerfs de l'économie de l'époque. Il s'agissait d'un formidable acte de foi dans la prévention des guerres.

Mais l'Europe est un processus en constante évolution. Si l'ancien ministre s'est tant battu

depuis près de dix ans pour arrimer la Suisse à l'Europe, c'est qu'il savait que la prochaine grande échéance européenne se déroulera en 1996. Or nous ne serons pas là pour faire valoir nos arguments et défendre nos spécificités dans l'élaboration du droit européen.

## BÉMOL

Seul bémol dans son plaidoyer, René Felber a émis, au risque de faire de la peine à ses amis de l'Arc jurassien, de sérieuses réserves sur la politique régionale transfrontalière. S'il juge nécessaire et bénéfique la coopération

économique et technique, il en dénonce l'illusoire efficacité dans la construction de l'Europe au travers des régions. Et surtout il rappelle l'opposition fondamentale de l'Union européenne à tout risque de désagrégation des Etats.

Cette coopération devrait donc se faire dans un cadre européen. Car la Suisse est condamnée à se rapprocher de l'Europe, René Felber en est convaincu. Le seul regret qu'il éprouve, c'est que ce soit sous la pression des événements et non pas par choix délibéré. Bl. N.

## Rédaction du JURA BERNOIS

Tél: 039/44 18 00

Fax: 039/44 17 07

Dominique EGGLE

## AGENDA

### Sonceboz

#### Quintette à vent

A l'occasion du vingtième anniversaire de l'École de musique du Jura bernois, un concert sera donné par le «Quintette à vent» dimanche prochain à Sonceboz. Il interprétera un «Divertimento», de Joseph Haydn; «Cinq danses hongroises», de Ferenc Farcas; «Kleine Kammermusik», de Paul Hindemith; «Trois pièces brèves», de Jacques Ibert, et «Five Easy Dances», de Denes Agay. Ce quintette est constitué par Olivier Rouget, flûtiste; Christophe Migliorini, clarinetiste; Claire-Pascale Musard, hautboïste; Freddy Habegger, corniste, et Jan Greub, basson. Concert dimanche 4 décembre, à 17 heures, au temple de Sonceboz. (sp)

### Tavannes

#### Assemblée de RJB

Les membres de la société de Radio Jura bernois (RJB) siégeront en assemblée générale sous la présidence de M. Jacot-Descombes, samedi 17 décembre, à 9 h 30, à l'hôtel Central à Tavannes. A l'ordre du jour figurent notamment le budget pour 1995, la fixation des cotisations, la révision des statuts et un tour d'horizon sur la situation de RJB. (Imp)

### Villeret

#### La fanfare invite

Fidèle à son habitude, la fanfare Brass-Band de Villeret se produira à l'église ce vendredi 2 décembre dès 20 h 15. Ce concert est dédié principalement aux aînés du village et tout particulièrement à ceux qui ont fêté en 1994 un anniversaire marquant. La population entière est très cordialement invitée à ce concert dont l'entrée est parfaitement libre. (mw)

### Saint-Imier

#### Du chocolat pour les enfants

Pour marquer le trentième anniversaire des Amis suisses des villages d'enfants SOS, Pro Ticino effectuera une distribution de chocolat aux enfants, ce jeudi 1er décembre sur la Place du 16-Mars, dès la sortie des écoles et jusqu'à 18 h 30 environ. Avis aux petits gourmands... (comm)

Canton de Berne: programme gouvernemental de législature

## Très mal noté!

La Commission de gestion du Grand Conseil a très mal noté le programme gouvernemental de législature et souhaite que le Conseil exécutif se remette au travail.

La commission de gestion (CG) déplore en particulier que ledit programme ne définisse pas un nombre plus restreint d'objectifs répondant à des intérêts prépondérants. A son avis, les mesures et les projets inscrits à ce texte sont trop nombreux par rapport à la situation précaire des finances cantonales.

### COMMANDÉ POUR MARS

Par ailleurs, la commission regrette que le programme ne tienne pas compte du renforcement du rôle du gouvernement et de l'élargissement de ses moyens d'action, indispensables, à ses yeux, pour atteindre

une réelle efficacité de planification et de gestion.

La commission de gestion souhaite dès lors que d'ici à la session de mars prochain, le gouvernement présente une liste précise et restreinte d'objectifs auxquels il entend donner une priorité absolue. Des objectifs susceptibles de contribuer à l'assainissement des finances cantonales.

Dans ce sens, la CG ne comprend pas que le Conseil exécutif ait classé en deuxième priorité des mesures telles que la mise au point d'un système efficace de contrôle des tâches publiques, les projets-pilotes pour tester de nouvelles formes d'accomplissement des tâches publiques, la limitation des investissements ou encore la mise en conformité des tâches avec les maigres ressources du Canton. (oid-de)

Canton de Berne: commission du Grand Conseil

## Numerus clausus: non

La commission préparatoire du Grand Conseil bernois a rejeté la modification législative qui permettrait l'introduction du numerus clausus à l'Université.

La commission parlementaire avait à se pencher sur la loi sur l'Université, que le gouvernement proposait de modifier pour permettre l'introduction du numerus clausus, à savoir un système, coordonné sur le plan suisse, qui restreindrait l'accès à certaines filières universitaires, pendant une période donnée.

Au cours de la délibération, la commission n'a abordé qu'une seule modification importante: alors que le Conseil exécutif penchait pour un examen d'aptitudes avant le début des études, la commission aurait proposé au Parlement un examen dans les deux premiers semestres d'études.

Au vote final, la commission a rejeté le texte, mais grâce à la voix prépondérante de sa présidente seulement. Le gouvernement décidera prochainement s'il va néanmoins soumettre le texte au Grand Conseil. (oid)

Equilibre entre revendications et engagement

## Promotions civiques à Tramelan: Liberté... Droits, Devoirs!

C'est en quelque sorte le bon vieux principe de la bouteille à moitié pleine ou à moitié vide. Sur une soixantaine de jeunes filles et de jeunes gens atteignant leur majorité civique de 18 ans, une trentaine d'entre eux ont répondu à l'invitation des autorités municipales de Tramelan.

C'est une forte délégation officielle, conduite par le maire Bernard Jacot, qui s'est déplacée vendredi dernier au restaurant de la patinoire pour accueillir les nouveaux citoyens. On relevait, en effet, la présence des conseillers municipaux Danielle Munier, Jean Boegli, Paul Doebeli et Yves Leuzinger; le secrétaire municipal Roger Joray; le président du Conseil général Daniel Chaignat ainsi que Jean-Frédéric Houriet, membre du législatif.

### LANGUE DE BOIS ET ABSTENTIONNISME

Au cours de son intervention, le maire insista sur sa volonté de dialoguer avec la jeunesse, tout en lui rappelant qu'il n'était pas possible de faire des promesses que l'on savait pertinemment ne pas pouvoir tenir. Il n'en reste pas moins qu'il tentera d'étudier toute solution possible aux problèmes posés.

Il exhorta vivement les jeunes citoyens à exercer leur droits civiques, démentant catégoriquement l'adage selon lequel «il ne sert à rien de voter». Il est tout

aussi faux de prétendre «que les autorités font ce qu'elles veulent». Prétendre à battre en brèche afin de ne pas grossir les rangs des abstentionnistes.

### CONCLUSION DU MAIRE

Enfin, le maire conclut son message en rappelant que le mot «liberté» ne signifiait pas que l'on puisse tout faire. C'est au contraire le respect de ses droits et de ses devoirs envers la société.

Pour sa part, le président du législatif, Daniel Chaignat, s'efforça de tirer des éléments positifs de la situation difficile que nous vivons à l'heure actuelle. Il ne faut pas oublier que les relations sociales et humaines ont été bouleversées en deux générations, que ce soit entre parents et enfants, ou entre élèves et enseignants, entre filles et garçons.

### SAISIR SA CHANCE

En ce sens, la jeune génération doit saisir sa chance de réaménager une société en restructuration. Opinion qui n'a pas été partagée par certains adolescents, mais peut-être le message n'a-t-il pas été suffisamment explicité.

Enfin, responsable du «dicastère» des écoles, Yves Leuzinger a exprimé sa relative déception du manque d'engagement de la part de jeunes qui ne sont pas avertis de revendications. Il les a donc vivement invités à s'enga-

ger davantage et à prendre en main leur destin, tout en les incitant à faire preuve de tolérance. Les nouveaux citoyens ont reçu des mains du maire Bernard Jacot les documents civiques, avant de déguster la traditionnelle fondue. (Imp)

## PUBLICITÉ

### A bonne enseigne, avec P-touch!

Vous pouvez désormais tout étiqueter, du classeur au rayonnage, proprement et pour longtemps. La perfection en matière d'étiquetage: Brother P-touch!

Eclairiez-moi par une documentation précise sur les étiqueteuses Brother P-touch!

Expéditeur

**brother** IMP

Brother Handels AG, 5405 Baden  
Télécopieur 056-83 39 53



**PROMOTION**

Appartements de 4½ pièces (env. 112 m²) à Fontaines

Disponibles pour fin 1995. Magnifique situation. Très bonnes liaisons pour Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Pour tous renseignements: ☎ 038/51 55 22 ou 039/23 33 77.

132-763445

A louer quartier Les Billodes au Locle

**APPARTEMENTS DE 3 ET 4 PIÈCES**

Loyers modérés

Libres de suite

Tél. 039/23 26 58

132-760481



A louer tout de suite ou pour date à convenir à La Chaux-de-Fonds

**STUDIOS NON MEUBLÉS**

Parc 23 Fr. 468.— confort  
Parc 23 Fr. 409.— confort

**STUDIOS MEUBLÉS**

Charrière 37 Fr. 244.— chambre meublée  
Paix 19 Fr. 500.— confort  
Parc 23 Fr. 530.— confort

**APPARTEMENTS DE 1 PIÈCE NON MEUBLÉS**

Biaufond 18 Fr. 552.— confort  
Charrière 87 Fr. 470.— confort  
Charrière 89 Fr. 490.— confort, conditions avant.  
Crêt 11 Fr. 420.— confort  
Doubs 13 Fr. 600.— tout confort, rénové  
Forges 27 Fr. 603.— tout confort, cuisine agencée  
Locle 21 Fr. 515.— confort, rénové  
Paix 19 Fr. 500.— tout confort, cuisine agencée  
Parc 8 Fr. 580.— tout confort

**APPARTEMENTS DE 1 PIÈCE MEUBLÉS**

Charrière 89 Fr. 510.— confort  
Confédération 25 Fr. 580.— confort, cuisine agencée  
Paix 19 Fr. 613.— confort

**APPARTEMENTS DE 2 ET 2½ PIÈCES AVEC SALLE DE BAINS**

A.-Marie-Piaget 29 Fr. 1028.— tout confort, cuisine agencée, meublé  
Biaufond 18 Fr. 782.— confort  
Bouleaux 15 Fr. 702.50.— tout confort, cuisine agencée  
Charrière 51 Fr. 886.— tout confort  
Charrière 87 Fr. 696.— confort  
Charrière 89 Fr. 550.— confort  
Crêtets 116 Fr. 705.— confort  
Jardinière 129 Fr. 822.— confort, cheminée de salon  
Jardinière 131 Fr. 552.— confort  
Musées 58 Fr. 660.— tout confort  
Nord 54-56 Fr. 684.— confort  
Pont 24 Fr. 659.— confort  
Serre 59 Fr. 785.— tout confort, cuisine agencée  
Serre 89 Fr. 640.— confort, cuisine agencée

**APPARTEMENTS DE 3 ET 3½ PIÈCES AVEC SALLE DE BAINS**

A.-Marie-Piaget 7 Fr. 723.— confort  
Bellevue 22 Fr. 878.— confort  
Blaise-Cendrars 2 Fr. 567.— confort  
Blaise-Cendrars 7 Fr. 551.— confort  
Chapeau-Râblé 46 Fr. 1148.— tout confort, cuisine agencée, balcon  
Commerce 91 Fr. 620.— + charges, confort, cuisine agencée  
Crêtets 118 Fr. 970.— tout confort  
Gentianes 40 Fr. 1206.— tout confort, cuisine agencée  
Granges 9 Fr. 715.— + charges, confort  
Locle 21 Fr. 1052.— tout confort, cuisine agencée, rénové  
Musées 58 Fr. 1253.— tout confort, cuisine agencée  
Noma-Droz 88 Fr. 1010.— tout confort, cuisine agencée  
Serre 83 Fr. 850.— confort  
Terreaux 2 Fr. 900.— tout confort, cuisine agencée

**APPARTEMENTS DE 4 ET 4½ PIÈCES AVEC SALLE DE BAINS**

A.-Marie-Piaget 29 Fr. 1200.— tout confort, cuisine agencée  
Cernil-Antoine 8 Fr. 1675.— tout confort, cuisine agencée, machines à laver et à sécher le linge, balcon  
Champs 1 Fr. 1570.— confort, cuis. agencée, balcon  
Cure 2 Fr. 1320.— tout confort, cuisine agencée  
Crêtets 118 Fr. 1196.— tout confort  
Léopold-Robert 70 Fr. 1200.— confort, deux réduits  
Locle 21 Fr. 1219.— tout confort, cuisine agencée  
Pont 4 Fr. 1150.— + charges, tout confort  
Progrès 63 Fr. 1200.— confort, cuisine agencée  
Serre 55 Fr. 1200.— tout confort, cuisine ag., balcon  
Terreaux 2 Fr. 1150.— tout confort, cuisine agencée, rénové

**APPARTEMENTS DE 6 ET 6½ PIÈCES AVEC SALLE DE BAINS**

Léopold-Robert 68 Fr. 1410.— + charges, confort  
Léopold-Robert 70 Fr. 1475.— confort, cuisine agencée

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à: **GÉRANCIA & BOLLIGER SA** Avenue Léopold-Robert 12, 2300 La Chaux-de-Fonds ☎ 039/23 33 77



132-763631



**Pfister Meubles Marin**

... encore plus proche!

Saint Nicolas se fera le plaisir de te remettre ta peluche préférée avec en plus une sympathique surprise.



Davantage de confort, plus de sécurité, la voie du tunnel vous est maintenant grande ouverte!

Profitons de fêter l'événement ensemble.

Même **Saint Nicolas vous attend déjà**

avec impatience. **Sa hotte est remplie de cadeaux**

destinés à tous les enfants qui



Pour les enfants seulement: Viens au plus vite chercher ton Saint Nicolas et rapporte-le jusqu'au 3 décembre.

auront l'occasion de **dessiner un Saint Nicolas**. Ils

pourront donc faire valoir leurs talents d'artiste et **remettre**

**leur dessin jusqu'au 3 décembre** prochain. Les

prix eux aussi seront

de la fête dans tout le magasin. Le trajet

étant maintenant encore plus confortable,

ne manquez en aucun cas de participer à

notre **super concours du 26 novembre**

**au 3 décembre.**

Avantages sur avantages, aussi pour votre porte-monnaie.



Quel personnage souhaitez-vous recevoir en récompense du Saint Nicolas que tu auras peint ou décoré?



Où sympathie et animation ne font qu'un

**Marin-Centre Neuchâtel 038-350 350**

Lu 13-18.30, Ma-Ve 9-18.30, Sa 8-17 h

**Attention: Vendredi 2 décembre 1994, nocturne jusqu'à 21h30**

**Prix d'une valeur totale de Fr. 10 000.—**  
1er prix Fr. 5000.— sous forme d'un bon d'achat

2-759283

IMMOBILIER



À VENDRE QUARTIER SUD-EST

**IMMEUBLE LOCATIF**

composé de 3 locaux commerciaux, 4 appartements de 3 pièces, 1 appartement de 2 pièce et 1 appartement de 5 pièces.

Pour tous renseignements, s'adresser à: **GÉRANCIA & BOLLIGER SA**, avenue Léopold-Robert 12 2300 La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77



132-763399



A louer pour date à convenir à La Chaux-de-Fonds, dans PPE

**Magnifique appartement de 5½ pièces en attique**

Cuisine agencée, cheminée de salon, 2 salles d'eau, sol marbre, ascenseur avec accès direct, immense terrasse. ☎ 038/24 22 45.

28-4004

**Porrentruy**

A louer, disponibles immédiatement ou sur rendez-vous, au rez-de-chaussée d'un immeuble d'habitation et de commerce, situé centralement et bien desservi, entre la gare et le centre ville, les surfaces suivantes

**2 x 146 m²**  
**1 x 105 m²**

Ces espaces peuvent convenir à l'installation d'un local de vente, boulangerie-pâtisserie, boucherie-charcuterie, ou d'une entreprise prestataire de services, d'un cabinet de physiothérapie, de fitness, etc. Ils sont louables séparément ou réunis, à des conditions intéressantes. Accès facile en voiture, parking disponible.

Pour plus de précisions, téléphoner au **066 66 18 40**: M. Hubert Piquerez se fera un plaisir de vous informer.

249-61620/4-4

Tout de suite ou date à convenir **rue de la Fiaz La Chaux-de-Fonds**

A louer

**STUDIOS**

dès Fr. 320.—, plus charges

**APPARTEMENTS 3 et 4 PIÈCES**

dès Fr. 760.—, plus charges

☎ 038/24 20 07

28-3996



**GÉRANCE CHARLES BERSET SA LA CHAUX-DE-FONDS** ☎ 039/23 78 33 Fax 039/23 77 42

**À LOUER POUR DATE À CONVENIR APPARTEMENTS DE GRAND STANDING** au centre de la ville, 4½ et 6 pièces, immeuble neuf, ascenseur, parking à disposition.

**SURFACES** convenant particulièrement pour magasins, vitrines, dans petit centre commercial au centre de la ville.

**MAGNIFIQUES APPARTEMENTS** duplex de 5 à 6 pièces, tout confort, cuisines agencées, terrasses.

**BEAU LOGEMENT** de 3 pièces, cuisine agencée, balcon, tout confort, rue Combe-Grieurin.

132-763520

Publicité intensive, Publicité par annonces

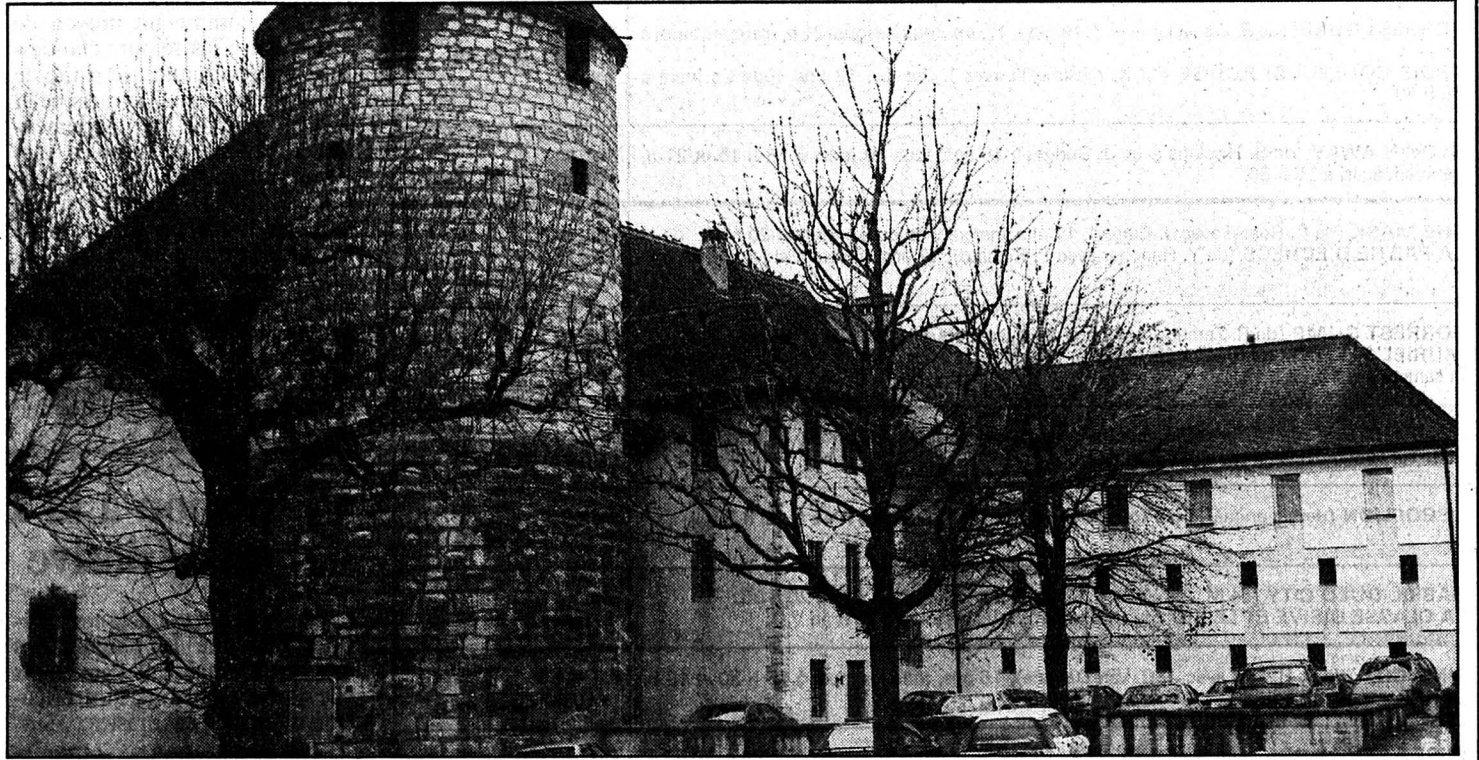
132-763668



Une dizaine d'inculpés et un «vieux» dossier resurgissent

# Trafic de 90 kilos de «H» jugé

En 1989, Pierre Seidler, jeune juge d'instruction cantonal, faisait une opération coup de poing. Il démantelait un réseau de trafiquants de haschisch qui avait des tentacules en Hollande et au Brésil. Ce sont quelque 90 kilos de «H» qui étaient saisis pour une valeur de près de 450.000 francs... Cinq ans plus tard, neuf prévenus sont renvoyés devant le juge Pierre Lachat. L'instruction de cette affaire, ses complications, auront coûté un saladier à l'Etat alors que les peines frappant les trafiquants de drogue douces se sont envolées en fumée avec le temps...



Le palais de justice de Delémont.

Le théâtre d'une affaire de trafic de haschisch datant de 1989.

(Impar-Gogniat)

Rédaction  
du JURA  
Tél: 039/51 20 51  
Fax: 039/51 24 85

Michel GOGNIAT

## BRÈVES

### Festival du Jura

#### Subventions culturelles

L'exécutif jurassien vient d'accorder plusieurs subventions culturelles. 2000 francs sont allés aux «Trompes de Saint-Hubert Delémont» qui ont soufflé leurs 25 ans. Le Festival du Jura, qui se déroulera en septembre-novembre 95 tant à Porrentruy, Delémont, Saignelégier, Moutier que La Neuveville et Saint-Imier, touchera un montant de 14.400 francs. Enfin, pour une semaine culturelle qui se tiendra du 5 au 11 décembre, Amnesty International touchera 2000 francs. (mgo)

### Impôts d'Etat

#### Echéance fixée

L'Etat jurassien a fixé les échéances en ce qui touche les acomptes d'impôts directs dus tant à l'Etat qu'aux communes. Les neuf acomptes sont dus le 10 de chaque mois à partir de février. Le décompte final sera établi le 15 décembre. Le taux de l'intérêt moratoire et rémunérateur pour 95 a été fixé à 6%. (mgo)

### Véhicules recherchés

#### Le Jura branché

L'exécutif jurassien a autorisé l'Office des véhicules à signer son adhésion à la Convention cadre Autodata. Cette convention lie les services fédéraux et les services automobiles des cantons. Elle va permettre, via une liaison informatique, d'obtenir la liste des véhicules en circulation dans notre pays, les fiches d'homologation de ces engins et le fichier des mesures administratives concernant leurs conducteurs. Cela évite à l'office des véhicules de fastidieuses recherches. Le Gouvernement jurassien tient à préciser que ces fichiers ne sont pas destinés au public en raison de la protection des données. (mgo)

## AGENDA

### Le Noirmont

#### Récital de harpe

Le Centre jurassien de réadaptation cardio-vasculaire (CJRC) du Noirmont met sur pied un concert de harpe le jeudi 1er décembre à 20 heures à la Salle Roc-Montès. Née en 1967, Anne Bassand a obtenu la virtuosité au Conservatoire de Genève, elle interprétera des œuvres de Bach, Pescetti, Faure, Tal et Haendel. (mgo)

En 1989, le juge Seidler avait mis le paquet pour démanteler ce réseau. Pour preuve, un des hommes du réseau a été arrêté au Brésil avant d'être rapatrié par deux gendarmes jurassiens. Au total, ce sont une vingtaine de personnes qui avaient été interpellées ou incarcérées.

### EN FUITE

A la base de ce réseau, un Hollandais qui s'est évadé des établissements de l'Orbe en août 1989 et que l'on n'a jamais revu.

C'est lui qui faisait passer la drogue aux frontières dans des voitures. Son antenne en Suisse était un Neuchâtelois qui a aujourd'hui la cinquantaine. Cet homme instable avait déjà connu les geôles de Suède, d'Espagne et d'URSS (31 mois en camp de travail) pour un trafic du même type. Sur la place de Delémont mais aussi au Tessin ou à Zürich, il n'a eu aucune

peine à trouver une vingtaine de copains revendeurs. La plupart des inculpés de l'époque ont été jugés pour consommation de «H».

Restaient les gros poissons? Pas si gros en fait car depuis le temps la jurisprudence du Tribunal fédéral en matière de drogue douce a changé. A l'époque de leur arrestation, les prévenus ris-

quaient des peines de prison ferme de plusieurs années. Entre-temps, le sursis est venu généralement clore ce genre de prévention. Autant dire que le coup d'éclat de l'époque retombe comme un soufflé. Et que l'Etat jurassien devra bien payer les frais d'enquête de l'époque et ceux des avocats d'office d'aujourd'hui. Mais justice doit être rendue. Et hier le procureur Hu-

blard ne s'en est pas effarouché, taxant les prévenus d'aventuriers (qu'aurait-il dit voici 5 ans?), demandant des peines de sursis pour chacun à l'exception du Hollandais en fuite pour qui il réclame une peine de 20 mois ferme et une amende de 100.000 francs. Plaidoirie des avocats ce jour et jugement en fin de semaine pour un bien curieux procès. Mgo

## Archives de l'Ancien Evêché

# Le canton de Bâle-Campagne intéressé

Les Archives de l'Ancien Evêché de Bâle (AAEB) sont gérées par une Fondation constituée lors du partage des biens par deux partenaires: les cantons de Berne et du Jura, sous la houlette de la Confédération. Au terme de l'acte de fondation, les deux cantons ont décidé de gérer conjointement les AAEB. A ce jour, chaque canton verse une contribution annuelle de 180.000 francs qui couvre les frais de gestion des AAEB.

Lors d'une récente séance du Conseil de fondation qui compte trois Jurassiens et trois Bernois, le Conseil a pris connaissance d'une demande d'association, voire d'adhésion à la fondation, demande éma-

nant du canton de Bâle-Campagne. Après le rattachement du Laufonnais à ce demi-canton, ce dernier juge en effet logique de devenir membre de la fondation. Chacun sait que Bâle-Campagne a mis en chantier la publication d'une histoire de cet Etat. Celle-ci devrait évidemment être complétée par celle du Laufonnais. Or, une grande partie des documents qui s'y rapportent se trouvent en majorité aux AAEB à l'Hôtel de Gléresse, du moins jusqu'en 1815. Le gouvernement de Liestal est aussi d'avis qu'en s'intéressant à l'histoire du Laufonnais il facilitera l'intégration de cet ancien district jurassien dans la vie de son canton d'adoption.

L'intérêt bâlois pour les AAEB soulève une question: quelle part des frais de fonctionnement Bâle-Campagne est-il prêt à prendre à sa charge? Autre question primordiale: le Jura et Berne sont-ils disposés psychologiquement à partager leur souveraineté sur des fonds historiques de valeur, au risque de se faire accuser de «bradage» par certains esprits obtus ou exagérément patriotiques? Alors que l'appoint bâlois serait intéressant financièrement et pourrait se révéler utile dans la conservation et la mise en valeur des documents AAEB, le secret maladif qui entoure les discussions JU-BE-BL à peine ébauchées permet de poser pareilles questions... V. G.

## Crèche des Franches-Montagnes

# Quasi saturation!

Arc-en-Ciel, la seule crèche des Franches-Montagnes, atteint son rythme de croisière après son lancement en 1991. Force est de constater qu'elle affiche complet et qu'elle se voit même dans l'obligation d'opérer certains choix dans les demandes. Quant à la couverture financière de cette institution, elle s'éclaircit même si ce n'est pas tout à fait dans le sens voulu par les initiateurs...

Il existe plusieurs garderies sur le Haut-Plateau. Elle sont le fait de mères qui, l'espace d'un après-midi ou d'une matinée, se mettent au service des enfants des autres. En 1991, Arc-En-Ciel est venu combler une lacune en ouvrant une permanence à Saignelégier du lundi au

vendredi de 7 heures du matin à 16 heures. Trois personnes se partagent 185% de postes de travail alors que les 14 places de la crèche sont toujours quasi complètes.

### UNE SÉLECTION

Au point que le comité emmené par Jean-Marc Veya du Bémont se voit contraint d'opérer des choix et sélectionner les demandes, les critères sociaux (mère obligée de travailler pour faire tourner le ménage, besoins occasionnels) étant privilégiés. Second signe révélateur, la crèche de Saignelégier est prise en exemple et a reçu la visite de délégations de villages voisins.

Après les décisions du Parlement jurassien qui a serré les

cordons de la bourse, le tarif appliqué aux parents a été alourdi alors que trois communes seulement (Saignelégier, Le Noirmont et Lajoux) ont décidé de subventionner directement les parents contraints à cette solution. Sur le plan financier, la nouvelle loi jurassienne en la matière éclaircit un peu les choses. 20% du déficit de l'institution est couvert par la commune-siège et le solde est réparti entre les autres communes, un système qui n'est pas pour encourager la création de crèches.

Le budget 95 d'Arc-En-Ciel prévoit, sur un roulement de 143.000 francs, un auto-financement de 50%. Ce montant permettrait l'engagement à 15-20% d'une cuisinière-concierge. Mgo

## Après celle du courrier

# Voici la fuite des colis

Les conseillers de ville de Delémont viennent-ils de voter une résolution déplorant la fuite du courrier, trié désormais par un œil électronique à Bienne (ce qui vaut la perte de cinq emplois dans la capitale jurassienne) qu'ils devront se pencher demain sur la fuite des colis. C'est du moins l'avis de Rose Scherrer d'Unité socialiste qui a le don d'interpeller son conseil à ce sujet.

Elle rappelle la résolution votée à une large majorité le 31 octobre dernier par les élus de la capitale qui s'inquiètent du nouveau système de tri informatisé du courrier mis en place par les PTT à Bienne, la perte d'emplois et la baisse de la qualité du service public que cela entraîne en ville de Delémont.

### REBELOTE

Aujourd'hui, Rose Scherrer revient à la charge en s'inquiétant sérieusement d'un autre projet

des PTT. Ecoutez-la: «La grande Régie récidive et lance un nouveau projet intitulé «Colis 2000». Ce projet vise à rétablir l'équilibre financier du service des colis avant la fin du siècle... En effet, l'enregistrement, le suivi et le contrôle d'acheminement des paquets seront assurés par des installations mécanisées et informatisées. En Suisse, sept villes seront dotées d'un tel système dont Bienne qui tire de nouveau son épingle du jeu...»

### PERTE D'EMPLOIS À CRAINDRE?

L'interpellatrice se demande si Delémont ne va pas laisser de nouveau des plumes dans l'aventure. Aussi Rose Scherrer demande à son exécutif si les installations actuelles de Delémont ne sont pas suffisantes, si la perte de nouveaux emplois est à craindre et de quelle manière, si le projet vient à chef, seront acheminés les colis de la région jurassienne. Mgo

## Primes des assurés

# Sensible baisse en vue

Le Gouvernement jurassien a revu la clef de répartition des aides cantonales et fédérales des assurés des caisses-maladie pour 1995. Selon le plan arrêté, 13.700 personnes de condition modeste pourront prétendre à une réduction de leurs primes. La réduction sera de 1500 à 186 francs selon les cas.

Chaque année, la Confédération met 100 millions au niveau suisse pour réduire le coût des primes liées à la santé. Le canton doit participer à cet effort. Pour 95, le Jura a mis la somme de 1,06 million. L'an prochain, avec la TVA, la Confédération devrait remettre 500 millions

supplémentaires à condition de voir la nouvelle loi sur l'assurance-maladie passer le cap dimanche.

### 8,6 MILLIONS À SE PARTAGER

Si cette manne tombe, les assurés jurassiens se partageraient 8,6 millions. Du coup, les 3000 personnes au bénéfice des prestations complémentaires AVS-AI toucheraient un subside de 1500 francs contre 750 francs pour les mineurs à charge. 5000 autres assurés auraient droit à un subside de 660 francs pour les majeurs et 330 francs pour les mineurs. L'aide varierait de 372 à 186 francs pour la troisième catégorie. Mgo



## CINÉMAS

SOLEIL TROMPEUR (de et avec N. Mikhalkov), 14 ans, tous les jours à 20 h 30, samedi aussi à 17 h 30.	LA CHAUX-DE-FONDS ABC ☎ (039) 23 72 22
TIME COP (de P. Hyams avec J.-C. Van Damme), 16 ans, tous les jours à 18 h 30 et 21 h, mercredi aussi à 16 h.	CORSO ☎ (039) 23 28 88
THE MASK (Le masque), (de C. Russel avec J. Carrey, P. Riegert, P. Green, R. Jenni), 12 ans, tous les jours à 18 h 15 et 21 h, mercredi aussi à 15 h 30.	EDEN ☎ (039) 23 13 79
FORREST GUMP (de R. Zemeckis avec T. Hanks), 12 ans, tous les jours 21 h, mercredi aussi à 15 h. TROIS COULEURS: ROUGE (de K. Kieslowski avec I. Jacob), 12 ans, tous les jours à 18 h 30.	PLAZA ☎ (039) 23 19 55
BLOWN AWAY (de S. Hopkins avec J. Bridges), 16 ans, tous les jours à 18 h 15 et 21 h, mercredi aussi à 15 h 30.	SCALA ☎ (039) 23 19 18
THE MASK (de C. Russel avec J. Carrey), 12 ans, mercredi et jeudi à 15 h et 20 h 45. LA PARTIE D'ÉCHECS (de Y. Hanchar avec P. Richard), 12 ans, mercredi et jeudi à 18 h.	NEUCHÂTEL APOLLO 1 ☎ (038) 25 21 12
FORREST GUMP (de R. Zemeckis), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 15. MURIEL'S WEDDING (de P.J. Hogan avec T. Colette), 12 ans, tous les jours à 18 h, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	APOLLO 2 ☎ (038) 25 21 12
PULP FICTION (de Q. Tarantino avec B. Willis), tous les jours à 14 h 30, 17 h 15 en V.O., 20 h 15, vendredi et samedi aussi à 23 h 15.	APOLLO 3 ☎ (038) 25 21 12
LE ROI LION (dessin animé), pour tous, tous les jours à 14 h 30, 16 h 45 et 20 h 30.	ARCADES ☎ (038) 25 78 78
BAB EL-OUED CITY (de M. Allouache), 12 ans, tous les jours à 15 h et 20 h 30. LA CLASSE OISIVE ET LE KID (de C. Chaplin), tous les jours à 18 h en V.O.	BIO ☎ (038) 25 88 88
TIME COP (de P. Hyams avec J. C. Van Damme), 16 ans, tous les jours à 15 h 30 et 18 h, 20 h 30.	PALACE ☎ (038) 25 56 66
MISE À FEU (de S. Hopkins avec J. Bridges), 16 ans, tous les jours à 15 h, 17 h 45 et 20 h 15.	REX ☎ (038) 25 55 55
LA SÉPARATION (de C. Vincent avec I. Huppert, D. Auteuil), 16 ans, tous les jours à 15 h, 18 h, 20 h 30.	STUDIO ☎ (038) 25 30 00
LATCHO DROM (ciné-club), à 20 h 15.	COUVET COLISÉE ☎ (038) 63 16 66
RELÂCHE.	SAINT-IMIER ESPACE NOIR ☎ (039) 41 35 35
RELÂCHE.	TRAMELAN CINÉMATOGAPHE ☎ (032) 97 45 61
RELÂCHE.	BÉVILARD PALACE ☎ (032) 92 14 44
RELÂCHE.	LE NOIRMONT CINÉLUCARNE ☎ (039) 53 11 84
RELÂCHE.	LES BREULEUX LUX
<b>AU PROGRAMME</b>	
BOIS DU PETIT CHÂTEAU: tous les jours de 6 h 30 à 17 h. CÉSAR'S DISCOTHÈQUE: dimanche à jeudi, 22 h-2 h; vendredi et samedi, 22 h-4 h.	LA CHAUX-DE-FONDS
DISCOTHÈQUE LA PYRAMIDE: mercredi à dimanche, 22 h-4 h.	LE LOCLE
<b>URGENCES</b>	
PHARMACIE D'OFFICE: Versoix, Industrie 1, jusqu'à 19 h 30. Ensuite police locale, ☎ 23 10 17. PERMANENCE MÉDICALE ET DENTAIRE: ☎ 23 10 17. HÔPITAL: ☎ 272.111	LA CHAUX-DE-FONDS (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Poste, jusqu'à 20 h. Ensuite police locale, ☎ 117 PERMANENCE MÉDICALE: ☎ 31 10 17. HÔPITAL: ☎ 34.11.44	LE LOCLE (039)
PHARMACIE D'OFFICE: Bornand, rue Saint-Maurice, jusqu'à 20 h. Ensuite ☎ 25.10.17 HÔPITAUX: Cadolles, ☎ 22.91.11; Pourtalès, ☎ 27.11.11; Providence, ☎ 20.31.11.	NEUCHÂTEL (038)
SERVICE DE GARDE: pharmacie et médecin, urgence, ☎ 111 ou gendarmerie ☎ 24.24.24 HÔPITAL ET MATERNITÉ: Landeyeux, ☎ 53.34.44	VAL-DE-RUZ (038)
HÔPITAL ET MATERNITÉ: urgences, Couvet, ☎ 63.25.25 AMBULANCE: ☎ 117	VAL-DE-TRAVERS (038)
PHARMACIE D'OFFICE: ☎ 111 HÔPITAL: ☎ 422.422 URGENCE ET AMBULANCE: ☎ 422.360 MÉDECIN DE SERVICE (Saint-Imier et Haut-Vallon): ☎ 077/37.33.37, 24 heures sur 24.	SAINT-IMIER (039)
MÉDECINS: Dr Chopov, ☎ 44.11.42; Dr Ruchonnet, ☎ 44.10.10	COURTELARY (039)
MÉDECINS: Dr Ennio Salomoni, ☎ 97.17.66; Dr de Watteville, ☎ 97.11.67	CORGÉMONT (032)
MÉDECIN: Dr Ivano Salomoni, ☎ 97.24.24	SONCEBOZ (032)
PHARMACIES: H. Schneeberger, ☎ 97.42.48; J. von der Weid, ☎ 97.40.30 MÉDECINS: Dr Graden, ☎ 97.51.51; Dr Meyer, ☎ 97.40.28; Dr Geering, ☎ 97.45.97.	TRAMELAN (032)
PHARMACIES: des Franches-Montagnes, ☎ 51.12.03 HÔPITAL ET MATERNITÉ: ☎ 51.13.01. AMBULANCE: ☎ 51.22.44 MÉDECINS: Dr Rossel, ☎ 51.12.84; Dr Meyrat ☎ 51.22.33; Dr Anker, ☎ 51.22.88.	SAIGNÉLÉGIER (039)
MÉDECIN: Dr Bosson, ☎ 53.15.15.	LE NOIRMONT (039)
MÉDECIN: Dr Tettamanti, ☎ 54.17.54.	LES BREULEUX (039)
INTOXICATION: En cas d'urgence, ☎ (01) 251.51.51. POLICE SECOURS: ☎ 117. FEU: ☎ 118. LA MAIN TENDUE: ☎ 143.	

## VOTATIONS FÉDÉRALES

## Les droits fondamentaux: un privilège pour les Suisses?

Les mesures de contrainte envisagées à l'égard des étrangers provoquent de nombreuses réactions. Le Conseil fédéral les présente comme un moyen de lutte contre les séjours clandestins, la délinquance, le trafic de drogue, mais aussi le racisme et la xénophobie. Des parlementaires parlent de simples mesures administratives, permettant à la police de faire son travail. Tout cela paraît raisonnable et efficace. Les Eglises, les organisations humanitaires, les syndicats, les partis de gauche s'indignent: ils dénoncent l'abus de droit, la violation des principes fondamentaux de la constitution, des droits de l'homme

et des droits de l'enfant. Chacun semble avoir raison. Comment s'y retrouver?

Pour voir clair, il faut revenir à la question des principes. Enfermer sans délit, assigner à résidence, permettre à la police d'agir avant d'avoir reçu un mandat, assimiler à un adulte un enfant dès 15 ans: ce sont des dispositions qui seraient impensables dans notre droit. Nous, Suisses, accepterions-nous d'y être soumis? Non. Or il est prévu d'appliquer ces dispositions aux étrangers, ajoutant à ces abus, celui d'instaurer une juridiction parallèle discriminatoire.

Il a fallu des siècles au monde

occidental pour élaborer les principes fondamentaux de l'Etat de droit. Quand ces principes sont menacés, il faut savoir dire non. La Suisse peut défendre son intégrité territoriale et sa sécurité, sans recourir à des pratiques barbares ou totalitaires.

Aucun d'entre nous n'admettrait d'être soumis à de telles mesures de contrainte. Les droits de l'homme sont nos droits certes, mais ils ne sont pas un privilège pour les Suisses: ils valent pour tout être humain. C'est pourquoi, le Parti socialiste local recommande de voter non à la loi sur les mesures de contrainte.

Parti socialiste localois

## POP: non à la Loi sur l'assurance-maladie, oui à l'initiative

Cette loi apporte quelques améliorations que la plupart des cantons connaissent déjà, mais elle prévoit surtout l'introduction de principes injustes:

- la taxe hospitalière (dont le montant pourra augmenter)
- le paiement du 10% des frais hospitaliers (idem)
- les primes individuelles
- l'absence de toute assurance familiale
- le choix des barèmes du taux de subventionnement par les cantons (inégalité entre les Suisses)
- l'absence de toute solidarité intercantonale

- l'inexistence d'une obligation pour l'assurance perte de gain.

Pour le Parti suisse du Travail-POP, la LAMA des Chambres fédérales est un consensus incohérent en regard des injustices profondes des coûts de la santé. Il propose donc de rejeter la loi et de voter:

- l'initiative «pour une saine assurance-maladie entend remplacer le système antisocial des primes individuelles par un système de financement qui tient compte de la capacité économique des assurés. Cette initiative a pour but de garantir à toutes et à tous une protection d'assurance complète, d'étendre les

prestations, de diminuer les primes, de freiner efficacement l'explosion des coûts. Que nous apporte-t-elle?

- 25% de contributions publiques (retour d'une pratique honteuse supprimée)
- des cotisations sociales (basées sur le revenu)
- des cotisations plus basses (grâce à l'aide publique dont l'argent provient des impôts, donc des plus fortunés)
- 80% du salaire en cas de maladie pour toutes et tous
- fini les cotisations pour les enfants
- moins de franchise et de participation.

POP neuchâtelois

## PSJB: attitude positive

Le Parti socialiste du Jura bernois accepte sans réserves la nouvelle loi sur l'assurance-maladie. Le statu quo est vraiment intenable!

La loi offrirait un soutien approprié aux soins à domicile; elle mettrait fin à la discrimination qui frappe les personnes âgées, les malades chroniques et les assurés qui risquent une récurrence. Elle garantirait un subsides direct en faveur des assurés qui n'ont pas les moyens de payer les primes ordinaires. Le paquet de mesures proposé représenterait à coup sûr un salutaire progrès!

Le 4 décembre, le peuple suisse est aussi appelé à se prononcer sur une initiative consti-

tutionnelle déposée en 1986 (!). Le thème est le même et le texte formule quelques principes que les socialistes continuent d'approuver:

- l'assurance doit être obligatoire;
- l'assurance doit couvrir toutes les personnes, sans limite de durée;
- le niveau des cotisations sera adapté aux ressources des assurés;
- les employeurs participent au paiement des primes;
- l'assurance des enfants sera gratuite;
- les pouvoirs publics endosseront au moins le quart des dépenses relatives à l'assurance;
- les travailleurs recevront

une indemnité journalière en cas de perte de gain due à la maladie ou à un accident.

Reconnaissons-le: beaucoup de ces exigences ont été introduites dans la nouvelle loi sur l'assurance-maladie. A l'heure actuelle, l'article constitutionnel que le Parti socialiste persiste à défendre indique surtout une direction, une perspective pour des développements futurs. On ne se trouve pas devant un dilemme. La loi apporte des améliorations presque immédiates. L'initiative éclaire une voie et définit des objectifs à plus long terme. Deux fois oui, c'est un bon conseil.

Parti socialiste du Jura bernois

## Non aux mesures de contrainte

La Loi fédérale sur les mesures de contrainte en matière de droit des étrangers adoptée par les Chambres en mars 1994 prévoit des mesures de détention administrative de longue durée, la limitation de la liberté de mouvements, des fouilles personnelles et des perquisitions domiciliaires. Ces nouvelles mesures désigneront des boucs émissaires parmi les étrangers, sans s'attaquer de manière décisive au vrai et grave problème qu'est le trafic de la drogue. Cette loi ne fera qu'attiser la xénophobie, le racisme envers les immigrants

et ceci en toute contradiction avec la volonté clairement exprimée par les électrices et les électeurs le 25 septembre dernier lorsqu'il s'agissait de s'opposer au racisme.

Il s'agit d'un nouveau durcissement général des droits des étrangers et des étrangers, alors que le but de la loi ne devrait consister qu'à lutter contre les délinquants. Il est à noter que pour combattre ces derniers, les lois existantes suffisent.

Cette loi arbitraire et anti-constitutionnelle n'a comme but que de pourchasser et insécuri-

ser la population étrangère souvenant la plus démunie de notre société.

L'Union syndicale cantonale ne veut pas que cette suspicion, qui est le trait majeur de la loi, souligne encore la diversité des cultures et des comportements sociaux. C'est pour ces raisons que l'USCN invite tous les citoyennes et les citoyens épris du sens traditionnel humanitaire de la Suisse à voter non à la loi sur les mesures de contrainte dans le droit des étrangers.

Union syndicale cantonale neuchâteloise (USCN)

## La CRT dit oui 2 x le 4 décembre

Le 4 décembre prochain, le corps électoral suisse sera appelé à se prononcer sur la nouvelle loi sur l'assurance-maladie (LAMA), qui fait objet d'un référendum, ainsi que sur l'initiative du PS et de l'USS, «Pour une saine assurance-maladie». Deux sujets importants pour l'avenir de la protection sociale en Suisse.

Réunie en comité romand dernièrement à Neuchâtel, notre organisation syndicale a décidé de s'opposer au référendum et d'appuyer la loi, ainsi que l'initiative du PS et de l'USS.

Les avantages de la loi sont nombreux: une assurance obligatoire pour tous, libre passage intégral entre les caisses, prime unique pour tous les adultes d'une même région, suppression des assurances collectives, aide ciblée pour les plus bas revenus. La nouvelle LAMA garantit l'accès à tout le monde à une assurance de base pour les soins médicaux et pharmaceutiques. Elle cherche à établir une sorte de solidarité, sans tenir compte de l'âge ni du sexe de l'assuré. C'est pourquoi la CRT dit oui à la loi.

Elle présente, tout de même, des lacunes, comme par exemple la possibilité laissée aux cantons de limiter leur engagement financier, avec comme conséquence, l'augmentation des cotisations à charge des assurés.

Nous regrettons aussi l'absence d'une assurance perte de gains obligatoire.

Pour ces raisons, la CRT appuie aussi l'initiative du PS et de l'USS. Elle est conçue comme un complément à la loi. (...)

(comm)



VOTATIONS FÉDÉRALES

Deux oui pour une santé abordable  
Non à une loi bâclée

Les Jeunes socialistes neuchâtois vous recommandent de glisser le 4 décembre prochain deux oui dans l'urne en matière d'assurance-maladie. La nouvelle loi introduit des innovations favorables à la plupart des assurés et permettra une meilleure maîtrise des coûts de la santé. L'obligation de s'assurer, qui existe déjà dans notre canton, sera généralisée; le montant de la cotisation sera indépendant de l'âge et du sexe; le libre passage entre caisses sera garanti; un montant de 500 millions de francs fourni par la TVA sera affecté à la réduction des primes pour les assurés à faible revenu. La loi reconnaîtra les HMO qui doivent permettre de contenir les coûts. Les soins à domicile et certaines mesures de prévention seront couverts par l'assurance. En cas de refus de la loi, il est certain que toutes les cotisations augmenteront. L'initiative du parti socialiste soumise au vote le même jour demande que les cotisations d'assurance-maladie soient prélevées en proportion du revenu et de la fortune, com-

me cela se pratique dans tous les pays de l'Union européenne. La Suisse reste le seul pays d'Europe où l'on prélève des primes indépendantes du revenu, ce qui est particulièrement antisocial. L'assuré malade devrait toucher 80% de son salaire au minimum. Les enfants ne payeraient pas de primes. Autant de mesures favorables à une large majorité de la population et qui méritent d'être acceptées. Les JSN vous invitent par contre à rejeter les mesures de contrainte envers les étrangers. Ces dispositions, adoptées dans la précipitation sous la pression du «Blick» et de l'extrême-droite étaient censées permettre de lutter contre les trafiquants de drogue étrangers. De l'aveu même du Conseil fédéral, elles ne le permettront pas. Elles créent par contre un droit d'exception envers les étrangers sans permis de séjour qui sur simple soupçon ou pour une contravention mineure pourraient se voir traiter plus sévèrement qu'un criminel. Ainsi, la police sera-t-elle habilitée à mettre en détention sans

jugement et sans assistance juridique pour trois mois un étranger ou une famille entière sans permis coupable de ne pas avoir répondu à une convocation ou d'avoir quitté une région qui lui aurait été assignée. Sur la base de simples indices d'insubordination, un étranger qui doit être refoulé pourrait être détenu jusqu'à six mois. La détention est prévue dès l'âge de 15 ans, disposition qui viole la convention de l'ONU sur les droits de l'enfant. Finalement, cette loi limite gravement les droits fondamentaux dans le seul but de maintenir certaines personnes à disposition de l'administration. Elle accorde à la police des pouvoirs exorbitants. Lorsque l'Etat se met à édicter des lois spéciales pour certaines catégories de la population, chacun peut commencer à craindre pour sa liberté. Les mesures de contrainte, inutiles et dangereuses, doivent être rejetées.

Les Jeunes socialistes neuchâtois

Jeunes radicaux neuchâtois

Oui aux mesures de contrainte

Réunis récemment en assemblée, les Jeunes radicaux neuchâtois recommandent de voter oui aux mesures de contrainte à l'égard des étrangers car elles représentent un frein nécessaire pour contrer l'afflux d'étrangers en situation illégale se livrant au trafic de la drogue ou refusant de déclarer leur véritable identité. Les Jeunes radicaux tiennent cependant à souligner que leur prise

de position ne revêt aucun caractère raciste. Les Jeunes radicaux se sont également prononcés en faveur de la nouvelle loi sur l'assurance-maladie, car celle-ci met fin aux discriminations entre les différentes catégories d'assurés, tout en accordant des subventions aux familles nécessiteuses et en offrant la liberté de choix quant à la caisse d'assurance, malgré le caractère obligatoire

de l'affiliation. En revanche, les Jeunes radicaux recommandent à l'unanimité de rejeter l'initiative populaire dite «Pour une saine assurance-maladie» qui ne permet pas de maîtrise des coûts en raison de son caractère étatique et dont le taux de subvention à raison de 25% par la Confédération représente un dangereux gouffre financier.

Jeunes radicaux neuchâtois

Ecologie et liberté: deux oui, un non

Pour les votations fédérales des 3 et 4 décembre, Ecologie & Liberté recommande le double OUI pour la loi et pour l'initiative sur l'assurance-maladie. Tant la loi que l'initiative visent à une plus grande solidarité entre les assurés, une bonne assurance de base obligatoire pour tous, et un frein aux dépenses. Le référendum a été lancé en particulier par une caisse-maladie qui cherche au contraire à n'assurer que les bons risques (désolidarisation) et qui prône une concurrence débridée. Cela

n'est pas acceptable sur un simple plan éthique. Ecologie & Liberté tient encore à préciser son attachement aux médecines douces et alternatives, comme l'acupuncture et l'homéopathie. Certains pensent que la présente loi pourrait défavoriser ce type de médecine, alors que d'autres ne le pensent pas. En fait, la loi cherche à régler le problème des cotisations d'assurance-maladie, et non le type de médecine, et Ecologie & Liberté recommande le double OUI.

Ecologie & Liberté recom-

mande de voter NON aux mesures de contrainte en matière de droit des étrangers. Cette loi est tout simplement contraire aux principes de droit d'un Etat et à ceux des droits de l'homme, puisque l'on vise exclusivement les étrangers. On laisse ainsi entendre que l'étranger présente une menace. Il est particulièrement important de montrer par un NON que les forces xénophobes et intolérantes sont stoppées et qu'il n'y a pas place en Suisse pour une loi d'exception. (comm)

ÉLECTIONS COMMUNALES À SAINT-IMIER

Jacques Zumstein au service de la population

Fait inhabituel et même unique dans les annales des élections municipales à Saint-Imier, quatre candidats se poussent au portillon de la mairie. Le camarade Jacques Zumstein est fin prêt à lutter pour que cette charge revienne dans le camp socialiste, neuf ans après le départ de Francis Loetscher. Les arguments qui militent en faveur de notre tête de liste sont sérieux. Vice-directeur de l'école d'ingénieurs, Jacques a suivi un

cours postgrade en gestion d'entreprise. De plus, il est très actif à l'association de recherche horlogère et dans la communauté des écoles professionnelles du Jura bernois. Dans le cadre de la section de Saint-Imier, Jacques en est devenu un moteur, nous permettant de présenter un programme de législation pragmatique, dépourvu de phrases creuses comme trop souvent à l'honneur en de pareilles circonstances. Chaque thème est

accompagné de propositions concrètes et réalistes.

Les mots clés pour les quatre prochaines années: écoute et dialogue, solidarité avec les plus faibles, régionalisation, dynamisme et esprit d'innovation au niveau industriel, pas de chômeurs inactifs.

Votez socialiste, votez la liste No 3, Votez Jacques Zumstein à la mairie.

Parti socialiste Saint-Imier

Saint-Imier, Centre régional

Pour assurer son avenir, Saint-Imier doit renforcer son image afin de jouer pleinement son rôle de centre régional.

Saint-Imier est perçu par ses habitants comme le leader économique du Vallon. Toutefois, l'influence incontestable de Bienne et de La Chaux-de-Fonds diminue fortement l'impact régional de Saint-Imier. Il est donc nécessaire d'agir et chercher des solutions pour inverser la perte d'emplois et la diminution constante de la population.

Dans cette perspective, Alliance jurassienne se réjouit de quelques réalisations qui ont abouti et qui ne demandent qu'à parfaire leur fonctionnement: le nouveau plan de zones, les infrastructures sportives (piscine, bassin de natation, patinoires, etc) et culturelles (Relais d'Ergueu, CCL Mémoire d'Ergueu, Espace Noir), futur centre Coop. Toutes sont et demeurent des moyens importants pour garder un climat de confiance au sein de la population d'abord, des investisseurs ensuite.

Par ailleurs, un effort important devra être consenti pour le tourisme. Compte tenu de l'état somnolent de ce secteur, il est vital de repenser la question, afin de mieux cerner nos besoins et nos objectifs.

Saint-Imier vu comme centre régional pourrait avantageusement dispenser une meilleure information, plus complète. Pour ce faire, le journal local a un rôle de première nécessité à jouer.

Alliance jurassienne

Le droit des étrangers

Quoi voter le 4 décembre 1994 à propos du droit des étrangers?

Quelles sont les questions qui se posent à ce sujet?

Les Eglises répètent souvent la parole de saint Paul: «Il n'y a plus ni Juif, ni Grec; il n'y a plus ni esclave, ni homme libre; il n'y a plus l'homme et la femme; car tous vous n'êtes qu'un en Jésus-Christ.» (Gal. 3,28). Tous les êtres humains sont égaux devant Dieu. Tous ont la même dignité. Dieu établit la fraternité entre toutes et tous.

Jésus déclare: «J'étais étranger et vous m'avez recueilli... Chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces plus petits, à moi non plus, vous ne l'avez pas fait.» (Mat. 25, 35-45). La fidélité du chrétien est donc mesu-

rée au comportement qu'il aura face à l'étranger.

Jésus nous rappelle aussi le texte de Lévitique: «Tu aimeras ton prochain comme toi-même. C'est moi, le Seigneur.»

L'amour du prochain exigé par Jésus-Christ est sans limite. Il n'est pas théorique. Il s'exprime concrètement envers le prochain, indépendamment de son origine ethnique.

Que faire dans la situation concrète de la lutte contre le trafic de drogue? La loi proposée sera-t-elle efficace? Il faut certes tenir compte des inquiétudes de la population face à la montée de la délinquance. Il faut aussi s'inquiéter des conséquences de la loi proposée en se demandant:

- Est-il possible d'assimiler le

demandeur d'asile à un délinquant?

- Est-il pensable de se comporter face aux étrangers dans un esprit de discrimination?

- Est-il permis de traiter différemment les étrangers sans permis d'établissement ou de séjour et les autres habitants de ce pays?

- Est-il judicieux de laisser un pouvoir trop grand à l'administratif plutôt qu'au judiciaire?

Face aux exigences bibliques, chacun doit prendre ses décisions librement tout en faisant preuve de responsabilité. Que chacun vote en conscience, en ayant mesuré les enjeux humains et spirituels d'une telle loi.

Communauté de travail des Eglises chrétiennes dans le canton de Neuchâtel

Au revoir tante Anny  
Repose en paix

Madame Elisabeth Casanova-Hunn, à Frauenfeld, ses enfants et petits-enfants;  
Monsieur Ernst Mühlemann-Hunn, à Zurich, ses enfants et petits-enfants;  
Monsieur et Madame Hans Bächli-Hunn, à Zurich, leurs enfants et petits-enfants;  
Madame Vreni Hunn, à Bülach et famille;

Les descendants de feu Traugott Hunn-Grünenfelder;

Les descendants de feu Léon Quillerat-Fallot,

Madame Anne-Marie Sonderegger et ses enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Madame Anna QUILLERAT  
née HUNN

qui s'est endormie paisiblement samedi, dans sa 83e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 26 novembre 1994.

La cérémonie a eu lieu dans l'intimité.

Domicile: Mme Anne-Marie Sonderegger  
Grenier 24

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

LE LOCLE



Repose en paix.

Monsieur et Madame Renato Migliorini-Mathys, leurs enfants Romain et Noémie, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Clemente Pellegrini et famille;

Madame et Monsieur Sandro Bertozzini et famille;

Madame et Monsieur Elio Tanchi et famille, en Italie;

Monsieur et Madame Teodosio Mazzoleni et famille;

Madame Irma Migliorini et famille, en Italie,

ainsi que les familles parentes et alliées ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame Clementina MIGLIORINI  
née PELLEGRINI

leur très chère maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, tante, parente et amie, enlevée à leur tendre affection, dans sa 73e année, après une longue maladie.

LE LOCLE, le 29 novembre 1994.

R.I.P.

Un office religieux sera célébré le vendredi 2 décembre, à 9 h 30 en l'Eglise catholique du Locle suivi de l'inhumation au cimetière du Locle.

La défunte repose à la chambre mortuaire de La Résidence, Billodes 40.

Domicile de la famille: M. et Mme Renato Migliorini  
Monique-Saint-Héliier 11  
2300 La Chaux-de-Fonds

Les personnes désirant honorer la mémoire de la défunte, peuvent penser au Home La Résidence, ccp 23-1573-6.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, CET AVIS EN TENANT LIEU.

LE LOCLE

RESTAURANT CHEZ SANDRO

Monsieur et Madame Sandro Bertozzini, et le personnel,

ont la douleur de faire part du décès de

Madame

Clementina MIGLIORINI-PELLEGRINI





**LA CHAUX-DE-FONDS**  
**JUMBO**  
MERCREDI, 30.11.1994 SEMAINE 48  
L'HYPERMARCHÉ MEILLEUR MARCHÉ

**NOTRE BOUCHER VOUS PROPOSE...**

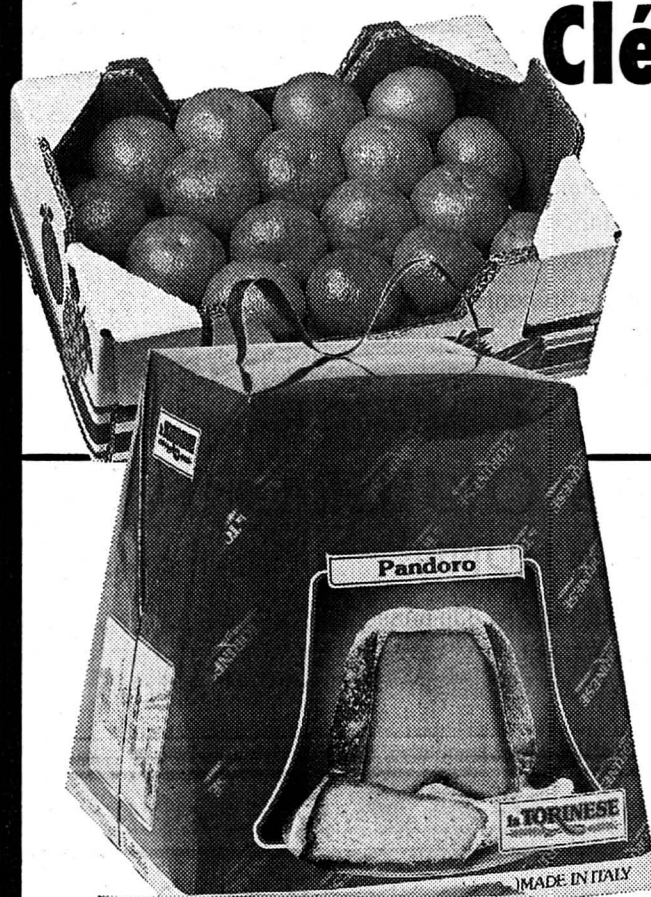
**Gigot d'agneau** kg **14.90**  
frais ~~22.-~~

**Rôti de porc** kg **10.90**  
épaule ~~16.-~~

**Bœuf haché** kg **9.90**  
~~15.-~~

# Entrecôte **29.90** kg

**ÉCONOMISEZ FR. 10.-** ~~39.-~~



## Clémentines

Sans pépin

plateau 2,5 kg

**4.50**



## Cacahuètes

Fraîchement grillées

sac 2,5 kg

**8.90**

## Pandoro LA TORINESE

Classico

500 g

**6.50**

## 3 boîtes de crème STALDEN

6 sortes



3 x 500 g

**7.80**

**3 POUR 2**

~~11.70~~



## Pralines «Symphonie» SUCHARD «Élégance» LINDT ou «Fémina» CAILLER

boîte 500 g

**14.90**

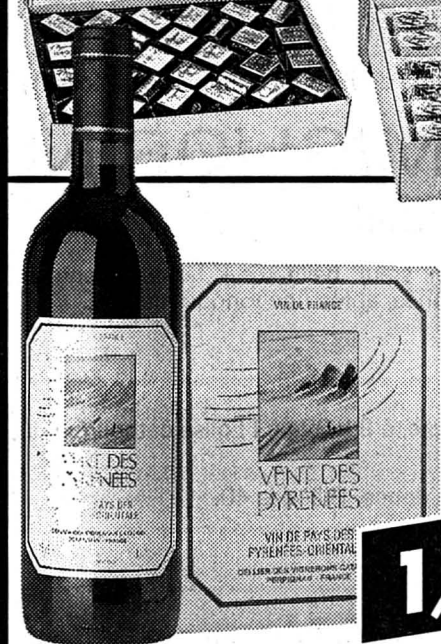


## 6 bouteilles de RIMUSS

Party ou rosé

carton 6 x 70 cl

**19.50**



## 6 bouteilles de VENT DES PYRÉNÉES

Vin rouge ou rosé français

carton 6 x 75 cl

**1/2 PRIX 14.70**

~~29.40~~



## 6 bouteilles de FLEURIE

Vin rouge français

carton 6 x 75 cl

**35.-**

~~47.40~~



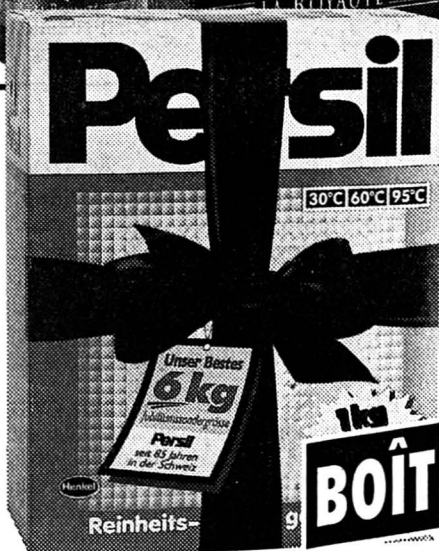
## 5 bouteilles de PRIL

Détergent pour la vaisselle

5 x 750 ml

**11.90**

~~18.-~~



## PERSIL

Lessive complète

6 kg

**13.90**

~~17.90~~

**BOÎTE GÉANTE**



Le troubadour des cœurs sort un nouvel album empreint de romantisme

## Roch Voisine:

«Je suis le pire petit ami qu'une femme puisse avoir»

Certains enregistrent un album tous les quatre ans, partent en tournée toutes les décennies. D'autres, au contraire, pondent des rondelles chaque automne et posent constamment leur baluchon dans des endroits différents. Roch Voisine fait partie de la seconde catégorie. Celles des stakhanovistes, des troubadours. Le travail, c'est la santé? Pas pour le cœur. Celui du beau Québécois ne bat que par intermittence, faute de femme idéale. Confessions.



que je freine mes activités.

– Si la femme de vos rêves vous demandait de rester auprès d'elle et de prendre une ou deux années sabbatiques? – (il hésite et sourit) Ce serait la pire des choses! Si elle m'aime, elle ne me le demandera pas. Parce que je serais comme un lion en cage.

– Quand vous évoquez les femmes et l'amour, vos yeux brillent, Roch. On dirait que vous avez vraiment envie de filer l'idylle parfaite... – C'est normal! En tant qu'artiste, on ressent encore plus le besoin de vivre un amour parfait. On n'arrête pas de le vendre aux gens et à soi-même à travers nos chansons. A un moment donné, on en a marre d'être juste l'intermédiaire et on a envie d'en garder un peu pour nous. Mais je suis un passionné et une relation ne dure jamais longtemps. La seule passion qui dure, c'est la musique. Aimerais-je un jour une femme autant que la musique?

– Quand vous prenez une de vos 15 guitares dans les bras, est-ce plus agréable que d'être avec une femme? – Oh non, jamais de la vie! Dire un truc pareil serait épouvantable (rires)! Après, on va encore dire que je couche avec mes guitares!

● en concert à Neuchâtel le 25 février 1995

● 10 posters à gagner (voir bon ci-dessous)

### CD's

CLÉMENCE L'HOMME

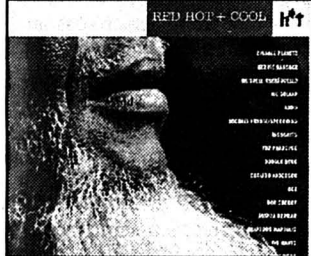


Style: pop-soul  
Durée: 52 min  
Note: 9/10

La femme est l'égale de l'homme. Normal puisque l'homme est justement une femme. L'ex-chanteuse du groupe Blues Trottoir, pour ne rien vous cacher. Les coups de cafard sur le bitume, c'est fini. Son style de prédilection, c'est la pop-soul matinée de jazz. Exercice dans lequel les anglais (Swing Out Sister, Prefab Sprout, Everything But the Girl) excellent depuis le milieu des années 80. Clémence n'a rien à envier aux groupes précités! Des mélodies qui entrent perniciousement dans la tête, une voix chevrotante, un peu comme celle de la chanteuse de Mécano (sur «Corto») et des chansons qui marquent. Cet album doit impérativement devenir votre prochain disque de chevet.

● Sony

### RED HOT + COOL



Style: rap-jazz  
Durée: 99 min (2CD)  
Note: 8/10

Pour la cinquième fois, Red hot mobilise les artistes pour la bonne cause: celle du Sida. Sur cette compilation, les vieux (et moins vieux) lions du jazz s'allient aux jeunes loups du rap. Étonnant, à l'image du solo de contre-basse de Ron Carter sur le «Un ange en danger» de Mc Solaar ou de la rencontre Me'Shell Ndege Ocello/Herbie Hancock («Nocturnal sunshine»). Guru (avec Donald Byrd et Ronny Jordan), US 3 (avec Joshua Redman), Digable Planets (avec Lester Bowie), UFO, The Roots (avec Roy Ayers), Don Cherry et Branford Marsalis (sur le CD bonus) figurent parmi les autres protagonistes de cette bonne cause. Cool.

● MCA

L'actualité «in» par Steve Aextios avec la

PLACETTE

– Les textes de votre nouvel album «Coup de tête» indiquent que vous êtes toujours à la recherche d'un idéal féminin... – Comme tous les hommes, mon cher! (gros sourire). Nous ne sommes pas parfaits, mais les femmes non plus. La femme idéale serait celle qui physiquement changerait tout le temps: blonde une semaine, rousse la suivante, etc... J'ai la maladie de tous les hommes: j'aime toutes les femmes. Mais tellement de femmes, si peu de temps,

comme disait Gainsbourg. Avec moi, les relations ne durent jamais longtemps. Tout le monde me dit que c'est parce que je n'ai pas encore trouvé la bonne. J'imagine que ça arrivera un jour, mais il ne faudra pas que ça m'emprisonne. La femme idéale devra m'accorder beaucoup de liberté pour mon travail. Cette liberté s'accomode difficilement avec une relation amoureuse, croyez-moi. Cette femme-là, elle devrait être superwoman, car il faut être assez folle pour accepter d'être à mes côtés. C'est presque d'une martyre dont j'aurais besoin. En

fait, je suis le pire petit ami qu'une femme puisse avoir, puisque je ne suis jamais là.

– Ou le meilleur, si elle désirait profiter de vos longues absences... – (rires) Euh, je ne crois pas que je tolérerais l'infidélité.

– Plus sérieusement, ne pas avoir le temps de nouer des relations stables n'est-il pas un des pires aspects du métier de chanteur? – Oui et non. Le pire, c'est d'être tout le temps déraciné, d'être un citoyen du monde. On ne peut

pas développer de grandes amitiés. Mes copains d'école sont tous installés, mariés et pères de famille. Moi, je suis encore étudiant, à la limite, puisque je n'ai pas changé de vie depuis l'âge de 17 ans. Cela crée un décalage avec les gens, car nos vies sont tellement différentes. En fait, le succès entraîne le décalage et par conséquent l'isolement. On se dit alors qu'il faudrait chercher la partenaire dans le show-biz. Mais nommez-moi un couple dans le show-biz qui ait réussi à durer sans encombres. Je suis un peu réaliste-défaitiste: quand ça arrivera, il faudra probablement

Pour les retardataires, il sera à nouveau en concert à Neuchâtel

## Patrick Bruel: «Les retrouvailles sont encore plus fortes»

Moins de crises d'hystérie, moins de cris stridents à réveiller un cadavre. Mais plus d'hommes. Qui chantent et tapent des mains! Parfaitement. La Bruelmania a changé. Plus besoin d'ajouter cinq «i» dans son prénom. Patrick Bruel en est heureux. Il nous l'a confié à l'issue de son excellent spectacle, à Lausanne, dernièrement. Morceaux choisis.

– Votre public a-t-il évolué depuis quatre ans? – La grosse nouveauté, c'est l'arrivée en masse des garçons. Il y en avait quelques-uns, dont la presse ne parlait jamais, lors de la tournée précédente, mais cette fois, c'est vraiment impressionnant. Apparemment, les filles ont réussi à convaincre leurs mecs (rires)! Les parents viennent aussi me voir, sans doute à force d'être bassinés par leurs enfants. Je vous assure que voir des petits de onze ans chanter «Lâche-toi» en fermant les yeux me rend heureux. Je sentais que pour cette tournée, le public allait être plus hétéroclite, mais je redoutais en même temps que les gens chantent

moins fort, que le spectacle soit plus tiède. Or, les retrouvailles s'avèrent être encore plus fortes que la rencontre d'il y a quatre ans. Il y a quelque chose de magique et d'irrationnel entre mon public et moi. Ça me porte du début à la fin du spectacle.

– L'évolution du public signifie-t-elle donc que Patrick Bruel est enfin accepté en tant que chanteur rock ou chanteur tout court, plutôt que comme chanteur à midinettes? – L'étiquette de chanteur à midinettes m'a toujours gêné par rapport au caractère restrictif et insultant qu'elle représente pour le public. Pas pour moi. Personnellement, je trouve extraordinaire de voir des filles et de les entendre chanter. D'abord, elles sont plus belles à regarder que les garçons et ensuite elles chantent mieux (rires)! J'aime le rock, mais je n'ai jamais cherché l'étiquette de chanteur rock. Je revendique plutôt l'éclectisme. J'aimerais qu'on m'accepte comme chanteur tout court.

– Les professionnels de l'industrie parlent de flop commercial au sujet de votre dernier album.



Pourtant, celui-ci s'est vendu à 650 000 exemplaires en l'espace de cinq mois. Ce paradoxe vous dérange-t-il?

– Une tournée qui attire en moyenne 10 000 spectateurs par soir, un album qui vend 650 000 copies en 5 mois, si ça, ça veut dire se planter, alors j'espère me planter ainsi toute ma vie. Ma-

thématiquement, il est impossible de vendre deux millions et demi d'albums en quelques mois. De toute façon, le record historique et irrationnel de «Alors regarde» ne sera probablement pas égalé. Pour moi, le seul intérêt de vendre des disques, c'est de pouvoir remplir les salles de concert. Il faut rester humain. Je suis satisfait de

la façon dont les choses se déroulent. Quant aux gens qui ont dit que l'album était un flop, je crois qu'ils sont en train de changer d'avis. Il faut laisser le temps au temps.

● En concert le 9 décembre, au Patinoires du Littoral, à Neuchâtel.

### NEWS

Comme chaque année juste avant les fêtes, les «Best of» ou «Greatest hits» envahissent les bacs des disques. INXS, Sade, Sting, Aerosmith, Chris Rea, Bob Dylan, Queen, Pat Benatar, Bon Jovi, Nougaro, Bob Seger, Cesare Evoria, The Beautiful South, ZZ Top (blues), Gary Moore (ballades), Donna Summer, Riccardo Cocciante (en italien), Michel Berger, Johnny Cash, Alain Morisod, la liste n'est pas exhaustive. Le gros barbu en haillons rouges aura du boulot!

Le ciel musical a beau être encombré de «best of», ce sont un aigle et un dirigeable qui retiennent l'attention, lorsqu'on lève la tête et dresse les oreilles: les Eagles et Led Zeppein, deux groupes mythiques des seventies, qui reprennent du service. Si les Eagles se présentent dans le line-up traditionnel, il s'agit seulement de la moitié de Led Zep (Page et Plant): Jon Bonham, décédé en 1980, a été dispensé du come-back et John Paul Jones n'a étonnamment pas été convoqué. Un facile «Hell freezes over» pour les Eagles, un «No quarter» plus ambitieux pour Page et Plant. Deux réussites. Les vieux cou-

cous ne battent pas de l'aile. Embarquement immédiat!

Shane Mc Gowan, l'ex-Pogues qui vient de sortir un très bon album avec son nouveau groupe The Popes («The Snake»), ferait sans doute le bonheur et la fortune de n'importe quel dentiste, tant sa dentition est pourrie. «Je n'ai pas envie d'avoir des dents blanches, propres et régulières. Elles ont l'air stupides». Je suppose qu'il n'a pas envie d'avoir des oreilles qui ne ressemblent pas à celles de Mickey Mouse, une haleine qui ne sent pas le whisky-guinness-tabac, des cheveux propres et un rasoir tranchant?

5 billets d'entrée pour le concert de **PATRICK BRUEL** le 9 décembre aux Patinoires du Littoral à Neuchâtel

en écrivant jusqu'au samedi 3 décembre, cachet de la poste faisant foi à

PLACETTE

Page L'Impartial  
Boulevard des Eplatures  
2304 La Chaux-de-Fonds



1995

# L'ANGLAIS S'APPREND CHEZ WALL STREET!

**DES  
AVANTAGES  
UNIQVES**
**Horaires libres**

De 9 à 20 h. 30, vous choisissez chaque jour votre horaire.

**Sans perte de leçons**

Vous pouvez répéter chaque leçon, à votre rythme, gratuitement.

**Garantie d'apprentissage**

Wall Street Institute s'engage par écrit à garantir votre succès ou à vous rembourser.

**Préparation gratuite au Cambridge First Certificate**

D'une valeur de Fr. 350.- pour tous les inscrits au cours complet.


**1 MOIS  
GRATUIT**

pour pré-inscriptions 95 au cours standard avant le 22. 12. 94

**Un succès sans précédent**  
Déjà 17 écoles en Suisse et 100 en Europe. Plus de 20 ans consacrés à la qualité, au service et à l'attention portée à l'étudiant, avec des résultats extraordinaires.

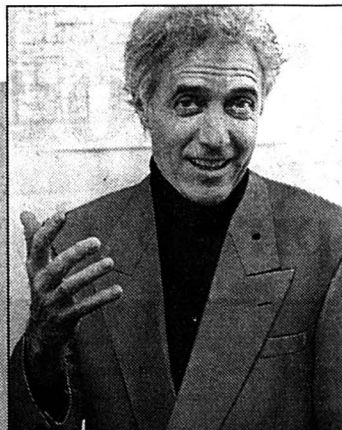
**Appelez vite pour plus d'informations!**

**WALL STREET INSTITUTE  
SCHOOL OF ENGLISH**
**CHAUX-DE-FONDS: L. ROBERT 9 23 55 30  
NEUCHÂTEL: PL. DES HALLES 11 25 16 64**

22-254782

# FUTUR

L'ESSENCE DU



«De nouveaux horizons dans la cuisine et la salle de bain s'ouvrent à vous.»

*Mario Bernasconi*  
Mario Bernasconi  
Président du conseil d'administration  
Marex Cuisines et Bains SA

Maîtres d'œuvres, architectes, conseillers et installateurs, soyez attentifs! Dès le premier janvier, la nouvelle Marex Cuisines et Bains SA, vous présentera sa nouvelle collection. L'essence du futur!

EXPOSITION  
à Bienne: 032 42 32 42  
à Develier: 066 22 88 62

**MAREX**

La référence pour la cuisine et la salle de bain.

## VENTE DE MACHINES

sur place:

**Liquidation totale d'une fabrique complète avec beaucoup d'outillage, meubles d'atelier et appareils de mesure**

Par exemple:

Scie LWB, type 1H  
Honneuse SUNNEN MBB 1290  
Tour SCHÄUBLIN, 102 s. établi/meulage  
Perceuse FLOTT 10 T  
Pointeuse SIP MP3K, digital AcuRite  
Pointeuse PERRIN, digital  
Pointeuse HAUSER 2A, avec plateau et accessoires  
Tour SCHÄUBLIN 102 sur établi engrenage, poupée, revolver avec accessoires et établi  
Affûteuse HOFFMANN  
Fraiseuse SCHÄUBLIN SV 13 N avec accessoires  
Fraiseuse SCHÄUBLIN 13 avec accessoires  
Fraiseuse GAMBIN 1M avec accessoires table 1300 x 270 mm  
Fraiseuse SCHÄUBLIN SV 53 avec accessoires  
Planeuse JAKOBSEN SJ 16 table 500 x 200 mm  
Planeuse JONES SHIPMAN 540 table 450 x 150 mm  
Tour RAMO 180 x 800 mm avec accessoires  
Tour TOVAGLIERI IOV 360 180 x 1000 mm avec accessoires

Vendredi 2 décembre 1994,

8 à 16 heures

Samedi 3 décembre 1994,

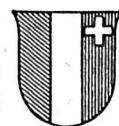
8 à 11 heures

USINE BECK

Chemin du Signolet 3 - 2525 Le Landeron

(Information seulement jour de vente !!!)

297-706382



Office des poursuites de Neuchâtel

## Vente d'une villa mitoyenne

Date et lieu de l'enchère: le jeudi 15 décembre 1994 à 14 heures, Service des ponts et chaussées, rue Pourtalés 13, 2e étage (salle 203), à Neuchâtel.

Débitur: Girod Marius et Marlyse, anciennement à Lignières, actuellement en Espagne.

**CADASTRE DE LIGNIÈRES**

Parcelle 610. Le Sasselet. Bâtiment de 197 m<sup>2</sup> et places/jardins de 730 m<sup>2</sup>

Estimations: cadastrale (1982): Fr. 7000.-  
(du terrain uniquement car villa construite en 1989)

de l'expert (1994): Fr. 1 286 000.-  
(pour les deux parties mitoyennes)

Vente requise par le créancier gagiste en premier et deuxième rangs.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges modifié et du rapport de l'expert: 15 novembre 1994.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Renseignements et visite:  
Office des poursuites, M. Vallélian. ☎ 038/22 32 34

Office des poursuites: le préposé, M. Vallélian

28-5283



Office des poursuites de Neuchâtel

## Vente d'un bâtiment à l'abandon

Date et lieu des enchères: le mardi 13 décembre 1994 à 14 heures, Service des ponts et chaussées, rue Pourtalés 13, 2e étage (salle 203), à Neuchâtel.

Débitur: Wingeier Pierre-André, actuellement 1691 Villarimboud (FR), anciennement La Ferme, 2073 Enges.

**CADASTRE D'ENGES**

Parcelle 1130. Métairie de Lordel. Crèmerie. Bâtiment de 24 m<sup>2</sup> et places/jardins de 245 m<sup>2</sup>

Parcelle 1131. Métairie de Lordel. Habitation, rural. Bâtiment de 139 m<sup>2</sup> et places/jardins de 1861 m<sup>2</sup>

Estimations: cadastrale (1992): Fr. 8100.-  
(art. 1130)

cadastrale (1991): Fr. 180000.-  
(art. 1131)

de l'expert (1994): Fr. 96000.-  
(pour les deux articles)

Vente requise par le créancier gagiste en premier et deuxième rangs.

Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 15 novembre 1994.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport et pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16 décembre 1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.

Renseignements et visite:  
Office des poursuites, M. Vallélian. ☎ 038/22 32 49

Office des poursuites: le préposé, M. Vallélian

28-5285

## AVIS OFFICIEL

### Vente aux enchères publiques

Le mercredi 14 décembre 1994, à 15 heures, au Buffet de la Gare à Saint-Imier, l'Office des faillites de Courtelary procédera à la vente aux enchères en bloc de l'ensemble des machines d'exploitation décrites ci-dessous dispersées dans le district, dépendant de la faillite Gianoli & Cie, 2610 Saint-Imier. Les intéressés sont rendus attentifs au fait que les enchères débiteront sur la base de Fr. 69 000.- représentant le paiement effectué par un tiers pour ces actifs. Pour être prise en considération, chaque offre devra dépasser Fr. 100.- la précédente, et ce jusqu'à l'adjudication définitive.

Les éléments en question sont constitués de:

- 1 remorque marque RAST pour trax, 21 t. de charge, à expertiser;
- 1 remorque marque METANOVA A2, très bon état;
- 1 compresseur ATLAS COPCO, en état de marche;
- 1 machine à crépir KAISER, bon état général, mais éventuellement moteur à refaire;
- station à béton 250 l, silo 25 t. fonctionne, mais à démonter;
- 1 grue SIMMA SP 125, No 16254, bon outil de travail;
- 1 grue LINDEN 36 m de portée, fonctionnelle, mais nécessite des frais pour son déplacement;
- 1 grue LINDEN 25 m de portée, hors d'usage;
- 1 camion VOLVO N12, 4 x 2, châssis No 005754, en état de marche;
- 1 pelle rétro POCLAIN PB 60, châssis No 6002212, en état de marche;
- 1 trax KOMATSU D 455, châssis 54D 105, y.c. 3 godets (dont 1 de talutage), état de marche, mais avec train de chenille droit défectueux.

OFFICE DES FAILLITES DE COURTELARY  
Le préposé: R. Langel

6-55384

**A.I.A. = TOUS SALONS AUX PRIX  
D'USINE + QUELQUES MODÈLES  
D'EXPOSITION SACRIFIÉS!**

Cuir, tissu, Alcantara, etc. C'est NOËL, c'est DINGUE. Profitez! Schuepbach, ☎ 021/732 20 61 ou 037/64 25 74

22-260816

**POMPES FUNÈRES**

**NIGGLI S.A.** SERVICE PERMANENT  
Saint-Imier P. Kupferschmid  
160-30073 Tél. 039 / 41 27 55



Veuillez me verser Fr. ....  
Je rembourserai par mois env. Fr. ....  
Nom .....  
Prénom ..... Date de naissance .....  
Rue ..... No .....  
NP/Domicile .....  
Signature .....

A adresser dès aujourd'hui à Banque Procrédit, 25, Avenue L.-Robert, 2301 La Chaux-de-Fonds (08.00 - 12.15 / 13.45 - 18.00 heures) ou téléphoner:

039 - 23 16 12

**Xprocrédit**

Pour un crédit de fr. 5000.- p. ex. avec un intérêt annuel effectif de 15,5%, total des frais de fr. 412.20 pour une année (indications légales selon l'art. 3 lettre l de la LCD).

D/m/48/M

28-6043

## AVIS PRÉALABLE

AUX ACTIONNAIRES DE

### EDOUARD DUBIED & CIE SA

en liquidation concordataire

Mesdames et Messieurs les actionnaires de

### EDOUARD DUBIED & CIE SA

en liquidation concordataire sont avisés qu'une assemblée générale des actionnaires se tiendra la première quinzaine de mars 1995 pour décider de l'utilisation du solde des fonds restant après les opérations de la liquidation concordataire.

Une convocation officielle conformément aux statuts vous parviendra le moment venu.

Pour tous renseignements vous pouvez appeler: Tél. 038/24 34 01  
Fax 038/25 13 51

EDOUARD DUBIED & CIE SA  
EN LIQUIDATION CONCORDATAIRE  
Blaise Kähr, liquidateur



L'HÔPITAL RÉGIONAL DE DELÉMONT  
souhaite engager pour le home La Promenade

**un(e) infirmier(ère) chef(fe)**

Profil du home La Promenade:

- institution de droit public rattachée à l'Hôpital régional
- établissement pour patients gériatriques et chroniques comprenant 146 lits
- équipe soignante de 80 collaboratrices et collaborateurs
- encadrement médical, hôtelier, administratif et technique par le personnel de l'Hôpital régional de Delémont
- prestations sociales et conception de formation étendues

Votre profil:

- diplôme de l'Ecole supérieure d'enseignement infirmier ou titre jugé équivalent
- compétences professionnelles confirmées
- sens de l'organisation et esprit d'initiative
- dynamisme, créativité et participation active à l'introduction de nouvelles structures
- talent dans l'organisation

La personne choisie devra exercer sa fonction en étroite collaboration avec les responsables médicaux et la direction de l'Hôpital régional de Delémont.

Entrée en fonction: dans les meilleurs délais.

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de M. le Dr P. Anker, directeur de l'Hôpital régional de Delémont. ☎ 066/21 21 21

Les offres de service avec documents usuels sont à adresser, jusqu'au 30 décembre 1994, au service du personnel de l'Hôpital régional de 2800 Delémont.

14-761213

Cherchons à La Chaux-de-Fonds

**COIFFEUSE CFC**

dames, messieurs

**COIFFEUSE AUXILIAIRE**

Ecrire sous chiffres X 132-763670 à Publicitas, case postale 2054, 3202 La Chaux-de-Fonds.

Le service d'entraide SEREI (bureau de prestations pour handicapés) situé au Crêt-du-Loche (La Chaux-de-Fonds) cherche pour août 1995:

**UN(E) APPRENTI(E) DE COMMERCE**

Niveau section moderne minimum.

Travail varié au sein d'une petite équipe dynamique.

Faire offre par écrit à: SEREI, case postale 12 2322 Le Crêt-du-Loche

132-763533

**Pro-Senectute Jura**

met au concours le poste de:

**directeur (trice)**

Profil du (de la) titulaire

- formation et expérience dans le domaine de la gestion;
- sens des responsabilités et de l'organisation;
- connaissances dans le domaine de la législation sociale;
- aptitude à diriger du personnel.

Entrée en fonction: 1<sup>er</sup> janvier 1995 ou date à convenir

Les offres d'emplois manuscrites, accompagnées des documents usuels sont à adresser à: Pierre Henzelin, président Pro-Senectute Jura, 2944 Bonfol.

Renseignements complémentaires peuvent être demandés auprès du président, tél. 066 74 46 91 ou 066 75 61 20.

014-761217/4x4

Les personnes suivantes vous recommandent de voter

**OUI à la loi sur l'assurance-maladie**

et

**NON à l'initiative sur l'assurance-maladie**

Ammann Wolfgang, médecin, Neuchâtel • Antonini Madeleine, conseillère communale, Coffrane • Authier Jean-Pierre, conseiller communal, député, Neuchâtel • Barrelet Violaine, médecin, députée, Neuchâtel • Baudoin Jean-Claude, conseiller communal, Bôle • Baumann R.-P., médecin, Neuchâtel • Béguin Jacques, ancien conseiller d'Etat, Le Crêt-du-Loche • Béguin Jean-Pierre, Boudevilliers • Berberat Claude, dentiste, La Chaux-de-Fonds • Berger Wildhaber Michèle, pharmacienne, députée, Neuchâtel • Bernoulli Claude, député, Neuchâtel • Berthet Jean-Jacques, médecin, La Chaux-de-Fonds • Berthet Lise, députée, La Chaux-de-Fonds • Blandenier Christian, député, Chézard • Boillat Vincent, pharmacien, La Chaux-de-Fonds • Bonnet Jean, Le Cerneux-Péquignot • Bourgeois Dominique, médecin, Bevaix • Bourquin François, oculiste, Neuchâtel • Bourquin Gilbert, conseiller général, Couvet • Bovay Muriel, députée, Couvet • Braichet André L., conseiller indépendant, Le Landeron • Brandt André, ancien conseiller d'Etat, La Chaux-de-Fonds • Brandt Ulysse, prés. de district du parti radical, Le Locle • Breguet Gérald, pharmacien, Le Locle • Breguet Pierre, pharmacien, Wavre • Bron Véronique, pharmacienne, La Chaux-de-Fonds • Bucher Jean-Pierre, député, Peseux • Burkhalter Didier, conseiller communal, député, Neuchâtel • Burri Max, cardiologue, Neuchâtel • Buss Willy, médecin, Fontaines • Calame André, député, conseiller général, Neuchâtel • Carbonnier Jean-Paul, dentiste, Boudry • Cattin Pierre, député, Neuchâtel • Cherpillod Claude, médecin, La Chaux-de-Fonds • Chiffelle Aurèle, conseiller général, Lignières • Clerc Jean-Pierre, médecin, Neuchâtel • Collaud Thierry, médecin, Bevaix • Comina Pierre, député sortant, Saint-Aubin • Cosendai Alain, médecin, La Chaux-de-Fonds • De Dardel Amiod, Neuchâtel • Devey Eric, dentiste, La Chaux-de-Fonds • Dietsheim Michel, La Chaux-de-Fonds • Donzé Marie-Laurence, pharmacienne, Fontainemelon • Dreyer Jean-Luc, radiologue, Saint-Blaise • Engel Sven, député, Saint-Blaise • Erard Elisabeth et Pierre-Jean, fonctionnaires, Bôle • Etienne Jean, pharmacien, Neuchâtel • Favre Ghislain, médecin, La Chaux-de-Fonds • Favre Michel, prés. de la Fédération. neuch. Entrepreneurs, St-Blaise • Freiburghaus Philippe, médecin, Corcelles • Gamboni Dominique, pharmacienne, Peseux • Garin Marcel, député, Chez-le-Bart • Gigon René-Yves, dentiste, Cormondèche • Girod Jacques, député, Couvet • Grandjean Antoine, député, Couvet • Grau Willy, ancien député, retraité, Marin • Grüninger Bernard, médecin, La Chaux-de-Fonds • Guenat Pierre, conseiller général, Couvet • Guenat Pierrette, présidente du parti radical, Cortaillod • Gunter Jean-Pierre, conseiller général, Peseux • Haag Willy, député, Bôle • Habersaat François, président de la FH Suisse, Neuchâtel • Helfer Henri, député, Fleurier • Hotz Kay, Montmolin • Humair Thérèse, députée, Fleurier • Jacot Eric, diabétologue, Neuchâtel • Javet Francis, député, Hauterive • Jeanbourquin Georges, député, conseiller communal, La Chaux-de-F • Jeanneret Alain, conseiller communal, Cortaillod • Jeanneret François, président parti libéral suisse, St-Blaise • Jeanneret Marc-Henri, dentiste, La Chaux-de-Fonds • Jeanneret Roland, médecin, Le Locle • Jobagi Georges, pharmacien, Colombier • Kuntzer Jean-Claude, député, Saint-Blaise • Lavener Dominique, industriel, Saint-Aubin • Lavener Jean, Saint-Aubin • Lenggenhager René, médecin, Neuchâtel • Mari Ariane, pharmacienne, Villiers • Marti K.-F. La Chaux-de-Fonds • Matthey Jean-Bernard, dentiste retraité, La Chaux-de-Fonds • Mayor Philippe, avocat, Neuchâtel • Milz Carole, pharmacienne, Neuchâtel • Monnier Jean-Louis, pharmacien, Neuchâtel • Monsch Gaudenz, médecin, La Chaux-de-Fonds • Moser François, médecin, La Chaux-de-Fonds • Müller Richard, pharmacien, La Chaux-de-Fonds • Nagel Herbert, pharmacien, Couvet • Nardin Pierre, dentiste, Neuchâtel • Neuschwander René, pharmacien, La Chaux-de-Fonds • Nussbaumer Nathalie, pharmacienne, La Chaux-

de-Fonds • Nussbaumer Philippe, pharmacien, La Chaux-de-Fonds • Nussbaumer Renée et Paul-André, pharmaciens, La Chaux-de-Fonds • Oltramare Marc-André, fondé de pouvoir, La Chaux-de-Fonds • Opan Isabelle, députée, Cortaillod • Pauchard Jean-Daniel, médecin, Fenin • Pelet Louis, pédiatre, Le Locle • Pezzani Silvio, entrepreneur, Cressier • Piaget Olivier, industriel, Cortaillod • Piergianni Claire, pharmacienne, Les Hauts-Geneveys • Pilloud Pierre, pédiatre, Valangin • Poget René, retraité, Fontainemelon • Popesco-Borel Marie, médecin retraité, Neuchâtel • Prébandler Jean-Pierre, retraité, Colombier • Reber François, député, président du Groupe radical, Neuchâtel • Reber Jean-Marie, chancelier d'Etat, Neuchâtel • Raymond Stéphane, président ANMO, Les Ponts-de-Martel • Richter Yann, président de la chambre de commerce, Neuchâtel • Robert Eric, conseiller communal, délégué médical, La Sagne • Rollier Luc, député, Valangin • Rota

**ASSURANCE-MALADIE :**

La Ciboire • Rota Michel, pharmacien, La Ciboire • Roth Philippe, dentiste, Marin • Röthlisberger Pierre-André, chirurgien, Neuchâtel • Rutti Alain, député, Le Locle • Ryser Jacques, vice-président du parti radical, La Chaux-de-Fonds • Scherler Bernard, psychiatre, Neuchâtel • Scheurer Rémy, conseiller national, Hauterive • Schlappi Pierre, pédiatre, Peseux • Soldini Michel, directeur, Le Locle • Steinacher Werner, dir. gén. FTR, Cormondèche • Storrer Pierre-Alain, député, conseiller général, Fontaines • Stranieri Gaetano, membre du comité cantonal du PRDN, Cornaux • Tinguely Pierre, directeur de ventes, Marin • Tissot Jacqueline, médecin, La Chaux-de-Fonds • Tissot-Daguet François, secrétaire cant. du parti radical, Neuchâtel • Touzeau Gildas, pharmacien, Le Landeron • Tripet François, médecin, Neuchâtel • Tschantz Pierre, chirurgien, Rochefort • Urwyler Maryline, pharmacienne, La Chaux-de-Fonds • Villard Gilbert, médecin, Cortaillod • Virchaux Pierre, agent général, Thielle-Wavre • Vogel Daniel, député, conseiller communal, La Chaux-de-Fonds • Vulic Mica, médecin, Couvet • Wacker Jacques, médecin, La Chaux-de-Fonds • Wälti Christine, secr. adm. du Parti radical, Coffrane • Wälti Jean-Bernard, membre du comité cant. du Parti radical, Coffrane • Wenger Max, conseiller général, Boudry • Widmer Laurent, médecin, Corcelles • Widmer Stéphanie, ancienne présidente des JRN, Colombier • Willemain Pierre, médecin, Hauterive • Wolf-Gasser Adele, retraitée, Le Locle • Zeltner Jean-Marie, médecin, La Sagne • Zwahlen Frédy, député, Chaumont;

**OUI à la loi**

**NON à l'initiative**

Steinacher Werner, dir. gén. FTR, Cormondèche • Storrer Pierre-Alain, député, conseiller général, Fontaines • Stranieri Gaetano, membre du comité cantonal du PRDN, Cornaux • Tinguely Pierre, directeur de ventes, Marin • Tissot Jacqueline, médecin, La Chaux-de-Fonds • Tissot-Daguet François, secrétaire cant. du parti radical, Neuchâtel • Touzeau Gildas, pharmacien, Le Landeron • Tripet François, médecin, Neuchâtel • Tschantz Pierre, chirurgien, Rochefort • Urwyler Maryline, pharmacienne, La Chaux-de-Fonds • Villard Gilbert, médecin, Cortaillod • Virchaux Pierre, agent général, Thielle-Wavre • Vogel Daniel, député, conseiller communal, La Chaux-de-Fonds • Vulic Mica, médecin, Couvet • Wacker Jacques, médecin, La Chaux-de-Fonds • Wälti Christine, secr. adm. du Parti radical, Coffrane • Wälti Jean-Bernard, membre du comité cant. du Parti radical, Coffrane • Wenger Max, conseiller général, Boudry • Widmer Laurent, médecin, Corcelles • Widmer Stéphanie, ancienne présidente des JRN, Colombier • Willemain Pierre, médecin, Hauterive • Wolf-Gasser Adele, retraitée, Le Locle • Zeltner Jean-Marie, médecin, La Sagne • Zwahlen Frédy, député, Chaumont;

**Comité neuchâtelois**

**OUI à une loi plus juste sur l'assurance-maladie**  
**NON à une initiative ruineuse sur l'assurance-maladie**

Le comité est co-présidé par:

Claude Frey, président du Conseil national  
Jean Cavadini, conseiller aux Etats  
Maurice Jacot, conseiller d'Etat, chef du département de la santé  
Jean Guinand, conseiller d'Etat  
Pierre Hirschy, Conseiller d'Etat  
Frédéric de Montmolin, président de la Société neuchâteloise des médecins  
Patrick Nussbaumer, président de l'Ordre neuchâtelois des pharmaciens  
Jean-Louis Grau, président de la Fédération neuchâteloise des caisses-maladie  
Claude Bugnon, président de Pro Senectute Neuchâtel

28-6025

Resp. François Tissot-Daguet

**QUINCHE SA**  
Matriçage et étampage de haute précision

désire compléter son équipe de spécialistes par un

**faiseur d'étampes**

capable de réaliser des étampes industrielles et d'habillage horloger.

Si vous recherchez un travail très varié et intéressant, jouissant d'une grande autonomie, veuillez prendre contact avec nous.

132-763636

CH-2300 La Chaux-de-Fonds  
Tél. 039/23 12 73

L'annonce, reflet vivant du marché



**GRAND CONSEIL**

**Election judiciaire complémentaire**  
**Appel de candidature**

A la suite de la démission du titulaire, le poste de **suppléant(e) des présidents du Tribunal du district de La Chaux-de-Fonds**

est à repourvoir.

Les personnes intéressées à ce poste et remplissant les conditions légales pour l'occuper sont invitées à faire acte de candidature. Elles voudront bien adresser leur offre, accompagnée d'un curriculum vitae, au président du Grand Conseil par l'intermédiaire de la chancellerie d'Etat, Château, 2001 Neuchâtel 1.

Les candidats qui se seront annoncés jusqu'au **20 décembre 1994** seront reçus, s'ils le souhaitent, par la commission législative qui, le cas échéant, leur adressera une invitation à se présenter mardi 17 janvier 1995, dans l'après-midi, au Château de Neuchâtel.

Neuchâtel, le 30 novembre 1994.

Chancellerie d'Etat

28-6252

- Vous êtes titulaire d'un certificat de maturité ou d'un diplôme universitaire.
- Vous privilégiez le contact humain.
- Vous faites preuve de curiosité et d'ouverture.
- L'information et la communication vous intéressent.
- Vous vous exprimez facilement, aussi bien oralement que par écrit.
- Vous désirez ajouter une corde à votre arc en apprenant à connaître et à maîtriser un média passionnant.
- Vous cherchez du travail à 50%.

Nous cherchons un(e)  
**animateur(trice)**  
à 50% et un ou une  
**journaliste RP**

éventuellement  
journaliste-stagiaire

Envoyer vos offres avec photo et curriculum vitae à:  
RTN, la radio neuchâteloise  
Direction, case postale 179  
2074 Marin

**Délai de réception des offres:**  
**9 décembre 1994.**

28-6173

leton de «L'IMPARTIAL» 44

Mary Higgins Clark

**Dors ma jolie**

Roman

traduit de l'anglais par Anne Damour

droits réservés: Albin Michel et Sciaky Presse)

Vous reveniez d'un séjour aux îles d'hiver, et j'étais en voyage d'affaires. Nous avons commencé à parler cinq minutes avant l'atterrissage de l'avion. Vous étiez tout excité par l'idée d'ouvrir une boutique de vêtements. Comment cela a-t-il marché? Très bien.» Neeve se rappelait mentalement leur conversation. Elle sortit en trombe de l'avion pour aller chercher sa correspondance. Ils

avaient parlé de leur travail. C'est ça. «Ne venez-vous pas d'entrer chez un nouvel éditeur?

- Si.
- Apparemment, c'était le bon choix.
- Jack, j'aimerais vous présenter certaines personnes.»

La rédactrice en chef de *Contemporary Woman* le tirait par la manche.

«Je ne voudrais pas vous importuner, dit rapidement Neeve, mais juste une question. J'ai entendu dire qu'Ethel Lambston écrivait un livre pour vous. Savez-vous où je peux la joindre?

- J'ai son numéro personnel. Cela peut vous aider?

- Merci, mais je l'ai aussi.» Neeve leva la main dans un geste rapide d'excuse. «Je ne veux pas vous re-

tenir. Elle tourna les talons et se glissa dans la foule, soudain lasse du brouhaha et fatiguée de sa journée.

Il y avait l'habituel attroupement de gens en train d'attendre devant le St. Regis. Neeve haussa les épaules, marcha vers la Cinquième Avenue et se dirigea vers le haut de la ville. Il faisait bon. Peut-être couperait-elle par le parc. Rentrer chez elle à pied lui éclaircirait les idées. Mais à la hauteur de l'entrée sud de Central Park, un taxi s'arrêta devant elle et déposa un client. Elle hésita, puis tint la porte et monta dans la voiture. Soudain, la perspective de marcher deux kilomètres supplémentaires perchée sur des talons hauts la rebutait.

Elle ne vit pas l'expression de frustration sur le visage de Denny. Il avait patiemment attendu à l'extérieur du St. Régis et l'avait suivie

dans la Cinquième Avenue. Quand elle avait commencé à se diriger vers le parc, il avait cru le moment enfin venu.

A deux heures du matin, Neeve se réveilla d'un sommeil profond. Elle avait rêvé. Elle se tenait devant la penderie d'Ethel, en train d'établir une liste.

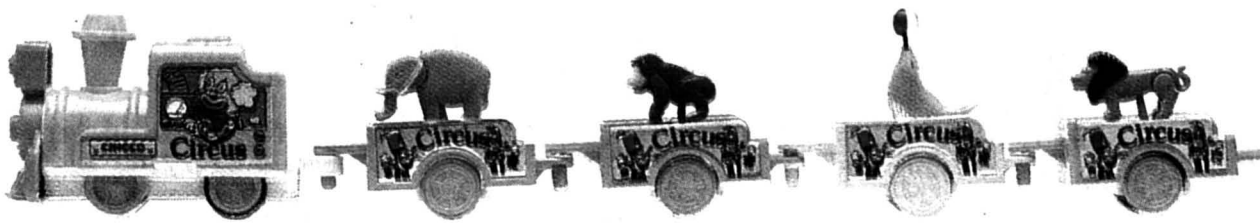
Une liste.  
«J'espère qu'elle meurt de chaud, où qu'elle soit.»

C'était ça. Les manteaux de zibeline. La veste. La cape. Le Burberrys. Le manteau croisé. La redingote. Ils étaient tous là.

Ethel avait rendu son article jeudi. Personne ne l'avait vue vendredi. Il avait fait un vent et un froid de tous les diables pendant ces deux jours-là.

(A suivre)





Des prix qu'on

# COOP



**Base de lancement Lego**  
**49.-**  
"Allô, la base de lancement SPYRIUS? Ici le commandant." Avec personnages articulés. A partir de 8 ans.



**Lecteur CD pour enfants**  
**20.-**  
Lecteur CD à piles.  
Livré avec 3 CD de 44 chansons enfantines.  
Piles non fournies.

03-224883/ROC



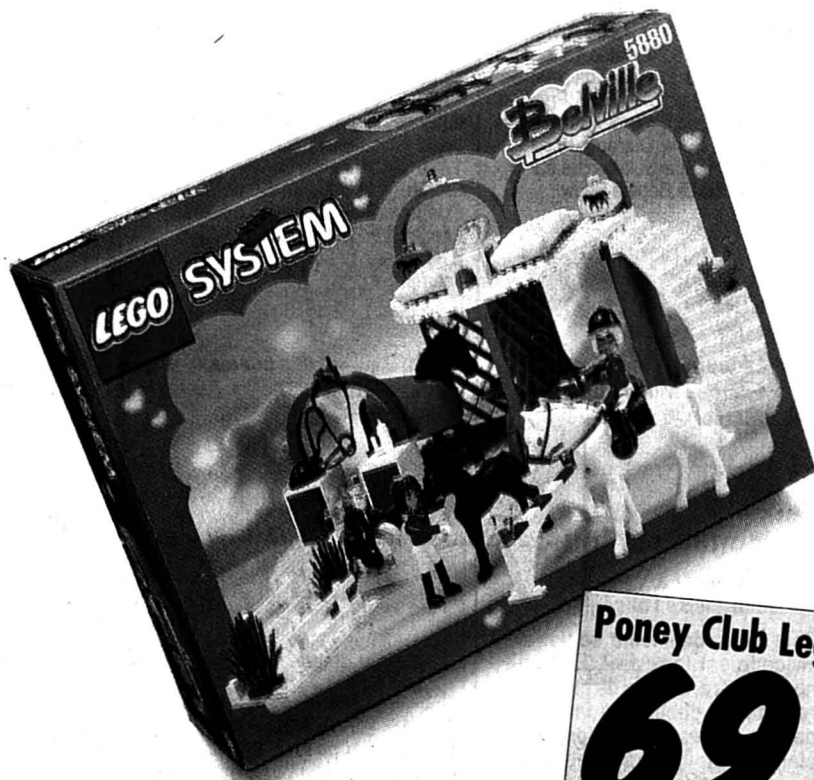
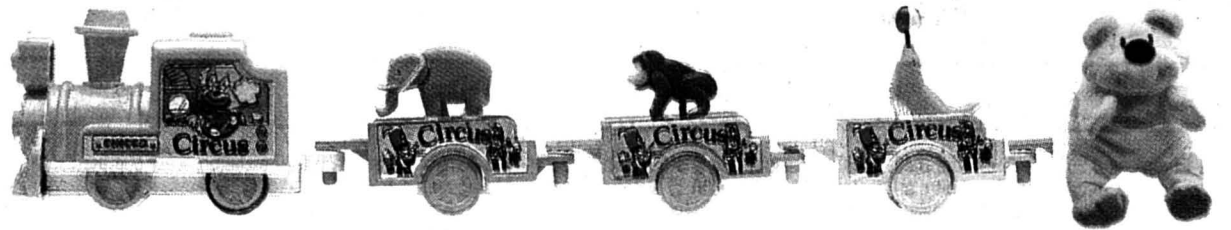
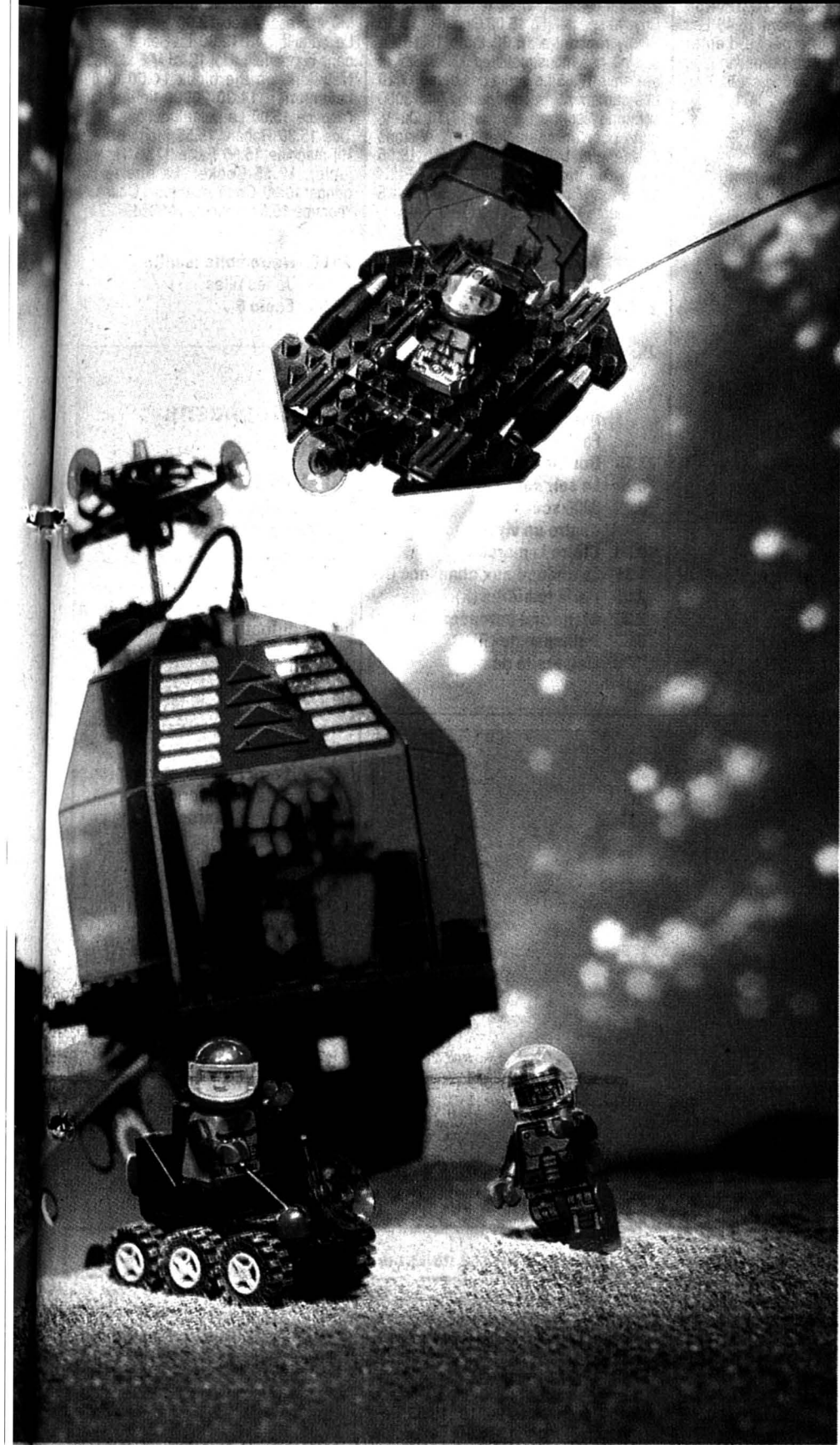
**Les animaux du zoo**  
**15.-**  
Nombreux animaux du zoo, 3 séries différentes. Avec album à colorier et crayons de couleur.

W 48/94





...ouent le jeu.



Poney Club Lego Belville  
**69.-**  
 Personnages entièrement articulés, animaux et nombreux accessoires.



Jeu électronique  
 "12 en 1"  
**15.-**  
 Jeu électronique multifonction avec des nombreux jeux. Piles non fournies.



Train Chicco  
**19.-**  
 Train alimenté par piles, circuit ovale. Piles non fournies.

En vente dans les grands Centres Coop





SR Suisse romande

7.00 Euronews 8.25 Vive le cinéma 8.40 Coup d'pouce emploi 8.45 Le droit d'aimer...

20.10 Justice en marche Faut-il réglementer la consommation du tabac hors de la sphère privée?

21.15 Les grosses têtes de novembre Divertissement de Philippe Bouvard

22.50 Face à la presse Invité: le commandant de corps Jean Abt

23.35 TJ-nuit 23.45 Ces années-là 1973 (1) 0.35 Cinébrief

Arte

17.00 Palettes: Wassili Kandinsky (R). 17.35 Transit (R). 18.40 Le dessous des cartes (R)...

ARD Allemagne 1

13.45 Wirtschafts-Telegramm. 14.00 Tagesschau. 14.03 Schimpf, 14.30 Die Rückkehr der Märchenbraut (3)...

La Première

7.30 Journal. 7.39 Ricochet, jeu. 7.44 L'invité de la rédaction. 7.55 Point de mire...

TF1 France 1

6.00 Passions. Série 6.30 Club Mini Zig-Zag 6.58 Météo 7.00 TF1 matin 7.10 Météo...

20.00 Le journal / Images de la France / Minute hippique 20.40 Météo

20.45 Le monde est fou Divertissement animé par Jean-Pierre Foucault

22.45 52 sur la une 23.45 Les rendez-vous de l'entreprise 0.05 Le Bébête Show

Eurosport

10.00 EuroSki (R). 11.00 Olympic Magazine (R). 12.00 Snooker: European League (R)...

ZDF Allemagne 2

10.35 ZDF-info Arbeit und Beruf. 11.00 Tagesschau. 11.04 Die Heiratsmaschine...

Espace 2

6.10 Matin pluriel. 6.40 Calendrier de l'Avant. 6.50 env. Perles de culture...

France 2

5.55 Dessin animé 6.05 Feuilleton: Les craquantes 6.30 Télématin 8.35 Feuilleton: Amour, gloire et beauté...

20.40 Journal des courses 20.45 Météo 20.50 Tirage du Loto

20.55 Les mercredis de la vie: Jeanne Film TV de Robert Mazoyer

22.40 Bas les masques L'héritage, quelle pagaille! 23.55 Journal/Météo

1.35 Histoires courtes: 75 centilitres de prière Prix Jean Vigo 1994

2.05 Studio Gabriel (2/R) 2.30 Emissions religieuses (R) 3.35 Que le meilleur gagne (R)

RFO

Code pour l'instant

SWF Allemagne 3

13.00 Nonstop-Fernsehen 13.30 Landesschau Kultur 14.00 Die Arktis 14.30 Europa Reformpädagogien...

Suisse alémanique

8.00 Espresso. 9.00 Memo. 9.05 Gratulationen. 9.35 Memo-Thema. 10.00 Et cetera...

France 3

6.00 Euronews 7.00 Premier service 7.15 Bonjour Babar 7.55 Les aventures de Tintin...

20.05 Fa; si; la... chanter! 20.35 Tout le sport

20.50 La marche du siècle Magazine animé par Jean-Marie Cavada

22.35 Soir 3 22.55 Mercredi chez vous



CINÉ DU MERCREDI - Flipper (1).

TV 5 Europe

9.05 L'hebdo (R) 10.00 L'histoire des sciences en Europe-Palimpseste 11.00 Magazine européen...

20.00 Télescope 20.55 Météo des 5 continents 21.00 Journal télévisé de France 2

21.40 Les grands Simonon: Quartier nègre Téléfilm de Pierre Korolnik

M 6

6.55 Matin express 7.00 M6 express 7.05 Contact 6 manager 7.10 Matin express (suite)...

20.00 Notre belle famille Jolies filles 20.35 Ecolo 6

20.45 Les Duchesnay: l'histoire d'une revanche Téléfilm français de Richard Martin

22.35 Entre l'amour et la violence Téléfilm américain de Paul Aaron

0.15 Fantômes 0.45 6 minutes 0.55 Fax'o 1.20 Boulevard des clips

Suisse alémanique

10.00 TAFmeteo. 10.10 Springfield-Story. 10.50 TAFkarikatur. 11.00 Stahlkammer Zürich...

RAI Italie 1

10.30 Due notti con Cleopatra. 11.45 Utile futile. 12.25 Che tempo fa. 12.30 Tg 1 Flash...

Radio Jura bernois

6.00 Journal. 6.15 Le billet de Jacques Hainard. 6.30 Flash. 6.45 Star mystère (jeu)...

Suisse italienne

10.25 «999» (R). 11.15 Caribe. Telenovela. 12.00 Cartoni a mezzogiorno: Capitain N - Un videogioco per Kevin...

tve Espagne

10.00 Preguntas y respuestas. 10.55 Avance informativo. 11.00 TV educativa: La aventura del saber...

SPLUS

10.00 Euronews (d/e). 14.00 TextVision S Plus (d/ll/le). 15.00 Euronews (d/e). 17.00 TextVision S Plus (d) (Info Schweiz)...

RTP Portugal

13.00 Jornal da tarde. 17.00 RTPi junior. 17.30 Origens. Telenovela. 18.00 Novas ondas. Musical. 18.30 Sinais RTPi Magazine...

Fréquence Jura

8.30 Infos FJ. 8.33 Revue de presse. 8.45 Le zappeur. 9.00 Infos FJ. 9.05 Service compris. 9.30 Histoire de mon pays...



Quand un poète chante un autre poète

# L'admiration de Jean Ferrat pour Aragon

Jean Ferrat est sans conteste l'un des grands poètes de la chanson française. Nombre de ses œuvres sont devenues des «classiques», font partie du patrimoine culturel. Le disque compact qu'il vient d'enregistrer est pourtant tout entier consacré à des textes d'un autre très grand poète, Louis Aragon. Seize titres merveilleux pour un album qui est le fruit d'années de maturation. Une splendeur.

Entretien  
René DÉRAN

Mais pourquoi un auteur poète éprouve-t-il le besoin de chanter un autre poète? C'est la première question que nous avons posée à Jean Ferrat.

— Ce besoin correspond à un besoin que j'ai eu dès mon adolescence. C'est l'admiration que j'ai depuis toujours pour l'écriture d'Aragon. Et les textes que j'ai mis en chansons ne sont qu'un aspect de sa poésie, qui est multiple. Ce que je choisis pour en faire des chansons, ce sont des vers réguliers, rythmés, où les sentiments exprimés sont assez directs, avec l'emploi d'images fortes et où la rime arrive à faire rebondir l'idée du texte comme un ricochet.

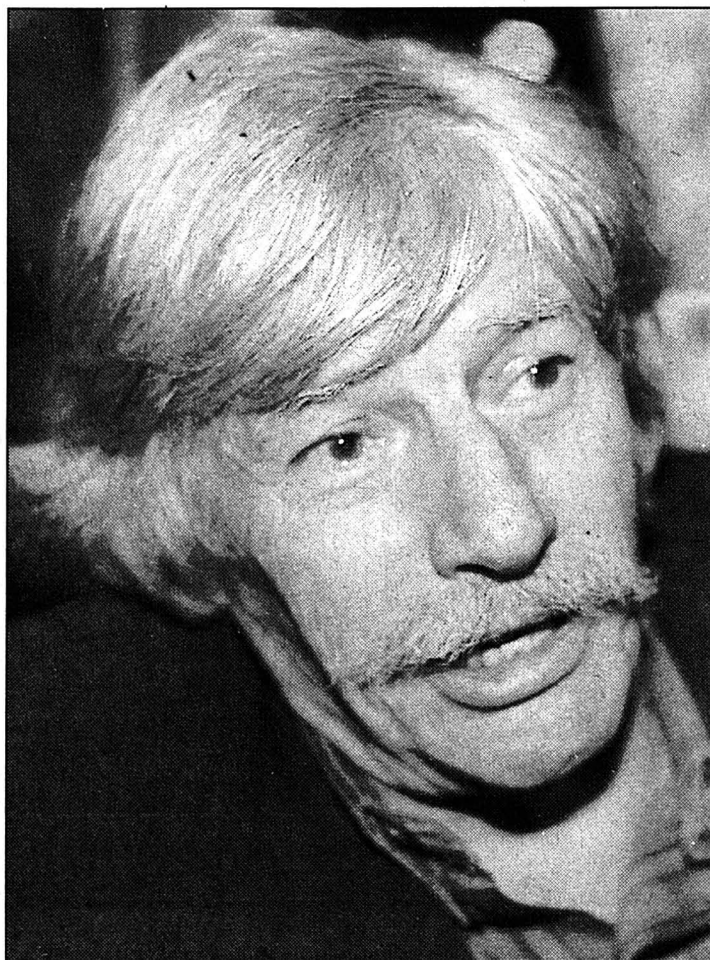
Ce n'est pas toute la poésie d'Aragon, mais c'est de la poésie et c'est admirablement adapté à ce que je considère comme la chanson.

J'ai toujours éprouvé ce sentiment avec Aragon et en relisant son œuvre poétique, ce qui ne m'arrive pas quotidiennement mais assez souvent, j'ai marqué petit à petit des textes que je découvrais ou que je relisais. Et je me disais «c'est beau ça, c'est chouette, ça pourrait peut-être faire une chanson». Et je passais, et je relisais, ce qui fait que j'ai marqué ainsi beaucoup de textes dans l'œuvre poétique.

Et quand le désir m'en venait, je rouvais ce livre, je relisais un poème soit avec l'idée d'en faire une chanson, ou simplement pour me distraire de ce que j'écrivais moi-même. Car, pendant toute une période, j'ai mené les deux choses de front; j'écrivais les chansons de mon disque paru il y a trois ans et en même temps je mettais en musique les textes de celui-ci.

— Ils devaient d'ailleurs paraître presque ensemble.

— C'est-à-dire qu'à cette époque j'avais déjà une dizaine de



Jean Ferrat

Des années de travail pour que naisse un disque qui est un hommage admiratif du poète-chanteur à un poète-écrivain, Louis Aragon. (dn)

titres et aussi d'autres choses desquelles je n'avais pas été au bout. Et j'ai bien fait d'attendre car là j'ai mis certains textes en musique qui, s'ils n'avaient pas fait partie de ce recueil, auraient vraiment manqué.

— Donc, vous voyez, mettre Aragon en musique est une sorte de distraction pour moi, une chose différente de ma création propre.

— Et pourquoi spécialement Aragon?

— Je crois que sa façon d'écrire correspond de la manière la plus évidente à ce que doit être pour moi l'écriture du texte de chanson.

— Mais un poème n'est pas écrit de la même manière qu'une chanson. Ce sont deux choses très différentes, dans la construction. Comment pratiquez-vous pour mettre une musique sur un poème?

— Il y a deux voies différentes, selon le poème. Quelquefois, le poème est écrit de telle façon qu'il fait une chanson en lui-même, que je n'ai rien à y ajouter ni rien à lui retirer.

D'autres fois, le poème est trop long. Donc, à l'intérieur de ce poème, je dois choisir des strophes qui l'illustrent particulièrement. Là, il y a un problème de choix qui se pose et un pro-

blème de progression dans la chanson. C'est-à-dire que parfois je ne suis pas la chronologie dans le texte qu'Aragon a choisie. J'inverse, par exemple, des strophes car, dans la chanson, il faut à mon avis un début, une progression à l'intérieur de la chanson et une fin.

Aragon n'avait pas les mêmes motivations quand il écrivait un texte. Il pouvait être plus long, plus varié, il n'avait pas cette préoccupation.

Donc, quand j'utilise un texte de ce genre, je fais ce que j'appelle ma cuisine intérieure. Car non seulement je fais tout ce que vous ai expliqué, mais il m'arrive aussi de prendre, assez souvent, certains vers dans un autre poème pour faire un refrain. J'essaie ainsi de rompre l'uniformité de certains textes. Le refrain sert à la fois à affirmer le sens de la chanson et à créer une opposition avec le couplet. Cela fait le charme de la chanson.

— Etes-vous sûr, en faisant cette «cuisine» de ne pas trahir la pensée d'Aragon?

— On n'est jamais sûr, je sais, mais j'essaie de ne pas le trahir. Pourtant, parfois, je peux influencer, dans un certain sens, la signification du poème, c'est vrai. Mais je fais cela en général pour tenter de renforcer son

sur Eluard. Il y a une correspondance entre les créateurs de différentes disciplines qui fait qu'ils sont proches les uns des autres par leurs liens de créateurs, même s'ils sont très différents.

J'avais chanté un texte d'Aragon extrait des «Poètes», où il parlait de tous ces poètes qui sont morts, souvent tragiquement et auxquels il pense. Que ce soit Maria Rilke, Machado en passant par Desnos et combien d'autres.

— Cette sorte d'union dans la pensée entre gens de même «vocation» donne-t-elle des forces au poète que vous êtes, que l'on peut qualifier d'engagé?

— Je ne me considère pas comme un poète mais plutôt comme un artisan des mots. Mais il est certain que l'on ressent ces liens parfois occultes entre la poésie des uns et celle des autres, et quand je dis poésie, je pense aussi bien à la musique qu'à la peinture ou l'écriture.

Ça donne de la force lorsque, à travers soi, quelqu'un qu'on aime remporte l'adhésion du public. J'adore faire connaître aux autres les choses que j'admire et quand les choses que j'aime ont du succès, ça me réjouit particulièrement.

— Après ce «Ferrat chante Aragon», peut-on espérer à nouveau un «Ferrat chante Ferrat»?

— La question se posera bientôt. Pour l'instant elle ne s'est pas posée et je ne peux pas y répondre. A chaque fois je me demande si je pourrais écrire autre chose.

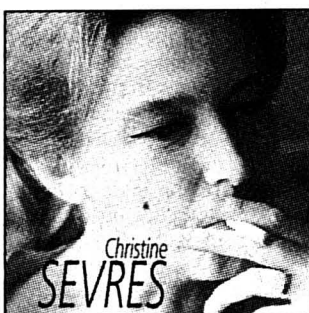
— Vous n'avez pas de chanson au «frigo»?

— Ah non, il n'y a rien au frigo. Cette fois-ci, il n'y a rien, je suis exangue, je suis sans réserve. J'ai écrit toute ma vie, mais on peut penser aussi qu'à un moment donné on s'épuise, on ne puisse plus créer, on ne sait pas. L'avenir nous l'apprendra.

Quant au présent, c'est cet album qui est une véritable perle précieuse offerte dans un écrin musical admirable de délicatesse. Un album qu'il faut goûter et goûter encore pour en apprécier toute la saveur, qui est une œuvre accomplie, globale. Ce qui attriste Jean Ferrat, qui lui donne une impression de frustration, c'est que les médias ne vont en diffuser qu'un ou deux titres, durant quelques semaines, avant de le classer en archives. Triste sort, comme celui d'un tableau enfermé dans une chambre-forte ou d'un livre dont on n'aurait lu qu'un chapitre. Car dans une œuvre, il y a beaucoup de l'âme et du cœur de son créateur, qui vit à travers elle. Et tant Ferrat qu'Aragon vivent dans ce disque, grâce à tous ceux qui l'écouteront.

## DISQUE

Christine Sèvre



Elle était l'épouse de Jean Ferrat, qu'elle rencontra en 1956, en même temps qu'elle commençait une carrière dans les cabarets. Elle assurera les premières parties de Brassens, Reggiani et, bien sûr, Jean Ferrat. En 1969, elle enregistre son premier 33 tours, elle chante «La matinée» avec Jean Ferrat. Trois ans plus tard, on lui propose de faire Bobino en vedette. Mais elle arrête le métier et se retire dans sa maison en Ardèche pour se consacrer à la peinture. Elle mourra d'un cancer en novembre 1981.

Gérard Meys, ami et producteur de Jean Ferrat a racheté les droits des enregistrements de Christine Sèvre, merveilleux exemple de ce que l'interprète peut apporter à une chanson.

On pourra apprécier le talent de Christine Sèvre sur un disque compact où Gérard Meys propose dix-sept titres qui sont autant d'illustrations de la diversité, de la fertilité, de l'originalité, de la richesse, de la sensibilité et de la qualité de la chanson française des années 60-70.

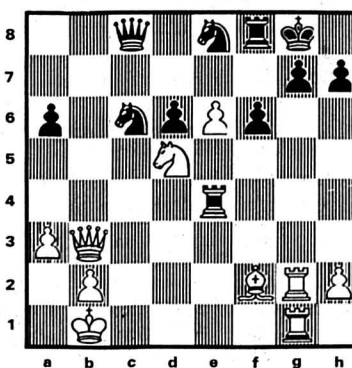
Des textes denses, signés Audubert, Gougau, Ferrat, B. Fontaine, M. Merri, Jean Vasca ou Pierre Tisserand (un extraordinaire «Heureusement qu'il y a les toros») — ces deux derniers qu'on avait pu applaudir à La Lucarne, aux Brenets, notamment. Des chansons comme il s'en écrit encore, mais comme on n'en entend plus!

Des chansons telles que «Béton armé», «Tu es venu», «Vivre en flèche», ou «Le clown», ce délicieux chef-d'œuvre de G. Esposito, qui montrent la pâleur des «tubes» d'aujourd'hui. Des chansons drôles, acides, tendres, dramatiques, reflets de l'imagination des auteurs. Des musiques signées Higelin, Ferré, Arnulf, Ferrat aussi, entre autres.

C'est un disque témoin de ce qu'est la belle chanson française qui est ainsi proposée et qui fera naître le regret que Christine Sèvre ait si tôt disparu, mais aussi que le «show business» ait tant appauvri la chanson française. (dn) (Temey 74 453-2, distr. Disques office)

## ECHecs

### Chronique No 363



## Dénouement brutal

Les Blancs au trait exploitent leur supériorité positionnelle flagrante et provoquent l'abandon adverse en deux coups. Lesquels? (Schneider-Cserna, Budapest, 1979)

### Solution de la chronique No 362

1. Cf5+! Rh5 (1... gxf5 2. Dxf6+ Rh5 3. Dg5 mat) 2. Dxh7+!! Cxh7 3. g4 mat.

## Ferrat 95, sublime

Lorsque Jean Ferrat chante Aragon, il y a toujours harmonie parfaite, tant l'interprète et compositeur est imprégné de la poésie de l'auteur. Mais, dans ce «Ferrat 95», un disque compact où sont réunis seize poèmes d'Aragon, il y a plus, une telle osmose entre texte, musique et interprétation et entre les poèmes que ce disque forme un tout. Comme une vaste fresque est un ensemble formé de plusieurs tableaux.

Rien n'est banal dans ces poèmes, qui ont noms «Elle», «Complainte de Pablo Neruda», «Carco», «Chagall», «Les feux de Paris», «Odeur des myrtils» entre autres. Chaque mot est comme un trait de pinceau de la

fresque, qui fait naître une image, qui éveille un souvenir, qui touche le cœur.

On ne se lasse pas d'écouter, de découvrir, de détailler, de se délecter de cette pure merveille, de se laisser emporter par la voix chaleureuse et belle de Ferrat au pays de la poésie si bien décrit par Aragon. Un sublime album, enregistré avec une cinquantaine de «vrais» musiciens et choristes (qui fait encore cela, à part Ferrat?). Et c'est autre chose que la musique synthétique. Un disque «authentique» pour chanter la poésie authentique. Un moment d'une rare qualité. (dn)

(Temey 74 454-2, distr. Disques office)



Mesures de contrainte en matière de droit des étrangers

# Une arme contre les «irréguliers»?

Faire partir un étranger sans autorisation de séjour n'est pas toujours facile. Une loi devra fournir l'instrument juridique nécessaire.

Par  
Roland BRACHETTO

L'étranger entre facilement en Suisse. Mais il est parfois très difficile de le faire partir quand il est en situation irrégulière. C'est le cas notamment de certains réfugiés dont la demande d'asile a été refusée. Ils entrent en clandestinité ou changent d'identité. Pour combattre ces abus, le Conseil fédéral et le parlement veulent un instrument juridique efficace pour assurer le départ des étrangers qui n'ont plus le droit de séjourner en Suisse. Sont aussi visés les étrangers qui profitent de l'hospitalité suisse pour commettre des délits.

Cet instrument, ce sont les «Mesures de contrainte en matière de droit des étrangers» soumises au vote du peuple le 4 décembre prochain. Les trois fers de lance du nouveau système: mise en détention d'un étranger avant la décision sur son autorisation de séjour, mise en détention d'un étranger jusqu'à la date de son renvoi, limitation de déplacement. La détention est de trois mois, mais peut être prolongée à certaines conditions.

## LA DÉTENTION PRÉPARATOIRE

La principale mesure est la «détention de phase préparatoire» (article 13a de la loi sur le séjour et l'établissement des étrangers). Elle peut être prise pendant la préparation de la décision sur le droit de séjour de l'étranger. Donc, par exemple, avant une décision de renvoi ou d'expulsion. Le but est d'assurer le bon déroulement d'une procédure de renvoi. Un étranger en situation irrégulière pourra ainsi être détenu durant 3 mois au maximum.

La décision incombe à l'autorité cantonale, mais doit



être examinée par un juge dans les 96 heures au plus tard. La mise en détention d'enfants et d'adolescents de moins de 15 ans est exclue.

La détention préparatoire sera ordonnée si la personne:

- refuse de décliner son identité,
- refuse de donner suite à une convocation officielle sans raisons valables,
- quitte une région qui lui est assignée ou pénètre dans une zone qui lui est interdite
- enfreint une interdiction d'entrée et ne peut être renvoyée immédiatement,
- dépose une demande d'asile après une décision d'expulsion administrative ou judiciaire,
- menace sérieusement d'autres personnes ou met gravement en danger leur vie ou leur intégrité corporelle.

## DÉTENTION EN VUE DU REFOULEMENT

Dès qu'une décision de renvoi ou d'expulsion a été notifiée à la personne concernée, la détention pourra être maintenue durant trois mois d'abord. Cette seconde mesure a pour but d'assurer l'exécution du renvoi ou de l'expulsion. On l'appelle la «détention en vue du refolement» (article 13b de la LSEE). Si la personne n'était pas en détention préparatoire, elle pourra à ce moment-là être mise en détention pour trois mois. Ce sera le cas si des indices concrets indiquent qu'elle pourrait se soustraire au renvoi ou à la détention. Après les trois mois, il y a prolongation possible de six mois (2 fois 3 mois).

La durée de détention pourra donc être de 12 mois au grand maximum.

## ASSIGNATION À RÉSIDENCE

Une autre mesure importante sera la restriction de la liberté de déplacement (art. 13e de la LSEE). Sera visé l'étranger sans autorisation de séjour ou d'établissement qui trouble ou menace l'ordre public (notamment en se livrant au trafic illicite de stupéfiants).

En cas de désobéissance, le contrevenant pourra être mis en détention (de phase préparatoire et en vue du refolement).

## FOUILLE ET PERQUISITIONS

Pendant une procédure de renvoi ou d'expulsion, l'autorité cantonale peut faire fouiller un étranger et ses biens afin de mettre en sûreté des documents de voyage ou des pièces d'identité. Après une décision de première

## Référendum lancé au nom des droits de l'homme

Si on vote sur les mesures de contrainte, c'est qu'il y a eu un référendum. Coordination-Asile Suisse l'a lancé et fait aboutir. La loi sur les mesures de contrainte avait été adoptée définitivement par les chambres fédérales le 18 mars 1994 et publiée dans la Feuille fédérale le 5 avril 1994. Le référendum a recueilli 74 768 signatures valables qui ont été déposées le 4 juillet dernier à la Chancellerie fédérale. Coordination-Asile avait l'appui d'une centaine d'organisations.

Pour Coordination-Asile, les mesures proposées portent atteinte aux droits fondamentaux et sont anticonstitutionnelles. La détention préparatoire est dénoncée vivement comme étant une mesure répressive inacceptable. Elle permet d'emprisonner quelqu'un avant même la décision judiciaire le concernant. C'est là une très grave atteinte aux droits de l'homme. L'assignation à résidence et le droit étendu de fouiller et de perquisitionner sont des pratiques qui rappellent les pires régimes policiers. (rc-roc)

instance, l'autorité judiciaire pourra ordonner la perquisition d'un appartement ou d'autres locaux – par exemple une église – si elle présume que des étrangers clandestins y sont cachés.

## VOIES DE RECOURS

La nouvelle loi garantit une protection juridique étendue. Le bien-fondé de la détention et de sa prolongation est examiné par un juge cantonal dans les quatre jours. Il entend les intéressés au cours d'une procédure orale. Le détenu peut demander la levée de sa détention au bout d'un mois. Par la suite, il peut encore demander un réexamen de la décision. Quant aux restrictions de la liberté de déplacement, elles pourront faire l'objet d'un recours auprès de l'autorité judiciaire. (roc)

## DEMAIN: l'environnement

## LES OPPOSANTS

Trois partis politiques – le parti socialiste, les verts et le parti du Travail – ont dit «non» aux mesures de contrainte. Même refus de la part du parti libéral genevois qui diverge ainsi du mot d'ordre donné par le parti national. Ont dit «non» également l'Union syndicale suisse, les syndicats chrétiens et l'Association suisse des assistants sociaux et éducateurs spécialisés.

La Conférence des évêques suisses rejette aussi la nouvelle loi, de même que la Ligue suisse des femmes catholiques. Mais la Fédération des églises protestantes de Suisse ne veut plus combattre le projet d'Arnold Koller. Elle a dit qu'elle se montrerait plus «pragmatique». L'Entraide protestante suisse, en revanche, a aussi dit «non».

## LES «POUR»

Un comité d'action suisse favorable aux mesures de contrainte s'est constitué à Berne. 120 parlementaires fédéraux y ont adhéré. Le comité soutient à fond la base légale que veut introduire le Conseil fédéral. Celle-ci permettra de lutter efficacement contre les abus dans le domaine de l'asile et du droit des étrangers. Les autorités disposeront ainsi d'un instrument efficace pour agir contre le crime organisé et le trafic de la drogue. Le comité récuse l'allégation selon laquelle les mesures proposées ne seraient pas conformes à la Constitution ni à la Convention européenne des droits de l'homme. Ne sont visés que quelques délinquants parmi les nombreux étrangers vivant chez nous.

Les partis qui acceptent les mesures de contrainte: le parti radical suisse, le parti démocrate-chrétien suisse, l'Union démocratique du Centre, le parti libéral suisse, l'Alliance des Indépendants, le parti évangélique de Suisse, le parti de la Liberté, les Démocrates suisses et la Lega dei Ticinesi. Ont également soutenu le projet: l'Union suisse des Arts et Métiers, le Redressement national et la Société suisse des entrepreneurs. R.C.-roc

Le oui du radical Gilles Petitpierre

## Cette loi est un progrès

Genève est le haut lieu de la résistance à la loi. Eh bien, Gilles Petitpierre ose dire oui. Le radical trouve, même dans une perspective humaniste, qu'elle est un progrès.

– Nous n'avons pas le droit de laisser en matière de séjour et d'établissement des étrangers, ce qui inclut l'asile, environ 65% des renvois se transformer en passages à la clandestinité. Nous avons la prétention d'avoir une politique de relative ouverture. On ne peut pas prendre le risque de la compromettre en disant: on s'en fiche!

– La loi permet de détenir des jeunes de 15 ans. N'est-ce pas choquant?

– On a un droit actuel qui ne prévoit aucune restriction d'âge pour la détention et l'internement. Donc, c'est un progrès.

– Plus de 15 ans, moins de 15 ans: ferait-on éclater des familles?

– On applique toujours le principe de proportionnalité. Et on ne va faire que ce qui est nécessaire pour empêcher les gens de se soustraire au renvoi. C'est une détention administrative! Actuellement, on peut le faire pendant 30 jours. Et puis, on peut passer à un internement de six mois, qui peut être prolongé trois fois, jusqu'à deux ans. On a voulu changer cela. Le délai de 30 jours est parfois trop court, ce qui oblige à relâcher des gens qui disparaissent, mais restent en Suisse. Alors, on aime mieux avoir un délai plus long au début. Mais l'internement disparaît. Et la détention est soumise au contrôle judiciaire, un juge doit se prononcer dans les

quatre jours. On peut encore demander une mise en liberté tous les mois, ou tous les deux mois. Et on peut recourir contre la décision de détention jusqu'au Tribunal fédéral: sa jurisprudence est absolument rassurante.

– Cette détention peut durer jusqu'à douze mois. Pour des personnes présumées innocentes, n'est-ce pas beaucoup?

– Ce n'est pas simplement un étranger sans autorisation! C'est un étranger sans autorisation qui, ou bien refuse des renseignements, ou bien dépose plusieurs demandes d'asile sous des identités différentes, ou bien entre en Suisse alors que cela lui est interdit, ou bien dépose une demande d'asile après avoir été expulsé, ou bien menace d'autres personnes ou met en danger la vie ou l'intégrité corporelle. Ce sont des comportements détestables.

– Le Parlement s'est-il laissé submerger par le climat torride de Zurich?

– Ça a joué un rôle important. Mais on ne peut pas négliger l'attitude d'une partie de la population qui, sans être a priori xénophobe (je mets de côté les xénophobes patentés!), dit: on en a assez, vous ne faites pas votre boulot. C'est un peu facile pour les Romands, où le problème est moins aigu, parce que les choses sont mieux gérées, de dire: c'est un problème zurichois, donc ce n'est pas notre problème. J'ai un autre sens de la solidarité confédérale! (roc)

(propos recueillis par Georges PLOMB)

Le non du professeur Andreas Auer

## Douteuse politique d'intimidation

Le constitutionnaliste Andreas Auer, professeur à Genève, en a fait son cheval de bataille: la loi sur les mesures de contrainte dans le droit des étrangers va à l'encontre de plusieurs principes essentiels ancrés dans notre Constitution. Selon lui, cette loi est clairement destinée à faire peur à une catégorie d'étrangers, tout en créant l'illusion d'une sécurité accrue au sein de la population.

Si cette loi est acceptée, estime Andreas Auer, un recours parviendra tôt ou tard au Tribunal fédéral. Et celui-ci, grâce à une nouvelle jurisprudence, pourrait alors fort bien refuser d'appliquer la loi s'il juge qu'il y a violation de la Convention européenne des droits de l'homme.

– Quels principes constitutionnels, selon vous, sont-ils violés par la nouvelle loi?

– Tout d'abord la liberté personnelle, un droit élémentaire mais toujours fragile. Le Tribunal fédéral a toujours insisté auprès des cantons sur le fait que la détention en vue du refolement ne devait intervenir qu'en dernière hypothèse, lorsqu'on ne peut plus rien faire d'autre. La nouvelle loi, elle, pose la détention comme règle générale, qui peut s'appliquer durant un an, même à des mineurs entre 15 et 18 ans.

Autre atteinte, à la sphère privée cette fois: la fouille personnelle. Les requérants d'asile (puisque ce sont eux que la loi vise en priorité) pourront être fouillés à n'importe quel moment par l'autorité cantonale, sans qu'un juge ne contrôle cette mesure.

– Risque-t-on un dérapage vers l'arbitraire?

– Absolument. Un requérant débarque en Suisse déjà insécurisé par sa situation, il ne sait pas qui va l'interroger, quand, où et à quel canton il va être attribué. Et on lui dit: «A partir d'aujourd'hui, vous pourrez être fouillé ou arrêté, demain, dans six mois, deux ans». Même les meilleurs experts juridiques ne pourront pas conseiller un requérant et lui dire, en gros, ce qui l'attend durant son séjour en Suisse.

– Quel impact peut avoir cette loi sur les «scènes ouvertes» de la drogue?

– Aucun. On peut arrêter aujourd'hui les 200 trafiquants étrangers sans permis qui circulent apparemment dans la région du Letten, à Zurich: ils seront remplacés demain par des Suisses ou d'autres étrangers. A cette inefficacité s'ajoute une injustice: si ces gens ont violé la loi sur les stupéfiants, je ne suis pas d'accord qu'on les expulse du pays. On doit les juger et les punir comme des Suisses ou des étrangers avec permis.

– Pourquoi avoir élaboré cette loi?

– Arnold Koller l'a répété: elle poursuit un but préventif. Cela signifie qu'elle doit faire peur, elle doit intimider les requérants. Et tout cela pour réduire le sentiment d'insécurité des citoyens. C'est terrible, dans un Etat de droit, de vouloir faire peur à des gens pour tenter de construire une unité politique sur leur dos.

(propos recueillis par François NUSSBAUM)